

# 2005



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE  
DU 19 AVRIL 2006



*La route avance*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alain Dupont,  
Président-Directeur Général

Christian Balmes,  
Administrateur

Olivier Bouygues,  
Administrateur

Jean-François Guillemin,  
Administrateur  
Représentant permanent  
de la société Bouygues

Patrick Le Lay,  
Administrateur

Thierry Montouché,  
Administrateur

Olivier Poupard-Lafarge,  
Administrateur

Michel Roulet,  
Administrateur

## Commissaires aux comptes

Salustro Reydel  
Membre de KPMG International,  
Titulaire

Mazars & Guérard,  
Titulaire

Hubert Luneau,  
Suppléant

Thierry Colin,  
Suppléant

<b>I</b>	Rapport du Conseil d'administration
<b>5 I</b>	États financiers consolidés du groupe Colas
<b>56</b>	Annexe aux états financiers consolidés du groupe Colas
<b>90</b>	Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés
<b>9 I</b>	Comptes de Colas SA
<b>94</b>	Annexe aux comptes de Colas SA
<b>106</b>	Rapports des Commissaires aux comptes de Colas SA
<b>III</b>	Résolutions

# Rapport du Conseil d'administration

à l'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2006

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts, pour :

- dans la partie ordinaire, vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, vous exposer la situation de la société et son évolution, soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice 2005, renouveler l'autorisation donnée à votre Conseil en vue de faire acheter par la société ses propres actions ;
- dans la partie extraordinaire, soumettre à votre approbation :
  - le renouvellement de délégations à donner au Conseil d'administration, à l'effet de :
    - réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société,
    - procéder à des émissions réservées aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées,
  - deux projets d'apports partiels d'actifs par Colas SA à deux filiales, Colas Mayotte Sas et Colas Madagascar Sas, dont le capital sera détenu à 100 % par Colas SA, ayant pour objectif la filialisation de l'activité dans ces deux pays.

## PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

### L'activité en 2005

2005 est une année de croissance pour l'économie mondiale même si, dans une grande partie de l'Europe, les taux de croissance observés sont restés faibles et assez éloignés de ceux enregistrés par les autres grandes régions économiques comme l'Amérique du Nord ou l'Asie.

L'ensemble des activités de Colas en 2005 s'est donc exercé dans des marchés bien orientés, dont les taux de croissance ont été souvent plus élevés que la progression des produits nationaux en raison des besoins d'équipement ou de modernisation des infrastructures (France, Europe centrale, Océan Indien, Amérique du Nord). Le Groupe enregistre une forte hausse de son activité, amplifiée par la croissance externe puisque, fin 2004 et tout au long de 2005, un nombre important de petites et moyennes acquisitions ont été réalisées. Ces opérations ont renforcé le maillage géographique (Europe centrale) ou certains métiers (production de peinture routière, granulats, stockage de bitume, génie civil) et ont, de ce fait, apporté une contribution au chiffre d'affaires de l'exercice. L'efficacité et la bonne organisation du réseau composé de plus de 1 200 implantations réparties à travers une quarantaine de pays ont permis de bénéficier pleinement d'un niveau élevé d'investissements publics et privés. Avec de bonnes conditions climatiques, la quasi-totalité des filiales du Groupe a confirmé ou amélioré ses performances grâce à un volume général d'activité supérieur, et ce malgré une forte hausse des prix des produits d'origine pétrolière,

qui entrent pour une part notable dans les coûts de production de l'ensemble des métiers.

Il convient d'abord de souligner que les états financiers consolidés 2005 et les chiffres consolidés qui en sont extraits et qui vous sont présentés ont été établis pour la première fois selon les normes financières internationales IFRS (International Financial Reporting Standards). Les méthodes comptables et méthodes d'évaluation utilisées pour les états financiers comparatifs 2004 sont identiques à celles utilisées pour les états financiers 2005. Enfin, les comptes sociaux de Colas continuent à être établis selon les normes françaises.

Au 31 décembre 2005, le chiffre d'affaires comptable consolidé du Groupe s'élève à 9,54 milliards d'euros, en hausse de 18,9 % par rapport à celui de 2004. À taux de change et périmètre comparables, le chiffre d'affaires augmente de 11,3 %. Pour la première fois depuis plusieurs exercices, l'évolution des parités de change en 2005 n'a eu quasiment aucune incidence sur l'évolution du chiffre d'affaires.

La part du chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 5,58 milliards d'euros, soit 58,5 % du total, et la part réalisée à l'international s'élève à 3,96 milliards d'euros, soit 41,5 % du total. L'Europe (France incluse) et l'Amérique du Nord additionnées représentent 95 % du chiffre d'affaires total.

À taux de change comparable, l'évolution de la répartition géographique ne présente pas d'évolution majeure mais montre cependant une croissance régulière de l'Europe (hors France) :

- France métropolitaine :  
5 240 millions d'euros, soit 54,9 % (58,7 % en 2004) ;
- Amérique du Nord :  
1 780 millions d'euros, soit 18,7 % (18,5 % en 2004) ;
- Europe (hors France) :  
1 725 millions d'euros, soit 18,1 % (14,9 % en 2004) ;
- Afrique/Océan Indien/Asie :  
387 millions d'euros, soit 4,0 % (4,0 % en 2004) ;
- DOM-TOM :  
408 millions d'euros, soit 4,3 % (3,9 % en 2004).

La grande majorité des filiales améliorent en 2005 leur contribution aux résultats par rapport à l'exercice 2004 qui constituait pourtant une base élevée. Après une dotation aux amortissements de 338 millions d'euros, contre 299 millions d'euros en 2004, et une dotation aux comptes de provisions de 107 millions d'euros, contre 48 millions d'euros en 2004, le résultat net consolidé par du Groupe s'élève à 307 millions d'euros contre 251 millions d'euros en 2004, soit une hausse de 22,3 %. Le résultat par action à fin 2005 s'élève à 9,54 euros, à comparer à 7,88 euros fin 2004. Le résultat net consolidé atteint 312 millions d'euros contre 253 millions d'euros en 2004.

La capacité d'autofinancement de 783 millions d'euros s'améliore de 157 millions d'euros par rapport à 2004. Les investissements nets de cessions d'actifs, atteignent 495 millions d'euros, supérieurs aux 396 millions d'euros investis en 2004. Les investissements corporels nets (matériels de travaux, installations industrielles) s'élèvent à 390 millions d'euros, contre 312 millions d'euros en 2004. Les investissements nets de croissance externe (financiers et actifs) s'élèvent à 105 millions d'euros contre 84 millions d'euros en 2004. Le cash flow libre (capacité d'autofinancement diminuée du coût de l'endettement financier net, de la charge de l'impôt et des investissements d'exploitation nets) s'élève à 262 millions d'euros (+ 24 %).

Au 31 décembre 2005, les capitaux propres avant distribution des dividendes de l'exercice s'élèvent à 1 478 millions d'euros, contre 1 230 millions d'euros fin 2004. La trésorerie nette est positive et s'établit à 415 millions d'euros, quasi identique à celle de fin décembre 2004, malgré un programme soutenu d'investissements, des besoins en fonds de roulement stables (alors qu'ils avaient été générateurs de trésorerie en 2004) et la poursuite d'une politique de distribution d'un dividende élevé (versement en avril 2005 de 108,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2004).

## En France métropolitaine

Le chiffre d'affaires consolidé de la métropole s'élève à 5 240 millions d'euros, en progression de 11,2 % par rapport à 2004. À périmètre identique, l'activité augmente de 7,8 %.

Il se décompose en :

- une activité **Routes** (78 % du total métropole) :

Cette activité très diversifiée consiste en la réalisation annuelle d'environ 53 000 chantiers de construction ou d'entretien d'infrastructures de transport – autoroutes, routes nationales, départementales, communales, aéroports, ports, plateformes pour réseaux ferrés ou transports en commun urbains en site propre –, de plateformes industrielles ou commerciales, de voirie et réseaux divers pour des ensembles de logements individuels ou collectifs, d'aménagements urbains (zones piétonnières, places), de loisirs (équipements sportifs, circuits automobiles, pistes cyclables) ou environnementaux (bassins de rétention, aménagements paysagers, parcs éoliens). Elle est complétée en amont par des activités industrielles de production de granulats et de fabrication de matériaux routiers (enrobés, liants, émulsions) autoconsommés ou vendus à tiers. En région Île-de-France s'ajoute un secteur bâtiment qui comprend une activité classique de construction de bâtiments (majoritairement de bureaux) et une activité de démolition-déconstruction de bâtiments anciens.

L'activité Routes est réalisée par un réseau de seize filiales régionales réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain.

- des activités complémentaires à la route (22 % du total métropole) :

- la **Sécurité et Signalisation routière** consiste en la fabrication, la pose et la maintenance d'équipements de sécurité (barrières de sécurité, balisage) et de signalisation, verticale (panneaux, remorques) ou horizontale (production de peinture et travaux de marquage au sol), et la gestion de trafic (maintenance de feux tricolores) ;

- les **Pipelines et Canalisations** regroupent la pose et l'entretien de pipelines et canalisations de gros diamètre pour le transport des fluides (pétrole, gaz) ou de plus petit diamètre (eau, réseaux secs, électricité, chauffage, télécommunications), les forages en grande profondeur, le percement de microlunettes ou tunnels de moyen diamètre, les travaux de petit génie civil et des services industriels ;

- l'**Étanchéité** comprend :

- la production et la commercialisation de membranes d'étanchéité en France et à l'exportation, d'appareils d'éclairage et de désenfumage, la pose et l'entretien d'assèvements ;

- la réalisation de travaux d'étanchéité de voirie (asphalte), d'étanchéité et/ou d'enveloppe de bâtiment, bureaux, installations industrielles (aluminium, acier) incluant la réalisation de charpentes métalliques, salles de spectacle, musées ;

- le **Ferroviaire** concerne la construction et l'entretien de réseaux de chemin de fer (voies traditionnelles, lignes TGV), la pose de voies de tramway ou de métro et une activité de travaux d'élargissement de tunnels ferroviaires.

Sur les marchés qui comprennent la route et l'ensemble des activités de travaux publics, les filiales sont en concurrence avec les sociétés Eurovia (groupe Vinci), Appia (groupe Eiffage) et un réseau très dense de l'ordre de 1 600 petites, moyennes ou grandes entreprises régionales ou locales ; sur le marché des granulats, il faut ajouter les groupes cimentiers comme Lafarge ou Ciments Français et un réseau régional ou local de producteurs de granulats qui, pour certains, possèdent également une activité de travaux publics. Les

filiales opérant dans les activités complémentaires sont également en concurrence avec des filiales spécialisées de groupes de BTP français déjà cités ou internationaux, auxquelles viennent s'ajouter de nombreuses petites, moyennes ou grandes entreprises spécialisées, nationales ou régionales ou étrangères, comme :

- pour la signalisation : les sociétés Signature (groupe Burelle), Girod, Lacroix ;
- pour le ferroviaire : les sociétés Vossloh, Amec Spie.

Colas se situe à la première place dans le classement des entreprises routières, à la seconde pour la production d'agrégats, le ferroviaire et l'étanchéité. Pour le reste des activités, un classement n'a pas de signification.

## ROUTES

En 2005, dans un marché routier en progression estimée à 9%, l'ensemble constitué par les filiales routières régionales a enregistré un chiffre d'affaires de 4 289 millions d'euros, en hausse de 11,8% par rapport à 2004. Le retard pris au premier trimestre du fait d'intempéries a été totalement comblé dès le deuxième trimestre, l'activité bénéficiant ensuite de conditions climatiques particulièrement favorables. Cette année encore, les investissements des collectivités locales et du secteur privé, les projets de transport en commun en site propre (tramways) et d'aménagements urbains ont compensé la baisse des dépenses de l'État, illustrée notamment par de nouveaux retards dans l'exécution des contrats de plan État-régions. Malgré le niveau élevé du volume de travaux à réaliser, la tension sur les prix a persisté, avec un niveau de prix anormalement bas sur les affaires de taille importante.

Quelques acquisitions réalisées au cours de l'année ont permis de poursuivre la stratégie de croissance dans la production de matériaux (agrégats) ou la construction, avec notamment l'acquisition du complément du capital de l'entreprise Lotodé, les sociétés Arribaud, Biancato, Delmas et Pépin.

Les filiales ont poursuivi leurs efforts d'investissement dans les activités de recyclage et de retraitement des déchets et matériaux issus des industries et des chantiers du BTP. À ce jour, elles exploitent un réseau de 18 installations fixes ou mobiles de retraitement.

L'année 2005 a vu la réalisation de 53 000 chantiers dont la diversité est illustrée par les exemples suivants :

- **Construction ou entretien du réseau autoroutier** : A 25 : réfection de 5 km de chaussées entre Lille et Dunkerque (59) ; A 89 : pose de 900 000 m<sup>2</sup> d'enduits superficiels sur 54 km entre Combrondes et Saint-Julien-Puy-Lavèze (63) ; A 31 : réfection de chaussées sur 6 km au péage de Gye (54) ; A 7 : réfection de chaussées en enrobés drainants sur 12 km, entre Avignon Nord et Avignon Sud (84) ; A 26 : réfection d'une section de 26 km entre Guignicourt et Laon (02), avec robotage sur 208 000 m<sup>2</sup>, fracturation de dalles sur 104 000 m<sup>2</sup> et mise en œuvre de 27 000 tonnes d'enrobés recyclés ; A 63 : rechargement et réfection de chaussées sur 20 km entre le péage de Bénèze-Mareme (40) et la RN 10 ; A 10 : réfection du pont d'Aquitaine à l'entrée nord de Bordeaux (33) ; A 28 : réalisation de VRD sur l'aire de la Dentelle (61) ; tronçon commun A 4/A 86 : réalisation de la réfection de la couche de roulement, avec pose d'enrobé blanc au Bituclair sur la bande d'arrêt d'urgence ;

- **Construction, entretien, rénovation du réseau routier** : réalisation du contournement de Charolles (71) sur la route Centre Europe Atlantique, représentant un million de m<sup>3</sup> de terrassements ; réalisation de la liaison de la RN 90 avec l'autoroute A 41 en Isère, avec pose de 11 000 m<sup>2</sup> d'enrobés phoniques à haute adhérence Rugosoft ; application d'un revêtement au bitume fluxé avec un fluxant végétal sur la RD 34 à Riguepeu (32) ; renforcement de nuit de la « route des plages » à Montpellier et Carnon (34), avec un taux de recyclage des fraisats de 25% ; construction de la liaison entre l'autoroute A 16 et le port de Boulogne-sur-Mer (62) ; réalisation du contournement Sud-Ouest de Meaux (77) sur 11 km ; mise à 2x2 voies de la RD 948 sur 6 km à Bournezeau (85) ; réfection de chaussée de la RN 10 à Dangé-Saint-Romain (86), avec pose de 10 000 m<sup>2</sup> de Rugosoft ; application du procédé Ecomac sur la couche de roulement des RD 3, 9 et 711 près du Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane (87) ; réhabilitation et mise aux normes du tunnel des Monts à Chambéry (73) ; mise en œuvre d'enrobés sur 6,5 km de la RD 775, au niveau de la déviation de l'Ardoise à Malansac (56) ; réfection de la couche de roulement de la RN 57 sur 6 km entre Pontarlier (25) et la Suisse, avec pose de Rugocompact ; construction de chaussées sur 5 km de l'axe de Bièvre au droit de l'aéroport de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (38) ;

- **Aéroports – Ports** : réalisation d'un parking pour l'accueil d'hélicoptères Tigre, avec mise en œuvre de la technique Novasol de traitement de sol à l'aide d'un éco-recycleur, et d'un taxiway à l'aéroport d'Uzein (64) ; achèvement de la réfection du taxiway de l'aéroport de Bâle-Mulhouse (68) ; renforcement et revêtement d'une piste à l'aéroport du Bourget pour accueillir l'A 380 à l'occasion du Salon du Bourget ;

- **Plateformes logistiques** : construction d'un parking d'hypermarché avec 100 000 m<sup>3</sup> de terrassement à Agneaux (50) ; réalisation HQE (haute qualité environnementale) d'une plateforme logistique composée de trois bâtiments industriels à Combs-la-Ville (77) ; aménagement de la plateforme commerciale de 90 ha de Val Bréon à Châtres (77), comprenant 110 000 m<sup>3</sup> de terrassements ; réalisation de l'extension d'un centre commercial à La-Ville-du-Bois (91) ; construction d'une plateforme logistique à Ouerville (28) ;

- **Aménagements urbains** : réalisation d'un aménagement urbain qualitatif place Jean-Jaurès à Saint-Denis (93) ; aménagement en Végécol rouge de la chaussée et des voies d'autobus du boulevard Basly à Lens (62) ; réhabilitation et aménagement qualitatif de la place des Halles à Beauvais (60) ; réhabilitation de la place de la Liberté à Toulon (83) ; réalisation d'allées en Végécol dans le bois de Boulogne, le bois de Vincennes, le jardin du Luxembourg à Paris (75) ; pose d'enrobé Scintiflex rouge sur la digue du Touquet (62) ; déconstruction, dans un quartier en cours de réhabilitation, des moulins de Melun (77) ;

- **Équipements sportifs ou de loisirs** : réalisation en conception-construction du circuit automobile de Bresse (71), représentant 290 000 m<sup>3</sup> de terrassements ; réalisation de 12 pistes cyclables sur 48 km dans le Haut-Rhin, sur l'axe cyclable Nantes-Budapest, avec application de Végécol près de l'Écomusée d'Alsace ; réalisation de pistes cyclables en Compogreen, revêtement à base de liant végétal, à Fort-Mahon (80) ; aménagement d'un itinéraire de randonnée de 80 km sur les berges de la Meuse, entre Charleville et Givet (08), incluant 400 000 m<sup>2</sup> de végétalisation ; aménagement de 3 km de piste cyclable dans le bois de Boulogne (92) ;



– **Transports en commun, TGV** : chantier expérimental de mise en œuvre de grave bitume sous le ballast de la voie ferrée sur un tronçon de 3 km de la LGV Est-européenne ; réalisation de travaux de voirie pour les tramways de Marseille (13), Montpellier (34), Valenciennes (59), Mulhouse (68), Le Mans (72), Clermont-Ferrand (63), Saint-Étienne (42), Paris (75) ; aménagement de couloirs de bus dans le cadre du programme Mobilien à Paris (75) ;

– **Environnement** : réhabilitation d'un site de stockage de 16 ha pour Borax à Coudekerque-Branche (59), avec pose de 160 000 m<sup>2</sup> de membrane d'étanchéité Coletanche NTP I ; réalisation de l'étanchéité d'un bassin tampon de collecte des eaux pluviales pour le Port Autonome de Dunkerque (59) ; réalisation des terrassements, des VRD et de bassins avec pose de la membrane d'étanchéité Coletanche pour l'usine d'incinération de Noidans-le-Ferroux (70) ; réalisation de VRD et de plateformes pour parcs éoliens à Blâmont (54) et en Eure-et-Loir ;

– **Divers** : réalisation d'un revêtement en résine pour le show-room d'un constructeur automobile à Rueil-Malmaison (92) ; réfection de l'étanchéité des descentes d'eaux pluviales du Musée du Louvre à Paris (75) ; réhabilitation de réseaux dans la centrale nucléaire de Chinon (37).

### ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

#### Sécurité et signalisation

Le chiffre d'affaires de **Somaro et ses filiales** est en forte augmentation de 24,5 %, du fait de l'intégration au second semestre 2005 des sociétés de production de peinture routière et de marquage routier Prosign (en France) et Veluvine (aux Pays-Bas). Le pôle équipements de sécurité (glissières) enregistre une hausse de son chiffre d'affaires grâce au dynamisme des marchés autoroutiers et des marchés d'entretien de ces équipements. La signalisation verticale est en retrait à cause d'un retard d'investissements des donneurs d'ordre traditionnels au premier semestre. La signalisation horizontale a bénéficié d'un meilleur contexte général et de conditions climatiques favorables. Le second semestre a été consacré à l'entrée de Prosign dans le Groupe et à la nouvelle organisation qui en découle. L'activité du pôle maintenance et services est en légère progression.

Parmi les principales réalisations de l'année, on peut citer : l'équipement et la gestion du phasage et de la mise en sécurité du chantier de la RN 286 à Satory – Pont Colbert (déboché Est du tunnel de l'A 86) à Versailles (78) ; la réalisation d'écrans acoustiques sur 4 200 m pour le tramway de Lyon (69) ; la fourniture et la mise en place d'une barrière automatique, et de la signalisation statique et dynamique sur le tronçon commun A 4/A 86 ; la fourniture et la pose de 120 panneaux à messages variables pour info trafic/auto-route sur l'ensemble du réseau Cofiroute ; la fourniture et la livraison de 11 panneaux à messages variables de très grandes dimensions pour le Beyrouth Tunnel à Dubaï (Émirats arabes unis) ; la fourniture et la livraison de 40 panneaux à messages variables pour la Highway Agency en Grande-Bretagne.

#### Pipelines et canalisations

Le chiffre d'affaires réalisé par **Spac et ses filiales** est stable par rapport à l'an passé, si l'on soustrait un chantier de tunnel inhabituel. Les marchés liés au pétrole et au gaz sont actifs. Le marché de l'eau est bien orienté, poussé par la politique européenne de développement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Plusieurs chantiers d'importance ont ainsi été réalisés en 2005 : pose de six pipelines sur 9 km en zone rocheuse, entre la raffinerie de La Mède (Port Autonome de Marseille) et les installations de stockage de Total Raffinage à Lavéra (13) ; fabrication, pose et raccordement de tuyauterie neuve pour l'interconnexion de stations de compression et de stockage du réseau de transport de Gaz de France à Chémery (41) ; forages de grande profondeur (2 800 m) pour une société pétrolière en Seine-et-Marne ; remplacement et renforcement d'un réseau d'eau potable avec pose de 6 km de canalisations à Méze (34) pour le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable du Bas Languedoc.

#### Étanchéité

En 2005, **Smac et ses filiales** ont enregistré une hausse sensible de leur activité (+ 11,2 % par rapport à 2004), notamment en Île-de-France et dans la région lyonnaise, mais le chiffre d'affaires de l'activité de fabrication de membranes d'étanchéité incorpore la hausse des prix des matières premières. Axter poursuit son développement et l'usine de Courchelettes (59) permet de conforter les positions en France et à l'international, et ce malgré la hausse des matières premières et une parité euro-dollar défavorable.

Parmi les chantiers notables de l'année, on peut citer : l'achèvement des travaux d'étanchéité pour le musée des Arts premiers, quai Branly, à Paris (75) ; les travaux de couverture, de façade et d'étanchéité de la Salle 3000 à la Cité internationale de Lyon (69) ; la réalisation de travaux d'étanchéité et de couverture d'un centre commercial dédié à l'équipement pour la maison à Rosny-sous-Bois (93) ; les travaux de couverture et de façade du Zénith de Dijon (21) ; la réalisation de la couverture du satellite S3 de l'aéroport 2 de Roissy-Charles-de-Gaulle (95).

#### Ferroviaire

Le chiffre d'affaires réalisé par **Seco-Rail et ses filiales** (hors effet de consolidation) est en forte hausse (+ 21 %) par rapport à 2004, en raison à la fois de la réalisation de travaux importants dans le cadre des grands projets ferroviaires français et de l'intégration de la joint-venture anglaise dans les comptes consolidés en 2005.

En France, le marché a bénéficié de la construction de la nouvelle Ligne à Grande Vitesse Est-européenne, des chantiers de tramways et du renouvellement des voies ferrées régionales. En revanche, les agences ont dû s'adapter à une baisse des crédits engagés pour l'entretien et la rénovation des voies par RFF. On peut citer les réalisations suivantes : poursuite des travaux de construction de 190 km de ligne du TGV Est-européen entre Châlons-en-Champagne (51) et Baudrecourt (57), nécessitant la pose de 46 000 tonnes de rails, 630 000 traverses et 1,7 million de tonnes de ballast ; renouvellement de 50 km de voie ferrée en Corse, entre Bastia et Ajaccio ; poursuite de la réalisation d'un lot de 7 km sur la troisième ligne de tramway de Grenoble (38) et d'un autre lot de 8,9 km sur la deuxième ligne de tramway de Montpellier (34).

En Belgique, l'activité est stable. En Grande-Bretagne, le chiffre d'affaires du groupement dans lequel Seco-Rail Ltd intervient enregistre une progression.

### Cofiroute

Société concessionnaire d'autoroutes dont Colas détient 16,67 % du capital, **Cofiroute** exploite à ce jour un réseau interurbain de 986 km dans le quart Nord-Ouest de la France, sur lequel elle a enregistré en 2005 une croissance du trafic à réseau stable de 0,8 %, qui se répartit en 0,8 % pour les véhicules légers et 1,2 % pour les poids lourds.

Tout au long de 2005, l'important programme d'achèvement du réseau interurbain s'est poursuivi, avec :

- sur l'autoroute A 28, la mise en service de la section Ecommoy – Tours (dont une dernière tranche entre Ecommoy et Montabon a été réalisée en moins de 20 mois) ;
- sur l'autoroute A 85, la poursuite des travaux de terrassements de la section Saint-Romain-sur-Cher – Druye d'une part, des travaux de terrassements et d'ouvrage d'art du contournement Nord de Langeais d'autre part ;
- sur l'autoroute A 11, l'avancement d'importants travaux de génie civil pour la réalisation du contournement Nord d'Angers.

Les travaux de la concession du bouclage de l'A 86 dans l'Ouest parisien se sont poursuivis à bonne cadence tant pour la section Est 1 où le creusement du tunnel était déjà achevé que pour la section Est 2 où le tunnelier qui avait réalisé la première section, après reconditionnement, a démarré le percement de la section sur 850 m linéaires en conformité avec le planning. Les conséquences financières pour la société concessionnaire de l'application de la circulaire Tunnels à cet ouvrage et son indemnisation sont toujours en cours d'examen par le concédant.

### Adelac

Fin décembre 2005, Adelac, société dont Colas est actionnaire à 46,1 % avec Bouygues Construction, a bouclé le financement de la concession de l'autoroute A 41 des deux lacs entre Annecy et Genève dont elle est adjudicataire pour une durée de cinquante-cinq ans. Le montant du financement, totalement privé, représente près de 900 millions d'euros. Colas est membre du groupement

constructeur à travers les filiales régionales Colas Rhône-Alpes, Screg Sud-Est, Sacer Sud-Est et Somaro, qui apporteront leurs moyens pour la construction et la signalisation de la partie routière de cet ouvrage (19 km dont 3,1 km en tunnel à réaliser en trente-huit mois).

## À l'international et en outre-mer

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international et en outre-mer s'élève à 4,3 milliards d'euros, en hausse de 29,8 % par rapport à 2004 (11,8 % à taux de change et structure comparables). Il se décompose géographiquement entre l'Amérique du Nord : 41,4 % (43,2 % en 2004), l'Europe (hors France) : 40,1 % (37,4 % en 2004), l'Afrique/Océan Indien/Asie : 9,0 % (10,4 % en 2004) et les DOM-TOM : 9,5 % (9,0 % en 2004).

L'activité routière à l'international et en outre-mer est sensiblement identique à celle exercée en France métropolitaine. La taille des chantiers réalisés est en moyenne plus importante en Amérique du Nord, en Europe centrale ou dans l'Océan Indien. L'activité travaux est complétée également par des activités industrielles en amont (granulats, enrobés, émulsion, béton prêt à l'emploi). La part de ces productions vendues à tiers peut être plus importante, comme en Amérique du Nord par exemple. Les activités complémentaires exercées à l'international sont essentiellement celles de pipelines/canalisations, de génie civil et de ferroviaire en Europe, de bâtiment et de génie civil dans l'Océan Indien. En Asie, Colas développe une activité de stockage et commercialisation de produits pétroliers essentiellement routiers (bitume).

Dans l'ensemble des pays ou des régions (aux États-Unis ou au Canada, il n'y a pas, dans ces métiers, de marché national), Colas occupe des positions de premier rang en croissance et est en concurrence, dans chaque pays, avec des concurrents nationaux ou des filiales de grands groupes internationaux (BTP, cimentiers, producteurs de matériaux).

### EN EUROPE

Le chiffre d'affaires en Europe (hors France) atteint 1 725 millions d'euros, soit une progression de 44,5 % par rapport à 2004, dont 937 millions d'euros en Europe centrale et 788 millions d'euros en Europe du Nord.

#### En Europe du Nord

En **Belgique**, l'activité de **Screg Belgium** et de ses filiales a été très soutenue, principalement grâce à quatre chantiers importants : la réhabilitation des chaussées du Ring d'Anvers, dont la phase finale a été achevée en avance sur le délai contractuel ; la réhabilitation d'une section de l'autoroute E 25 entre Liège et Arlon ; la réfection et l'extension de la piste de l'aéroport de Bierset à Liège, où 90 000 tonnes d'enrobés contenant 30 % de recyclés ont été mis en œuvre ; la construction d'une nouvelle plateforme de stockage de conteneurs dans le port d'Anvers.

Au **Danemark**, **Colas Danmark** évolue dans un marché satisfaisant en volume mais difficile du fait d'un niveau de prix trop bas, conséquence d'une concurrence exacerbée. Les projets de routes neuves compensent la baisse des budgets d'entretien annuel. Le chantier de construction d'une section de 5 km de la troisième phase du métro de Copenhague a été achevé et des travaux de revêtement de 14,7 km de chaussées sur la nouvelle autoroute 18 de contournement de Herning (Jütland) ont démarré, nécessitant la mise en œuvre de 220 000 tonnes d'enrobés dont 13 000 tonnes d'enrobés phoniques Microville. En **Finlande**, l'activité doit également s'adapter à une baisse régulière des prix. En **Islande**, l'activité est en hausse, avec la réalisation du revêtement d'un tunnel de 5 km dans la partie Est de l'île.

En **Grande-Bretagne**, l'activité de **Colas Ltd** bénéficie du démarrage du contrat de réhabilitation et d'entretien de la voirie de la ville de Portsmouth, signé en juillet 2004 pour une durée de vingt-cinq ans. Les cinq premières années du contrat sont consacrées principalement à la réhabilitation et la mise à niveau des 480 km de voirie, 84 ouvrages d'art et 19 000 points d'éclairage de la ville. Les travaux de renforcement du réseau principal ont démarré en février et l'ensemble de la gestion du contrat pour la première année s'est déroulé à la satisfaction du client. En 2005, plusieurs autres contrats d'entretien ont été obtenus : éclairage public du comté de l'East Sussex, des villes de Brighton et Hove pour une durée de cinq ans renouvelable, de la ville de Southampton pour une durée de trois ans. On peut citer aussi la réfection du revêtement de l'A 1 entre Stamford et Grantham, et l'installation de panneaux de signalisation à messages variables sur l'autoroute à péage M 6 de contournement de Birmingham.

L'activité de **Colas Ireland** a été consacrée à la mise au point de nouveaux produits dans un marché des émulsions stable à un niveau élevé.

En **Suisse**, où le marché reste atone, le chiffre d'affaires de **Colas Suisse** est en légère baisse. Parmi les chantiers représentatifs de l'année, on peut citer : l'aménagement de voies pour le tramway de Genève ; la réfection de la chaussée de la route cantonale Collombey – Vionnaz, dans le Valais, avec la mise en œuvre d'enrobés recyclés ; l'aménagement d'un bassin de rétention des eaux claires à Porrentruy, dans le canton du Jura, avec la pose de 12 000 m<sup>2</sup> de membrane d'étanchéité Coletanche NTP3.

### En Europe centrale

Avec un chiffre d'affaires de 937 millions d'euros en hausse de 75 % et de nouvelles acquisitions, l'année 2005 constitue une excellente année. À périmètre égal, la progression de l'activité atteint 32 % et traduit l'importance du nombre de projets de mise à niveau des infrastructures dans la région.

En **Hongrie**, **Colas Hungaria** enregistre une forte hausse du chiffre d'affaires grâce à la réalisation de contrats autoroutiers et à l'acquisition de la société routière Hoffmann Rt. Deux sections de l'autoroute M 5, respectivement de 19,2 km et 6,1 km, ont été achevées et réceptionnées, et une nouvelle section de 39 km de l'autoroute M 3 est en cours de construction. D'autres chantiers significatifs ont été réalisés comme la pose de 8,8 km de canalisations pour le réseau d'eaux usées de la ville de Szeged, la reconstruction de la rue Bajcsy-Zsilinszky dans le centre de Budapest ou la réalisation de la phase 2 du contournement de Békécsaba sur la Route 44.

En **République tchèque**, le chiffre d'affaires de **Colas Cz** est également en progression. L'acquisition des carrières de Kamenolom Cisarsky permet d'élargir la nature de l'activité. Parmi les chantiers de l'année, on peut citer les réfections des routes I/38 à Debř et I/47 à Lipník nad Bečvou.

En **Slovaquie**, avec **Cesty Nitra** et l'intégration de la société **IS Košice**, dans un contexte porteur, le chiffre d'affaires est en forte croissance, grâce notamment à la réalisation de contrats de réhabilitation et d'entretien de 280 km de routes et de ponts dans la région de Presov et de 90 km dans la région de Košice. Une unité de production industrielle est également en cours de construction pour un grand métallurgiste américain à Košice.

En **Roumanie**, où l'année a été marquée par de fortes inondations et un resserrement des budgets routiers, **Colas** enregistre néanmoins un chiffre d'affaires équivalent à celui de l'an passé grâce à l'intégration des sociétés ADP Constanta et ADP Timisoara et aux travaux de reconstruction, réalisés dans des délais record, d'infrastructures détruites ou endommagées comme le pont de Maracineni dans la région de Buzau. La route nationale 59 A, d'une longueur de 42 km, reliant Timisoara à Jimbolia sur la frontière serbe, est en cours de réhabilitation.

En **Autriche** et en **Allemagne**, dans des marchés qui n'évoluent pas, les activités, essentiellement industrielles, restent réduites mais, pour la première année depuis longtemps, la filiale allemande enregistre un résultat positif.

En **Pologne**, l'activité s'appuie sur une légère reprise des petits marchés traditionnels, le secteur privé et l'intégration de trois nouvelles carrières dans le Sud du pays. On peut citer la réalisation du contournement de Gniezno sur 6 km, reliant la RN 5 à la RN 15, avec la pose d'enrobés Rugosoft, et la construction d'une plateforme commerciale à Poznan.

### EN AMÉRIQUE DU NORD

Le chiffre d'affaires de 2005 en Amérique du Nord s'élève à 1 780 millions d'euros, en hausse de 20 % par rapport à 2004. À parité de change et périmètre identiques, la croissance par rapport à l'an passé est de 13 %. En dollars US, le chiffre d'affaires atteint 1,97 milliard.



## Aux États-Unis

Dans le prolongement de l'année 2004 et dans un contexte de croissance de l'économie américaine, l'ensemble constitué par les filiales qui opèrent dans 23 États enregistre une augmentation du chiffre d'affaires de 13%. L'activité a bénéficié de conditions climatiques plutôt favorables bien que contrastées selon les régions. Si la hausse du prix des produits pétroliers (bitume et carburants) a constitué un facteur perturbant et gênant pour les coûts d'exploitation, en revanche les incertitudes relatives au renouvellement du programme fédéral TEA 21 de financement des infrastructures ont été enfin levées : la loi SAFETEA-LU garantissant le financement par l'État fédéral de projets d'infrastructures à hauteur de 286 milliards de dollars sur six ans, a été adoptée et offre une meilleure visibilité sur les prochaines années.

La grande majorité des filiales a connu en 2005 un niveau d'activité plutôt élevé. Les efforts d'amélioration des performances des filiales en Californie et en Caroline du Sud ont commencé à répondre aux objectifs fixés.

Parmi les chantiers significatifs réalisés en 2005, on retiendra : la réfection d'une section de la SR 80 dans le Comté de Clarion, avec garantie de performance pendant cinq ans, et un aménagement urbain dans le centre-ville de Williamsport, en Pennsylvanie ; la reconstruction et l'élargissement de chaussées sur une longueur de 3,5 km à l'intersection des routes 46/49 et 69 à Rome, dans l'État de New York ; la construction de parkings et de VRD pour sept grandes surfaces d'une grande chaîne de distribution, dans l'Ohio ; la réhabilitation d'une section de 17 km de l'Interstate 64 à Mount Vernon, dans l'Illinois ; la réfection d'une section de 32 km de l'Interstate 55 dans le Comté de New Madrid, dans le Missouri ; la réhabilitation de chaussées sur les US 18 et 35, près de Hot Springs, dans le Dakota du Sud ; la réfection du taxiway d'une base militaire, dans le Wyoming ; la réhabilitation de 9 km de chaussées sur l'Interstate 75 et la SR 401 dans le Comté de Tift, en Géorgie ; l'élargissement des chaussées de la SC 296 sur 11 km en milieu urbain, à Spartanburg, et la réfection de 34 km sur l'Interstate 26, en Caroline du Sud ; l'achèvement de la plateforme de stockage de conteneurs du port de Norfolk, en Virginie ; la réalisation de la seconde phase d'aménagement de la promenade en front de mer du port de Los Angeles, en Californie ; la construction de chaussée neuve dans le prolongement de C Street à Anchorage, l'élargissement de Parks Highway à Wasilla et la construction d'un nouveau taxiway sur la base militaire d'Eielson, en Alaska.

## Au Canada

L'activité, en forte hausse, bénéficie du niveau élevé des budgets publics et de la croissance soutenue des secteurs résidentiels, commerciaux et industriels, en particulier dans l'Ouest du pays, pourvu d'importantes ressources pétrolières. Un certain nombre de petites acquisitions ont permis de renforcer les positions notamment au Québec, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au Québec, deux contrats de réfection de chaussée sur les Autoroutes 20 et 40 ont été réalisés avec garantie de performance pendant sept ans ; le chantier de construction d'une section de l'Autoroute 55 à Sainte-Eulalie s'est poursuivi ; la phase 2 de construction du contournement de Lac-Mégantic a été achevée ; les travaux de construction de la voie de contournement de Québec reliant la Route 185 à la Route 291 ont démarré.

Dans les provinces de l'Ouest, et tout particulièrement en Alberta, l'activité bénéficie des fortes retombées économiques provenant de l'exploitation des ressources pétrolières et du bois. Parmi les chantiers importants, on peut citer, en Alberta : la réalisation en conception-construction pour une société pétrolière d'une nouvelle piste d'atterrissage et d'une route d'accès de 23 km dans la région de Fort McMurray ; la réfection du taxiway principal et de la piste d'atterrissage de la base aérienne de Cold Lake ; l'obtention de quatre nouveaux contrats d'entretien routier pluriannuels, portant le réseau à plus de 9 000 km de routes dans la province ; la fourniture et la pose de 40 000 m<sup>2</sup> de la membrane d'étanchéité Coletanche, dont un projet expérimental avec une société pétrolière pour la protection des mises en réserve de sulfure et un autre projet de 25 000 m<sup>2</sup> sur un nouveau site d'enfouissement de déchets. En Colombie-Britannique, on retiendra : la construction d'une section de la Highway 37, entre Hodder Lake et Bob Quinn Lake ; le revêtement de 45 km de routes dans la région de Prince George ; l'achèvement des travaux de revêtement de l'Alaska Highway près de Fort Saint John.

## AU MAROC

L'activité en 2005 est stable par rapport à l'an passé. L'augmentation du chiffre d'affaires travaux a compensé l'arrêt de l'activité d'une carrière et la baisse du niveau des ventes d'émulsion. L'année a été marquée par la création d'une société de signalisation et d'aménagements urbains (Urbis Signalétique), l'achèvement du chantier de renforcement et de construction sur 92 km de la chaussée de la Rocade Méditerranéenne dans la région de Nador (6 100 000 m<sup>3</sup> de terrassement, 506 000 m<sup>3</sup> de tout-venant, 150 000 tonnes d'enrobés, 340 000 m<sup>2</sup> d'enduits superficiels bicouche) et enfin la réalisation de nombreux travaux de renforcement de pistes aéroportuaires (Essaouira, Tétouan, Laayoune, Dakhla).

## EN AFRIQUE DE L'OUEST

Au Bénin, l'activité est en forte diminution en raison de l'absence d'appels d'offres. Avec les travaux de voirie de Tanguiéta sur une longueur de 3 km, le chantier de la route Natitingou – Porga (102 km) a été achevé. Une deuxième tranche du boulevard de la Marina à Cotonou a été réalisée. Au Gabon, le chiffre d'affaires bénéficie de la poursuite de la réalisation de travaux d'infrastructures pour une société pétrolière, comme la réfection de la piste de l'aérodrome de Rabi où 100 000 m<sup>2</sup> d'enrobés coulés à froid Colmat L ont été mis en œuvre ou la construction de 5 km de voirie à Oyem.

## DANS L'OcéAN INDIEN ET EN AFRIQUE AUSTRALE

Le chiffre d'affaires de la région est en forte hausse grâce aux grands chantiers lancés à Madagascar, financés par les bailleurs de fonds internationaux.

À **Maurice**, l'activité en 2005 a été confortée par les marchés d'entretien routier et la poursuite d'opérations de lotissements pour des groupes sucriers. Ont été notamment réalisés les VRD d'un lotissement de 1 000 lots à Ebéne-Béga et la construction d'une déviation de la route côtière à Saint-Félix dans le cadre d'aménagements hôteliers.

À **Djibouti**, l'activité routière a été soutenue avec l'achèvement du chantier des rocades urbaines, la réhabilitation des rues du centre-ville et surtout la réalisation de la phase 2 des travaux d'infrastructures pour le nouveau terminal pétrolier de Dorale. L'activité bâtiment est montée en puissance avec la réalisation de trois chantiers pour le ministère français de la Défense.

À **Madagascar**, le chiffre d'affaires a fortement progressé grâce à la réalisation de grands chantiers : renforcement de la RN 2 (comprenant notamment la reconstruction de 5 km de voirie poids lourds pour l'accès au port de Tamatave, le renforcement d'une section de 30 km et la construction d'un pont en béton armé), de la Route de la Vanille sur une longueur de 80 km entre Sambava et Antalaha, démarrage du chantier de construction et de réhabilitation de 300 km de la RN 6 financé par le Fonds européen de développement, reconstruction du pont de Fatihita avec le soutien du FED.

En **Afrique australe**, les volumes de production d'émulsions sont quasiment équivalents à ceux de 2004.

## DANS LES DOM-TOM

À **la Réunion**, le chiffre d'affaires de **CTOI** enregistre une forte hausse, car l'activité bâtiment est stimulée par le dynamisme des investisseurs privés et l'activité travaux publics bénéficie du lancement de grands chantiers qui montent en puissance. Les travaux de la route des Tamarin, avec notamment la construction de nombreux ouvrages d'art dont les spectaculaires viaducs de la Savane, se poursuivent à un rythme soutenu. Parmi les autres chantiers réalisés, on peut citer la construction de 96 logements pour un promoteur privé à Saint-Denis et l'extension de l'aéroport de Pierrefonds. En 2005, les entités industrielles ont été regroupées dans une nouvelle société, Colas Réunion Industries, dont les ventes ont augmenté de manière significative, tirées par un marché du BTP en forte croissance.

À **Mayotte**, l'activité a été concentrée sur le chantier de construction des digues du port de Longoni et sur un projet d'investissement d'une société pétrolière, qui ont compensé le retard des opérations de construction de bâtiments scolaires.

En **Nouvelle-Calédonie**, dans un marché des travaux publics sinistré, la reprise en fin d'année du projet minier de Goro Nickel offre de meilleures perspectives. L'activité bâtiment bénéficie d'un programme ambitieux de logements sociaux. Un ensemble immobilier composé d'une tour de 10 niveaux à usage de bureaux et de quatre bâtiments à vocation commerciale a été terminé.

Aux **Antilles**, l'activité s'est sensiblement ralentie en **Guadeloupe**, en raison de la forte baisse de la commande publique ; la réfection des aires de stationnement Nord et des voies de circulation de l'aéroport du Raizet pour une mise aux normes en prévision de l'accueil de l'Airbus A 380 a été achevée. En **Martinique**, au contraire, l'activité s'est légèrement accrue et cinq chantiers de retraitement en place Novacol d'une longueur totale de 19 km ont été réalisés sur les routes départementales RD 15 à Marigot et au Lamentin, RD 2 à Trinité, RD 5 à Vauclin, RD 7 à Sainte-Luce.

En **Guyane**, deux opérations importantes ont été réalisées : le renforcement de la piste principale de l'aéroport de Rochambeau et les travaux de terrassements des plateformes du pas de tir de Soyouz au centre spatial de Kourou.

## EN ASIE

Toutes les entités de la zone ont bénéficié d'une conjoncture économique en amélioration et les ventes de produits bitumineux, avec près d'un million de tonnes, ont atteint leur plus haut niveau. Cette croissance ajoutée à la hausse du prix des matières premières explique le quasi-doublement de chiffre d'affaires. La stratégie de développement des activités de fabrication, stockage et distribution de produits pétroliers (bitume, émulsions) a été renforcée.

En **Thaïlande**, **Tasco** et les autres sociétés ont réalisé de bonnes performances. Les principaux chantiers de l'année ont été les suivants : réhabilitation d'une section de 9,2 km de la Highway n° 4 entre Cha Am et Pranburi ; réfection sur 2,5 km de l'Expressway Southern Route (S1) ; réhabilitation d'une section de 5 km de la Highway n° 314 entre Bangpakong et Chachoengsao.

En **Malaisie**, la société **KBC**, dont **Tasco** détient 50 % du capital, a démarré les travaux de construction d'une raffinerie de bitume sur le site portuaire de Kemaman, sur la côte Est de la péninsule ; à terme, cette unité pourra traiter 25 000 barils de pétrole par jour et produire jusqu'à 800 000 tonnes de bitume par an. Le démarrage de la production est programmé pour le début de l'année 2007.

En **Chine**, dans une conjoncture difficile, malgré une forte concurrence et des contrats peu adaptés aux fluctuations du prix des matières premières, l'exercice a été correct grâce à la mise en place d'une nouvelle organisation.

En **Inde**, avec six unités de production, **Hincol** reste leader sur le marché des émulsions avec une production de 80 000 tonnes de liants.

En **Indonésie**, **Wasco** réalise un bon exercice avec la construction de la piste aéroportuaire de Surabaya, à Java, et la réalisation du revêtement d'une route minière de 70 km de longueur à Adaro, sur l'île de Bornéo (mise en place de 500 000 m<sup>2</sup> de géotextile et application d'un revêtement bicouche sur 1 million de m<sup>2</sup>, suivie d'une période d'entretien de trois ans).

Au **Vietnam**, **Colas Vietnam** a conservé ses parts de marché et réalisé une année conforme à ses prévisions. La prise de contrôle de la société **ADCO** de stockage et de distribution de bitume renforce le maillage de cette activité dans la zone.

## Technique, recherche et développement

La Recherche est un axe stratégique majeur pour Colas depuis de très nombreuses années. Doté d'un portefeuille de 139 brevets, avec des produits utilisés en France et diffusés à l'international par les filiales, le Groupe reste pionnier dans la mise au point de nouvelles techniques routières adaptées aux besoins et aux évolutions différenciés des marchés mondiaux. En 2005, les dépenses de R&D ont représenté un budget de 107 millions d'euros, dont 68 % en France (cf. définition OCDE, incluant recherche organisée, activités techniques des laboratoires, informatique, bureaux d'études).

La politique de Colas en matière de Recherche et Développement a pour objectif d'anticiper et de répondre aux exigences des clients, publics ou privés, des usagers et des riverains d'infrastructures de transport, en termes de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement et de coût. Elle vise à améliorer les techniques existantes, concevoir de nouveaux produits et élargir l'offre de services.

En 2005, l'effort de recherche du Groupe s'est adapté, comme les années précédentes, à l'évolution rapide des marchés comme la poursuite du désengagement de l'État français dans le soutien à l'innovation routière ou l'encadrement renforcé des produits par les normes, notamment européennes.

### UNE ORGANISATION TECHNIQUE EN RÉSEAU

Le Groupe dispose d'un large réseau technique interne de dimension internationale, qui ne cesse de se renforcer au fur et à mesure de l'entrée dans le Groupe de nouvelles sociétés. Force de proposition, ce réseau travaille en synergie étroite avec la filière exploitation et travaux.

Au cœur de ce maillage, le Campus Scientifique et Technique (CST) de Magny-les-Hameaux (78), premier centre de recherche privé dans le domaine de la route, est le fer de lance de la politique d'innovation du Groupe. Ses équipes mettent leurs compétences et leurs capacités de recherche au service des filiales pour des chantiers traditionnels mais aussi pour de grands chantiers ou des opérations plus complexes comme la construction de plateformes de tramways ou les PPP, PFI, comme celui de Portsmouth en Grande-Bretagne. Le CST réunit plus de 80 collaborateurs, ingénieurs et techniciens, physiciens, chimistes, spécialistes des matériaux et des mesures.

En liaison avec ce centre, une cinquantaine de laboratoires décentralisés et une centaine de bureaux d'études se sont développés en France et à l'international. Ils contribuent à l'effort de recherche du Groupe et apportent un soutien technique aux chantiers, adapté au contexte local.

Chaque ensemble est doté d'équipements de laboratoires et d'outils informatiques à la pointe du progrès, régulièrement renouvelés pour faire face aux évolutions technologiques : appareils de laboratoires permettant d'analyser les matériaux, logiciels de calculs pour des simulations sophistiquées, des mesures de risque, appareils d'auscultation modernes. Grâce à ces matériels, les équipes sont en mesure d'apporter des solutions aux besoins des clients et d'optimiser les offres en élaborant des variantes techniques.

Au total, le réseau technique de Colas rassemble environ 1 800 personnes réparties en laboratoires (1 000) et en bureaux d'études (800), dont environ 45 % en France.

### LA DIFFUSION DES TECHNIQUES ET PRODUITS SPÉCIAUX À L'INTERNATIONAL

En 2005, de nombreux chantiers réalisés par les filiales à l'international ont mis en œuvre des produits ou des procédés spéciaux du Groupe.

En **Belgique**, le procédé anti-remontée de fissures Composaf a été appliqué sur la piste de l'aéroport de Bierset à Liège ; 900 000 m<sup>2</sup> de Compolastic M et THP ont été posés sur le chantier de la plateforme porte-conteneurs du port d'Anvers ; du Compoflex AK antikérosène a été mis en œuvre sur l'aéroport militaire de Florenne.

En **Suisse**, plusieurs chantiers Valorcol (enrobés à froid à base d'enrobés recyclés) ont été réalisés. Des enrobés 3E, enrobés lièdes permettant des gains d'énergie et une réduction des fumées, ont été appliqués en couche de roulement à Bursins.

En **Grande-Bretagne**, les performances des enrobés utilisés dans le cadre des travaux de renforcement de la voirie de Portsmouth ont été évaluées par le Campus Scientifique et Technique, relayé cette année par une équipe de Colas Ltd formée spécifiquement au dimensionnement des chaussées. Une équipe rassemblant des experts du Groupe et d'Ensign a travaillé à la mise au point d'une méthode rationnelle d'évaluation des chaussées destinée à se substituer à la méthode initialement prévue au contrat.

Au **Danemark**, les efforts de promotion des enrobés routiers phoniques ont été poursuivis, avec notamment de nouveaux chantiers expérimentaux Microville et Rugosoft. Une quinzaine de stations services ont été traitées à l'Emulak AH, procédé de protection des enrobés contre les agressions des carburants. En **Islande**, des planches d'essai d'enduits superficiels à l'émulsion ont été réalisées, en liaison avec l'administration locale. Des enrobés colorés ont été appliqués sur une voie de bus à Reykjavic. L'émulsion de bitume polymère Colform, produite par Colas Bauchemie (Allemagne), a été utilisée lors de la réfection du parement en enrobé d'une digue de retenue d'eau.

En **Pologne**, l'enrobé antibruit à haute adhérence Rugosoft a été appliqué sur 40 000 m<sup>2</sup> du contournement de Gniezno.

En **Slovaquie**, deux chantiers d'enrobés coulés à froid ont été réalisés sur 40 000 m<sup>2</sup> dans le cadre d'un marché pluriannuel d'entretien, l'émulsion étant fournie par Strada (Pologne).

Aux **États-Unis**, le réseau technique a été complété par la création d'un nouveau laboratoire à Cincinnati, dans l'Ohio, orienté vers les essais relatifs aux granulats et aux enrobés bitumineux. Le procédé anti-fissures Fibermat, initialement développé par Colas Ltd (Grande-Bretagne), poursuit son développement, avec près d'un million de m<sup>2</sup> appliqués en 2005 dans l'État de New York, en Pennsylvanie, dans l'Ohio, le Kentucky et le Wisconsin. Un premier chantier de Colsoft, revêtement antibruit incorporant de la poudrette de caoutchouc issue de pneumatiques usagés, a été réalisé sur la SR 19 à El Monte, en Californie. L'enrobé bitumineux Plastivia anti-orniérants, particulièrement adapté aux trafics intenses et aux fortes contraintes de cisaillement, a été appliqué pour la première fois dans l'Ohio.

Au **Canada**, le procédé Fibermat a été introduit dans la province de l'Ontario. Au Québec, un chantier d'enrobés bitumineux à basse température 3E a été réalisé. Dans l'Alberta, de nombreux échanges ont eu lieu entre la filiale de signalisation basée à Edmonton et les filiales françaises pour améliorer les performances des produits de marquage routier. Près de 50 000 m<sup>2</sup> de Coletanche ont été mis en œuvre dans cette province.

Au **Maroc**, des enrobés haut de gamme Colbase et des bétons bitumineux à module élevé (BBME) ont été appliqués dans le cadre des travaux de renforcement de la voie de contournement de Rabat. Les techniques à froid poursuivent leur développement : 90 000 m<sup>2</sup> de Novacol ont été appliqués sur le chantier de Rabat et 25 000 tonnes de grave émulsion sur l'aéroport de Tétouan. L'enduit antikérosène Emulak AH a été mis en œuvre sur les chantiers aéroportuaires d'Essaouira et Dakhla.

Aux **Antilles**, le procédé Novacol de retraitement de chaussées en place à l'émulsion de bitume a été appliqué sur cinq chantiers de routes départementales en Martinique.

En **Asie**, des planches d'essai du procédé d'entretien de chaussées Novachip et d'enrobés drainants, utilisant des scories issues de l'aciérie électrique de Rayong, ont été réalisées en Thaïlande, sur le pont Rama-IX à Bangkok.

## Développement durable

Alain Dupont, Président-Directeur Général, a défini très tôt des orientations pour que le groupe Colas multiplie les actions dans différents domaines aujourd'hui regroupés sous le vocable générique « Développement durable », comme la formation continue des collaborateurs, l'amélioration des conditions de travail, la sécurité au travail, le recyclage de matériaux, la propreté des chantiers, la certification Qualité, Sécurité ou Environnement, le développement de produits ou techniques plus respectueux de l'environnement et orientés vers la sécurité routière.

Afin de mieux canaliser toutes ces actions, Alain Dupont a intégré dans la stratégie du Groupe **les enjeux en matière de développement durable** :

- face aux besoins prévisionnels en collaborateurs de toute catégorie (départs en retraite, croissance, nouveaux métiers), la politique de gestion des ressources humaines doit avoir pour priorité les mots-clés suivants : attirer, embaucher, former, épanouir, protéger, conserver ;
- en complément de l'activité traditionnelle de construction et d'entretien d'infrastructures, Colas mène une stratégie d'intégration verticale, remontant la chaîne de valeur en amont vers l'exploitation et la transformation de matières premières en produits destinés à la construction (carrières, industries de transformation du bitume : enrobés, émulsions, liants, membranes d'étanchéité). L'acceptation sociale de ces activités industrielles est devenue plus difficile en raison de problèmes invoqués de nuisance (odeurs, poussière, bruit, atteintes à l'environnement ou à la santé). Les efforts de tous les collaborateurs sont orientés vers des actions visant à réduire, voire à supprimer les conséquences de ces activités sur l'environnement au-delà de la simple conformité administrative et à développer un dialogue ouvert et régulier avec les populations riveraines ;
- depuis longtemps, Colas est à la pointe de la recherche pour retirer de ses productions des composants chimiques susceptibles de générer des conséquences négatives pour l'environnement. Avec l'évolution de la réglementation européenne, l'objectif est d'accélérer et de renforcer cette politique par un inventaire systématique et régulier des composants chimiques intégrés à la production afin de développer une politique de substitution et d'éco-conception ;
- les énergies fossiles semblent commencer à montrer des limites de production à un horizon qui devient plus mesurable à l'échelle humaine. La consommation de ces énergies est de plus en plus coûteuse et l'accès à ces sources de moins en moins aisé face à la concurrence de nouveaux pays consommateurs. L'action contre le réchauffement climatique de la planète (effet de serre) est devenue un nouvel objectif. Les efforts en matière d'économies et de substitution d'énergies sont amplifiés, intégrés dans les plans d'investissements, et débouchent en matière de recherche sur des produits ou procédés économes en énergie.

Ces grandes questions touchent l'ensemble des activités du Groupe mais dans le cadre de contraintes locales variées. Du fait de la grande dispersion géographique des établissements (plus de 1 200, incluant les sites industriels de production) dans une quarantaine de pays, réalisant environ 100 000 chantiers par an, le management et ses outils ont été décentralisés au niveau des filiales et des établissements pour optimiser leurs actions dans le contexte local.

Grâce à un réseau de plus de 50 correspondants et auditeurs internes environnement qui animent les politiques de terrain et témoignent des retours d'expérience, la Direction Environnement met en place graduellement des indicateurs spécifiques basés exclusivement sur des données véritablement consolidables avec une fiabilité suffisante et pouvant permettre d'engager des politiques de progrès, en opposition à d'autres choix d'exhaustivité apparente ou formelle. Ces indicateurs seront progressivement étendus.

Une **politique de certification en Qualité, Sécurité ou Environnement constitue un moyen privilégié de l'action** en matière de développement durable.

**La qualité** : elle fait l'objet d'une démarche systématique de certification ISO 9001 des filiales européennes du Groupe (80 % du chiffre d'affaires effectivement contrôlé par Colas). En Amérique du Nord, cette certification ne correspond pas à l'environnement culturel et légaliste. Ceci n'exclut pas de réels engagements en faveur de la qualité. Dans le reste du monde, la situation est plus hétérogène : cette démarche s'adapte mal à une conception « nomade » du métier en Afrique subsaharienne alors qu'elle est clairement engagée en Thaïlande ; mais, partout, la qualité est l'un des socles de la culture de Colas.

**La sécurité** : la politique sécurité du Groupe est déjà fortement structurée autour d'actions et d'indicateurs mobilisateurs. Elle n'a pas besoin d'être l'objet d'un engagement systématique de certification.

**L'environnement** : la priorité inchangée est de certifier l'activité industrielle de production de matériaux de construction afin d'assurer la réalité des engagements pris dans le cadre des permis d'exploitation et d'offrir une meilleure lisibilité de la gestion des impacts et des obligations. Fin 2005, le taux de certification ISO 14001 ou EMAS de ces industries atteint 45 % du chiffre d'affaires concerné pour la France, la Suisse, la Belgique et le Danemark. En Amérique du Nord, il existe des certifications professionnelles rigoureuses comme le « Diamant Vert » qui couvre désormais près de 50 % de la production d'enrobés bitumineux. Cette politique de certification permet aujourd'hui de concevoir des installations nouvelles qui intègrent les retours d'expérience et qui prennent pleinement en compte les attentes des riverains.

#### Site de Mions (69)

Colas a modernisé et pérennisé un important outil de production industrielle qui s'étend sur 80 ha, au cœur de l'agglomération lyonnaise (à moins de 10 km du centre-ville), dans un contexte d'acceptation sociétale maîtrisé, affirmant ainsi un savoir-faire particulier appliqué aux situations urbaines complexes, comme à Los Angeles quelques années plus tôt :

- capacité totale de production de 1 400 t/h en granulats, béton, enrobés, gravats recyclés, permettant d'assurer plus de 10 % des besoins de l'agglomération dans le respect du principe de proximité ;
- installation certifiée ISO 14001 et ISO 9001 assurant un optimum énergétique et un minimum de nuisance, grâce notamment à un bardage complet des installations de production et à des stockages entièrement ensilés de 16 000 tonnes de granulats.

À ce jour, sept filiales ont opté pour une certification totale (Colas Danmark, Colas Environnement et Recyclage, Colas Est, Colas Île-de-France – Normandie, Colas Midi-Méditerranée, Colas Nord-Picardie, Colas Sud-Ouest), conférant ainsi un taux global de certification environnementale de plus de 30 % du chiffre d'affaires à la zone France et Europe de l'Ouest (Allemagne, Autriche, Danemark, Irlande, Finlande, Royaume-Uni, Suisse).

#### Politique énergétique au Danemark

En 1998, Colas Danmark s'était fixé un premier objectif de diminuer de 10 % d'ici 2005 sa consommation énergétique par tonne d'enrobés bitumineux produite. En 2005, l'économie enregistrée est de 12 %.

**Démarche intégrée QSE** : deux filiales ont obtenu en 2005 la triple certification ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001, portant à quatre le nombre des filiales déjà tri-certifiées.

Parallèlement à la politique de certification Qualité, Sécurité ou Environnement des filiales, une boucle d'amélioration continue se structure plus fortement dans le Groupe. Un des objectifs consiste à faire partager les bonnes pratiques, notamment en termes de simplification des procédures et de réalité des engagements. Cette démarche vise aussi à renforcer les mécanismes d'audit interne et externe, afin d'en assurer la valeur ajoutée et d'en intégrer les conclusions dans les procédures de contrôle interne.

Toutes ces actions ne peuvent et ne doivent se substituer au rôle de la sphère publique dont la légitimité doit être pleinement respectée. La sphère privée est, de plus, limitée par de fortes contraintes économiques et son action est parfois bridée par les règles de passation des marchés publics qui ne sont pas neutres dans ces domaines. De nouveaux types de marchés, intégrant l'entretien sur longue période de l'ouvrage construit ou réhabilité, permettent d'en connaître le coût complet et de favoriser sa pérennité au moindre coût.



Les infrastructures, notamment la route, sont partout des outils indispensables au développement et aux populations. Pour que ce développement soit durable, l'objectif de Colas est d'intégrer ces considérations dans les produits, les réalisations, les prestations, en associant technique, économie, santé et environnement, pour l'ensemble des infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires. Colas a toujours su diffuser son savoir-faire et poursuivra cette politique de progrès et d'innovation dans le cadre du Pacte Mondial des Nations Unies dont elle est signataire depuis 2003.

## Ressources humaines

Le recrutement, le développement des compétences, la promotion interne, la motivation, la prévention, les conditions de travail et une gestion moderne sont les fondements de la politique des Ressources Humaines développée par Colas dans plus de 40 pays au profit de 60 000 collaborateurs. Cette politique s'inscrit dans la durée et s'adapte aux législations et aux habitudes culturelles nationales, voire locales. Dans chaque pays où le Groupe est implanté, elle se veut conforme à l'environnement légal, social et sociétal. L'ensemble des sociétés veille notamment au respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

L'objectif de Colas est de favoriser un état d'esprit fondé sur l'écoute et le service aux clients en développant en interne le sens de la responsabilité et l'esprit d'entreprendre, de garder un sens au travail, d'offrir des conditions de travail de qualité et de cultiver une relation de très grande proximité avec la vie économique et sociale locale.

### Octobre 2005 : les Rencontres RH du Groupe

350 responsables « Ressources Humaines » et directeurs d'établissement se sont réunis le 25 octobre 2005 à Paris avec la Direction Générale et les présidents de filiale, pour débattre des problématiques de Ressources Humaines dans le Groupe. Ces échanges ont porté notamment sur le recrutement, l'intégration, la formation, la gestion, la santé, la mobilité, la motivation, le management et la promotion interne. Cette journée a permis de présenter nombre de bonnes pratiques, souvent novatrices, centrées sur l'attractivité des sociétés du Groupe, le développement des collaborateurs et leur motivation.

## RECRUTER POUR ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DU GROUPE

### Le recrutement

Colas poursuit une politique volontaire et ambitieuse de recrutement et y consacre des moyens importants. Ces actions de recrutement concernent toutes les catégories de collaborateurs, du compagnon

à l'ingénieur, du jeune débutant au professionnel confirmé (même si la promotion interne est prioritaire), en provenance de tous horizons, sans discrimination d'aucune sorte et avec un objectif : favoriser rapidement la prise de responsabilité, l'autonomie et l'esprit d'entreprise, grâce à des parcours professionnels personnalisés, fondés sur l'acquisition d'expérience progressive, la formation et la promotion professionnelle.

5 200 nouveaux collaborateurs ont rejoint le Groupe en 2005, en France et à l'international (en augmentation de 40 % par rapport à 2004).

### Recrutement 2005

	Cadres	Etam	Compagnons	Total
France	330	820	2 250	3 400
International	150	350	1 300	1 800
<b>Total</b>	<b>480</b>	<b>1 170</b>	<b>3 550</b>	<b>5 200</b>

Pour appuyer ces actions de recrutement, les relations régulières avec les établissements d'enseignement de tous niveaux et leurs élèves ont été multipliées et intensifiées, avec pour résultat, par exemple, une augmentation du nombre de candidatures d'ingénieurs de 20 % par rapport à 2004. Des partenariats nouveaux ont été mis en place avec les différents acteurs intervenant sur le marché de l'emploi : écoles, universités, entreprises de travail temporaire, organismes de placement :

- partenariats avec l'École Centrale de Paris dans l'enseignement et la recherche, avec l'ESTP (parrainage de quatre-vingts étudiants volontaires par des collaborateurs du Groupe pour favoriser la connaissance des métiers), avec la mission départementale d'Animation Pédagogique de l'Inspection Académique de Seine-Saint-Denis pour 119 collèges...;
- participation à plus de 25 forums étudiants/entreprises en France ;
- présentation du Groupe dans les grandes écoles d'ingénieur et de gestion, dans les IUT, collèges et lycées (à titre d'exemple, 35 collèges et lycées visités en région Rhône-Alpes) ;
- participation à des rencontres avec les étudiants des universités de Colombie-Britannique (Canada), du Colorado, du Wyoming, du Missouri, de l'Illinois, du Michigan, de Géorgie (États-Unis), de Brno (République tchèque), de Timisoara (Roumanie)...;
- ateliers de simulation d'entretiens, participation à des jurys d'admission dans différents établissements.

Dans une optique plus générale de participation directe à la vie de ces établissements d'enseignement :

- des visites de chantiers et de sites industriels ont été organisées, notamment celles des tramways de Paris et de Marseille, de Nutrima à la Réunion, de la place Antoine-Perrin à Lyon, des carrières Perasso à Marseille, des agences d'Amiens (Colas Nord-Picardie) et de Monthéry (Screg Île-de-France – Normandie) ;

- de nombreuses associations ou manifestations sportives ont bénéficié d'un soutien. Ainsi les clubs sportifs de cinq écoles d'ingénieur (ESTP, ECP, ENSAM, ESITC, Mines de Douai) ont pu participer au Challenge Voile du Groupe ; à cette occasion, un prix « Grandes Écoles » a été créé en 2005 ;
- plus de 50 collaborateurs du Groupe en France participent à l'enseignement dans des écoles ou universités (ESTP, ESITC, Polytech Orléans, ENPC, INSA, IUT, AFPA, lycées professionnels...);
- 30 managers collaborent en qualité de membres de Conseils d'administration de plusieurs écoles ou organismes de formation ou de perfectionnement (exemples, en France : ESTP, ESITC, IFTP Bourgogne/Franche-Comté... ; à l'international : Portsmouth, Budapest).

## Stages et apprentissage

L'accueil de nombreux stagiaires d'école et l'apprentissage constituent des occasions uniques de rencontre et d'échanges entre le monde étudiant et le monde professionnel. Ainsi, chez Colas, ces stages constituent une source importante de recrutements (50 % des jeunes diplômés recrutés en France en 2005 avaient au préalable effectué un stage dans le Groupe). De multiples stages d'école (chantier, gestion, bureau d'études, laboratoire...) et quantité de projets de fin d'études offrent aux élèves des opportunités variées, attractives et responsabilisantes, qui peuvent déboucher sur des embauches. Plus de 2 500 jeunes, dont 600 à l'international, ont été accueillis dans les établissements du Groupe, soit une augmentation de 27 % par rapport à 2004 en France. Il est important de souligner que ces stages, encadrés par des conventions passées avec des établissements d'enseignement, sont en général de courte durée (trois à six mois), ne sont pas conçus pour se substituer à des emplois permanents et bénéficient d'une rémunération en adéquation avec le travail effectué. À titre d'exemple, l'indemnité mensuelle de stage pour un étudiant de 1<sup>re</sup> année d'études supérieures peut varier de 500 à 1 000 euros par mois en fonction de l'apport et de l'implication du stagiaire.

## Les effectifs moyens

	Cadres			Etam			Compagnons			Total		
	2004	2005	%	2004	2005	%	2004	2005	%	2004	2005	%
France : Métropole + DOM-TOM	4 080	4 394	7,70	7 898	8 322	5,37	19 668	20 477	4,11	31 646	33 193	4,89
Europe (hors France)	872	995	14,12	1 793	2 342	30,60	6 404	7 757	21,13	9 069	11 094	22,33
<b>Total Europe</b>	<b>4 952</b>	<b>5 389</b>	<b>8,83</b>	<b>9 691</b>	<b>10 664</b>	<b>10,04</b>	<b>26 072</b>	<b>28 234</b>	<b>8,29</b>	<b>40 715</b>	<b>44 287</b>	<b>8,77</b>
Amérique du Nord	492	493	0,25	1 457	1 472	1,00	4 882	5 173	5,95	6 831	7 137	4,48
Afrique/Asie	182	184	1,33	652	626	- 4,00	3 381	2 474	- 26,82	4 215	3 285	- 22,07
Océan Indien	84	97	15,77	269	297	10,29	4 303	5 073	17,89	4 656	5 467	17,41
<b>Total</b>	<b>5 710</b>	<b>6 164</b>	<b>7,95</b>	<b>12 069</b>	<b>13 058</b>	<b>8,19</b>	<b>38 638</b>	<b>40 954</b>	<b>5,99</b>	<b>56 417</b>	<b>60 176</b>	<b>6,66</b>

### Frais de personnel – Charges sociales – Participation – Personnel extérieur

En milliers d'euros	2004	2005	%
<b>Salaires et traitements</b>	<b>1 358 961</b>	<b>1 529 124</b>	<b>+ 12,52</b>
<b>Charges sociales</b>	<b>626 770</b>	<b>685 046</b>	<b>+ 9,30</b>
<b>Total frais de personnel</b>	<b>1 985 731</b>	<b>2 214 170</b>	<b>+ 11,50</b>
<b>Participation des salariés</b>	<b>11 760</b>	<b>26 593</b>	<b>+ 126,13</b>
<b>Personnel extérieur</b>	<b>235 782</b>	<b>278 624</b>	<b>+ 18,17</b>

Source : données comptables.

### Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Colas développe des actions adaptées en faveur de l'emploi et de l'insertion des travailleurs handicapés : recrutement de salariés pour lesquels le poste de travail a été adapté en fonction du handicap physique, dispositions visant à faciliter la reprise d'activité par l'aménagement du mode de travail, réinsertion de collaborateurs victimes d'accidents de la vie par aménagement personnalisé de leur poste de travail.

### Plan de réduction d'effectifs, reclassement, mesures d'accompagnement

En 2005, le Groupe n'a pas engagé d'actions collectives de réduction d'effectifs en France.

À l'international, au Maroc, la filiale SDET (détenue à 50 %) a mis en œuvre un plan de réduction des effectifs concernant 199 personnes, suite à l'arrêt définitif de l'exploitation d'un site de carrières. En Afrique de l'Ouest, si l'on observe une baisse des effectifs en 2005, les variations d'effectifs sur deux exercices dans cette région sont toujours importantes puisque l'activité est totalement dépendante de chantiers au coup par coup, financés par l'aide internationale (en 2005, les chantiers réalisés au Mali et au Burkina Faso ont été achevés). Il n'existe pas, dans cette zone, d'activité récurrente d'entretien des infrastructures. L'instabilité politique et l'insécurité en Côte d'Ivoire constituent également des facteurs explicatifs.

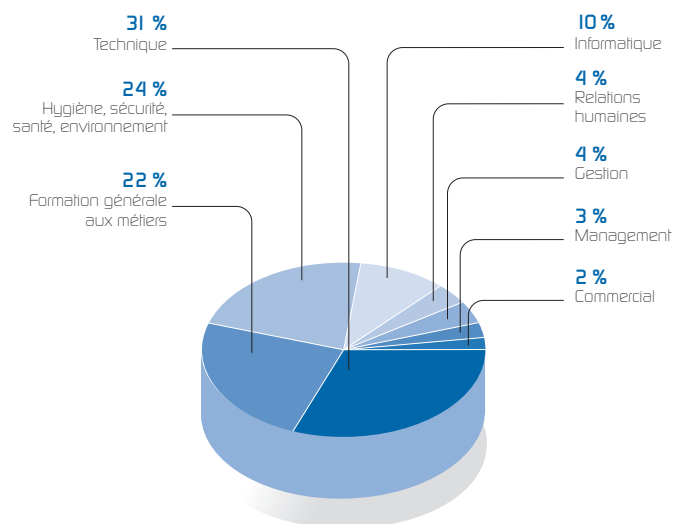
### FORMER POUR PROMOUVOIR : DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Accueillir, intégrer les nouveaux embauchés, assurer le perfectionnement des équipes, accompagner évolutions et promotions, favoriser la mobilité professionnelle et géographique : autant d'enjeux qui font des programmes de formation de vrais investissements.

### La formation en France

L'investissement formation 2005 s'établit, en France, à 4 % de la masse salariale. Conformément à un choix volontariste, 50 % des heures ont été réalisées au profit des compagnons, 30 % pour les techniciens et agents de maîtrise, et 20 % pour les ingénieurs et cadres.

### Répartition thématique des formations



En 2005, pour un total de 14 000 actions de formation, près de 3 500 collaborateurs ont participé aux quelque 340 sessions programmées dans le cadre des filières modulaires du « Campus Colas », l'école de formation du Groupe. Ces formations ont représenté plus du tiers du total des heures réalisées dans l'année.

#### Colas Campus : un ensemble de filières de formation

Colas a créé « Colas Campus », un ensemble de filières modulaires de formation à destination de l'ensemble des collaborateurs, qui constitue, à l'échelle du Groupe, un vecteur de capitalisation et de transmission d'un tronc commun de connaissances essentielles pour les métiers. Cent cinquante programmes couvrant tous les domaines ou spécialités sont proposés. Ces programmes sont majoritairement dispensés dans le cadre de partenariats avec des organismes spécialisés, capables de répondre, grâce à du « sur-mesure », aux besoins en compétences.

Au sein de ce « campus », l'Université Colas, mise en place à l'intention de l'encadrement, a continué à accueillir à un rythme soutenu les nouveaux arrivants et à accompagner la progression des aînés confirmés ou managers.

### L'Université Colas

Dans une organisation fortement décentralisée, l'encadrement doit être préparé à prendre en compte au quotidien les nombreux enjeux du développement futur et la transmission du savoir-faire. Volonté de la Direction Générale, l'Université Colas est un cursus de formation destiné à enrichir les connaissances de l'encadrement du Groupe et à accompagner sa progression dans l'entreprise. L'Université Colas comporte trois cycles, confiés à des opérateurs de haut niveau et dans lesquels experts et dirigeants du Groupe se rencontrent. Le premier cycle, d'une durée de vingt jours, est un « Mastère Routes » interne destiné aux nouveaux embauchés ingénieurs, cadres et techniciens supérieurs. Le second cycle, de dix jours, est destiné à l'encadrement ayant environ quatre ans d'ancienneté accédant à des responsabilités élargies. Le troisième cycle, de douze jours, est destiné aux responsables d'établissement. En 2005, près de 280 personnes ont suivi l'un des trois séminaires du cursus de l'Université Colas.

La mise en place de la nouvelle réglementation sur la formation tout au long de la vie s'est poursuivie, qu'il s'agisse du Droit Individuel à la Formation ou des possibilités de formation hors temps de travail. Le contrat et la période de professionnalisation ont progressivement pris place dans la pratique des établissements. La nouvelle réglementation a remis en avant l'importance des entretiens périodiques d'échanges dans l'évolution des parcours professionnels et notamment ceux des nouveaux embauchés et des seniors. Elle a entraîné la mise en place de référentiels de compétences permettant d'évaluer les emplois et les besoins en formation de chaque collaborateur.

En fonction des besoins, les filiales ont poursuivi la mise en œuvre de formules visant à favoriser l'employabilité de leurs collaborateurs en poste ou à favoriser l'accès à des fonctions d'encadrement de chantier. Ainsi, en France, 165 compagnons ont suivi une formation en topographie et implantation, première étape professionnelle pour évoluer, 200 compagnons ont été préparés à des fonctions de responsable de chantier ou d'assistance à chef de chantier, 60 chefs de chantiers ont été préparés à la fonction de conducteur de travaux. Des opérations de recrutement et de formation sont menées en partenariat avec des entreprises de travail temporaire référencées au niveau Groupe, en vue d'intégrer et de former des jeunes compagnons en alternance via des formations qualifiantes, les enseignements étant dispensés par des organismes de la profession.

### Les certificats de qualification professionnelle

Colas s'est fortement impliqué dans la création du CQP « Constructeur en voirie urbaine et réseaux » à l'intention des compagnons. Le certificat de qualification professionnelle est un diplôme délivré paritairement par les employeurs et les salariés, reconnu par la Profession, et garantissant une position dans la classification conventionnelle. S'adressant à des compagnons pouvant justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, le CQP apporte une reconnaissance officielle de leur savoir-faire. C'est un excellent outil pour inciter des jeunes de talent à s'orienter vers nos métiers, à s'y former et à s'y développer. À ce jour, 36 compagnons ont été reçus à cet examen ; un second CQP d'applicateur de revêtements routiers est en cours de mise en place.

### La formation à l'international

À l'international, la même politique générale de formation est déclinée mais adaptée en fonction des besoins locaux et en fonction des compétences disponibles. En 2005, on peut citer quelques actions spécifiques par grande zone :

- en Europe : en Belgique, formation à la conduite d'engin de 100 personnes par le centre de formation Screg Belgium (agrée par les autorités belges pour les fonctions à risque) ; en Suisse, formation aux techniques de vente et à la négociation pour 36 collaborateurs et à la conduite d'engin (finisseurs) pour 11 collaborateurs ; en Europe centrale, formation à la sécurité incendie, aux manipulations de matières dangereuses et à la conduite d'engin ; en Grande-Bretagne, formation et perfectionnement des équipes de chantier permettant de justifier d'un niveau de qualification professionnelle « Construction Skills Certification Scheme » ;
- en Afrique et dans l'Océan Indien : opérations d'alphabétisation et de mise à niveau du personnel, formation « Sécurité et Santé » pour les collaborateurs et leur famille, promotion interne de chefs d'équipe et de chefs de chantier, embauches en contrat d'alternance, formation à la conduite d'engin réalisée par un organisme métropolitain, formation à l'informatique, à la bureautique ;
- en Amérique du Nord : développement des compétences de l'encadrement intermédiaire en matière de gestion des chantiers, de législation du travail et de management (communication, leadership, gestion du temps...) ; « Colas North American University », déclinaison américaine du concept de l'Université Colas, adaptée aux problématiques et aux effectifs nord-américains : développement des compétences de l'encadrement, d'une culture « Groupe » en Amérique du Nord, de la mobilité de l'encadrement et de la gestion de carrières à l'échelle du continent.

## VALORISER LES HOMMES POUR IMPLIQUER ET DYNAMISER

La délégation de responsabilité et la subsidiarité sont les bases de l'organisation du Groupe. La promotion interne est privilégiée et Colas est encore un groupe où les collaborateurs peuvent « faire toute leur carrière », ce qui s'oppose à des thèmes actuels (précarité, nécessité de changer d'entreprise pour progresser).

### Nomades, l'intranet de la mobilité

Pour les collaborateurs souhaitant évoluer, des opportunités de parcours professionnels sont en permanence proposées, notamment au moyen de l'intranet « Nomades » du Groupe. En quatre ans, près de 1 100 offres d'emplois ont été mises en ligne.

## Exemplarité et motivation

Souhaitant mettre à l'honneur le talent et le travail de qualité des meilleurs professionnels pour la valeur d'exemple qu'ils représentent, Colas distingue chaque année ceux qui, parmi les équipes de compagnons, atteignent un très haut niveau de savoir-faire technique (90 nouveaux Compagnons de la Route en novembre 2005).

### L'Ordre des Compagnons de la Route

En 1993, le groupe Colas en France a institué l'Ordre des Compagnons de la Route pour distinguer ses meilleurs compagnons, ceux qui s'imposent par leur sens de l'entreprise, leur technicité et leur exemplarité. Depuis la création de cet Ordre, plus de 800 collaborateurs, présentés par leur chef d'établissement, ont reçu cette distinction et bénéficient d'un programme dédié de formation dans les domaines de l'économie, de l'accueil et de la sécurité.

Soucieux de développer la motivation de jeunes collaborateurs exemplaires dans leur métier, Colas soutient les actions de la Profession visant à valoriser les métiers de la construction routière.

### Les Olympiades des métiers

À l'occasion des finales françaises des 38<sup>e</sup> Olympiades des métiers qui se sont déroulées en janvier 2005 à Nantes, des collaborateurs du groupe Colas, âgés au plus de 22 ans, ont pu mettre en œuvre leurs compétences techniques dans le cadre d'une compétition avec d'autres jeunes professionnels. Colas s'est mobilisé pour faire reconnaître ce métier par le comité organisateur des Olympiades. Deux médailles d'or, dans les catégories VRD et Canalisations, ont été attribuées à de jeunes compagnons des filiales Colas Rhône-Alpes et Colas Centre-Ouest.

## Rémunérations

Lors de l'entrée dans le Groupe en début de carrière, les rémunérations sont établies sur la base d'une grille prenant en compte le niveau de formation et le type d'enseignement suivi. Les évolutions salariales sont ensuite fonction d'objectifs personnalisés et du niveau de responsabilité. La croissance du Groupe et les bons résultats obtenus en 2005 ont permis de conduire une politique de rémunération dynamique (incluant une partie variable liée aux résultats de l'entreprise). La notion de rémunération globale intègre notamment les régimes de prévoyance (dont les prestations ont été sensiblement améliorées au cours de ces dernières années), les accords de participation et les Plans d'Épargne Entreprise, qui bénéficient d'abondements par les sociétés (en France).

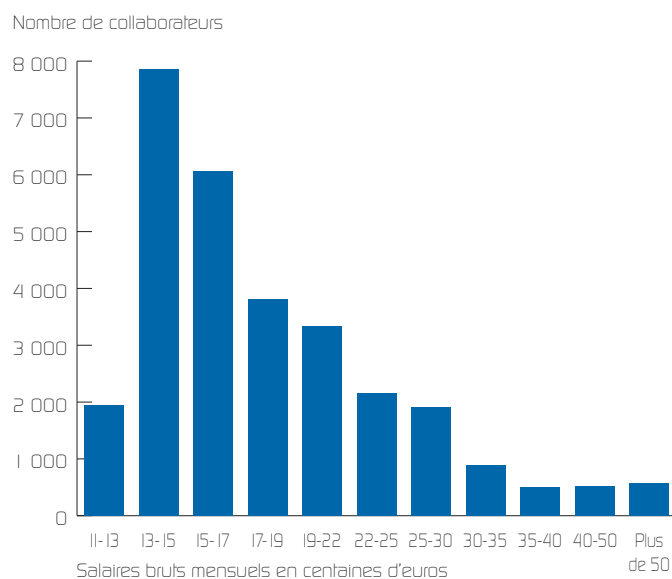


## Salaire minimum légal et salaire annuel moyen Colas (chef de chantier et conducteur d'engin) dans les principaux pays ou zones géographiques où Colas est implanté

	France	Hongrie	Belgique	Grande-Bretagne	Suisse	Maroc	Madagascar	Amérique du Nord	
Effectif Colas	30 000	2 300	1 200	1 100	550	2 000	4 100	9 000	
Salaire annuel moyen Colas (€)	Conducteur d'engin	21 150	10 150	28 150	32 250	43 600	3 700	1 250	32 750
	Chef de chantier	29 250	13 500	44 350	50 000	57 150	11 850	1 850	44 850
Salaire minimum légal annuel par pays (€)	14 600	2 750	14 500	14 950	7 750	2 000	250	8 750	

## Pyramide des salaires bruts mensuels en 2005 (France)

Répartition des effectifs France par niveau de rémunération (année 2005)



## Plan d'Épargne Entreprise (France + DOM)

Le Plan d'Épargne Entreprise permet aux collaborateurs de constituer une épargne et de la faire fructifier dans le cadre du PEE Bouygues (société mère de Colas). Chaque versement, fondé sur le volontariat, est complété par un abondement de l'entreprise.

PEE Bouygues Année 2005	Nombre d'épargnants	% par rapport à l'effectif	Versements globaux (en euros)	Versements individuels moyens (en euros)
Cadres	2 433	56,37	7 040 526	2 894
Elam	2 633	32,99	5 254 987	1 996
Compagnons	2 310	12,05	3 155 708	1 366
<b>Total</b>	<b>7 376</b>	<b>23,44</b>	<b>15 451 221</b>	<b>2 095</b>

Afin d'ouvrir une alternative aux collaborateurs souhaitant une gestion plus prudente de leur épargne, la faculté leur est offerte de verser leur épargne dans un fonds à dominante monétaire.

Colas Monétaire année 2005	Nombre d'épargnants	% par rapport à l'effectif	Versements globaux (en euros)	Versements individuels moyens (en euros)
Cadres	171	3,96	157 838	923
Elam	259	3,24	191 325	739
Compagnons	277	1,45	197 883	714
<b>Total</b>	<b>707</b>	<b>2,25</b>	<b>547 046</b>	<b>774</b>

Dans les deux hypothèses, le versement par l'entreprise d'un abondement obéit aux règles suivantes :

- PEE Bouygues : abondement de 100 % sur une première tranche d'épargne de 1 920 euros, puis de 50 % sur une deuxième tranche d'épargne de 1 920 euros. L'abondement total au titre du PEE est fixé pour 2005 à 2 880 euros (+ 20 % par rapport à 2004) ;
- PEE Monétaire : abondement de 35 % plafonné à 305 euros par an.

Tout collaborateur peut répartir son épargne comme il l'entend entre ces deux PEE, voire les combiner.

### Une forte participation des collaborateurs à Bouygues Confiance 3

En décembre 2005, une augmentation de capital de la société Bouygues, réservée aux salariés, offrait une possibilité complémentaire d'épargne (Bouygues Confiance 3). Les apports sont garantis dans tous les cas (hors prélèvements fiscaux, sociaux et assimilés) à l'issue de la période de blocage de cinq ans. Plus de 7 200 collaborateurs ont souscrit pour un montant total de 7,1 millions d'euros.

Ces formules destinées à favoriser l'épargne salariale à moyen terme ne peuvent être généralisées à l'ensemble des collaborateurs des filiales internationales car elles sont encadrées par une législation fiscale, tant pour les collaborateurs que pour l'entreprise, spécifiquement française.

## Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

### Répartition hommes/femmes des effectifs

		Encadrement	Compagnons	Total
France	Hommes	81,40 %	99,30 %	92,20 %
	Femmes	18,60 %	0,70 %	7,80 %
International	Hommes	75,95 %	94,93 %	90,61 %
	Femmes	24,05 %	5,07 %	9,39 %

Dans un secteur d'activité à dominante masculine, le nombre de collaboratrices au sein du Groupe augmente régulièrement, notamment au sein des fonctions « support », davantage privilégiées par les candidates à l'emploi. Le Groupe compte des collaboratrices dans toutes les fonctions, y compris les postes de Direction (Ressources Humaines, Juridique, Communication) et les fonctions liées à l'exploitation (Chef de secteur, Conducteur de travaux, Chef de chantier). Pour la première fois dans l'histoire du Groupe, une femme assume, depuis septembre 2005, la fonction de P-DG de filiale (Colas Nord-Picardie).

Le thème de l'égalité professionnelle est abordé dans le cadre des institutions représentatives du personnel. Colas veille très attentivement à l'égalité de traitement homme/femme.

## TRAVAILLER EN SÉCURITÉ

La politique en matière de Prévention d'accidents au travail, définie par la Charte Sécurité du Groupe, permet depuis quinze ans d'enregistrer des résultats tangibles en France et à l'international. Un réseau d'animateurs sécurité dans chaque filiale, de relais sécurité dans chaque établissement ainsi que sur les chantiers permet de relayer avec efficacité les messages de prévention.

Dans chaque métier, les animateurs sécurité travaillent en équipes régionales sur des thèmes communs tels que l'accueil des nouveaux embauchés, la sécurité des collaborateurs intérimaires, la prise en compte des sous-traitants, la sensibilisation de l'encadrement, etc.

### Le réseau des animateurs sécurité

En juin 2005, les animateurs sécurité du Groupe se sont réunis à Anvers (Belgique) pour échanger les bonnes pratiques.

Objectifs pour les années à venir :

- baisse annuelle de 7 % du taux de fréquence des accidents du travail ;
- « 0 accident avec arrêt » dans 50 % des centres de travaux en 2008.

Le Groupe consacre plus de la moitié de ses actions de formation à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. La formation et le recyclage de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) constituent un volet important de la politique prévention du Groupe avec un objectif de disposer d'au moins un « SST » sur chaque chantier. Au-delà de cette exigence volontariste, les efforts sont portés sur la prise de conscience et les comportements des collaborateurs face aux risques des métiers.

### 11 200 sauveteurs secouristes du travail

En 2005, plus de 11 200 collaborateurs (soit près de 20 % des effectifs) dans le monde sont sauveteurs secouristes du travail, dont 7 200 en France (soit 22 % des effectifs en France).

Objectif fixé : les sauveteurs secouristes du travail devront représenter 30 % des effectifs en 2008.

Les secouristes sont autant de volontaires au service de la société civile.

Le Groupe a conclu avec les entreprises de travail temporaire agréées des accords instituant des actions concertées de prévention, afin d'associer la main-d'œuvre intérimaire au respect des consignes de sécurité.

## Conditions de vie au travail

Au-delà de la préoccupation permanente de la prévention des accidents du travail, c'est plus généralement vers la santé des collaborateurs que le Groupe élargit sa réflexion et développe de nouveaux efforts.

### La santé à Madagascar

À Madagascar, palliant le manque de structure médicale locale, Colas mène depuis plusieurs années une politique de santé en faveur des collaborateurs et de leur famille, avec notamment des campagnes d'information sur les risques des maladies sexuellement transmissibles et la création de centres de soins, ouverts également aux populations locales, sur les chantiers.

### Un kinésithérapeute formateur

Dans le cadre des actions visant à améliorer les conditions de vie au travail, une expérience innovante est menée en région Rhône-Alpes avec le concours d'un kinésithérapeute ergomotricien. Cette expérience fondée sur les méthodes appliquées à l'entraînement de sportifs de haut niveau porte d'une part sur l'acquisition de réflexes lors de l'exécution de tâches physiques (le bon geste, la bonne posture), et d'autre part sur l'alimentation et les conséquences sur la santé d'une nutrition saine. En Suisse, depuis 2003, avec les conseils de l'Institut Suisse de Santé au Travail de l'Université de Neuchâtel et avec le concours d'un ergonome, collaborateur de l'entreprise, Colas travaille avec des fournisseurs de matériel à l'adaptation des engins de chantiers aux conditions de travail des collaborateurs (rehaussement des marchepieds, standardisation de la position des pédales d'accélérateurs et de freins, etc.).

En France, la politique prévention du Groupe évolue en cohérence avec le Plan Santé Travail 2005-2009 et la réforme de la médecine du travail. Des réflexions sont conduites avec des médecins du travail pour une mise en application concertée et pragmatique de cette réforme.

Toutes les actions concrètes de terrain menées en matière de sécurité au travail se traduisent chaque année par l'obtention de nombreux trophées qui attestent des résultats obtenus.

En interne, un concours sécurité, organisé annuellement, récompense les établissements et filiales ayant obtenu les meilleurs résultats en France et à l'international.

De nombreuses filiales ou agences se sont également vu décerner par des organismes extérieurs **des prix récompensant de bons résultats en matière de prévention** :

en **France**,

- concours Sécurité USIRF 2005 : 8 prix sur 16 attribués, dont 3 premiers prix (Colas Rhône-Alpes, Agence de Brest de Sacer Atlantique, Centre de Montauban de Colas Sud-Ouest) ;
- concours Sécurité FNTP 2005 : prix dans la catégorie « Système de Management Sécurité Santé » remis à l'Agence de Brest de Sacer Atlantique ;
- concours Sécurité Canaliseurs de France 2005 : prix décerné à Spac Agence Pipeline, Secteur Bordeaux Activité Tuyauteries, et pour les entités de moins de 50 salariés, 1<sup>er</sup> prix remporté par Novello (Colas Sud-Ouest) ;

en **Irlande**,

- National Irish Safety Organisation (NISO) : « Occupational Safety Award » remis à Chemoran Ltd, Cold Chon (Galway) Ltd, Sligo Depot pour leur niveau d'excellence en santé et sécurité ;

aux **États-Unis**,

- National Stone, Sand & Gravel Association (NSSGA) : « Safety Achievement Awards » attribués à plusieurs entités de Barrett (BPMI, Westville Quarry pour vingt années sans accident avec arrêt ; BPMI, Vandemark Quarry pour dix-neuf années ; IA Construction Corp., Pittsfield pour seize années) ;
- Missouri Limestone Producers Association : « Special Safety Commendation » remis à Southeast Missouri Stone Company (Delta) pour douze années sans accident avec arrêt ;
- Southern California Contractor's Association : « Safety Achievement Award » décerné à Sully-Miller pour 850 000 heures travaillées sans accident avec arrêt ;

au **Canada**,

- Workers Compensation in British Columbia : « COHR Certificate of Recognition » remis à Lafrentz Road Marking BC Division (Canadian Road Builders) ;
- Alberta Roadbuilders & Heavy Construction Association : « Safety Awards » décerné à E. Construction Ltd (Works Alberta) pour plus de 200 000 heures travaillées sans accident avec arrêt ;

en **Asie**,

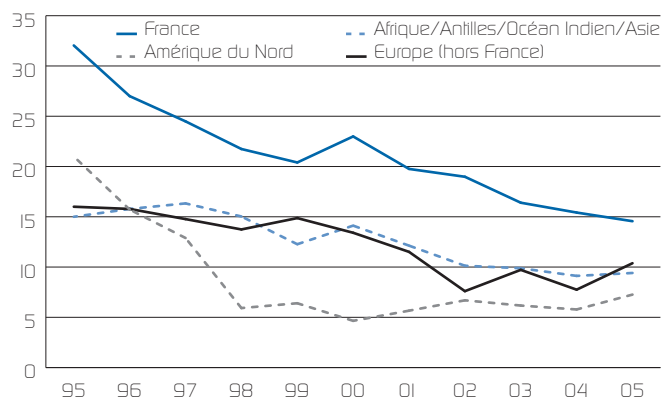
- ministère du Travail de Thaïlande : « Awards of Excellence » en matière de gestion des accidents, environnement du travail et sécurité décernés à Raycol et aux usines Tasco de Pitsanulok, Petchaburi, Nakhonratchasima, Prapadang et Surat.

## Évolution des indicateurs de sécurité du Groupe

Métropole	Taux de fréquence	Taux de gravité annuel	Indice de sécurité	Accidents du travail mortels	Accidents de trajet mortels
2002	18,98	0,82	15,56	4	1
2003	16,40	0,69	11,32	5	1
2004	15,42	0,69	10,64	2	1
2005	14,56	0,66	9,61	3	0

International	Taux de fréquence	Taux de gravité annuel	Indice de sécurité	Accidents du travail mortels	Accidents de trajet mortels
2002	8,61	0,23	1,98	11	0
2003	8,97	0,24	2,15	7	0
2004	7,92	0,19	1,50	10	0
2005	9,20	0,25	2,30	6	5

## Évolution des taux de fréquence dans le monde depuis 1995



## La sécurité routière

### Le programme de prévention Sécurité Routière

En 2005, lors de la 2<sup>e</sup> édition de l'Université européenne d'été de la Sécurité Routière, Alain Dupont a signé la Charte européenne de Sécurité Routière en présence de Dominique Ristori, Directeur à la Direction générale de l'énergie et des transports de la Commission européenne. Fort de son expérience et des résultats obtenus en France, le Groupe a décidé de poursuivre et d'élargir à l'Europe sa politique de prévention en matière de sécurité routière.

L'objectif de cette charte est de réduire de 25 % le nombre d'accidents avec des tiers dans les filiales européennes du Groupe (60 sociétés dans 15 pays) à l'horizon 2008.

En France, le nombre des actions menées a encore augmenté. Le nombre de conducteurs formés est passé de 15 300 à 18 700 entre juin 2004 et juin 2005. Depuis 2002, plus de 6 200 audits de conduite et près de 3 000 analyses post-accident ont été réalisés.

Cette volonté de progrès se traduit par une amélioration constante des résultats obtenus, une baisse continue de la fréquence d'accidents responsables, alors que le parc automobile assuré a fortement augmenté, suivant la croissance du Groupe.

## Comparaison de l'évolution du nombre d'accidents et du parc automobile de 1997 à 2005

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variation 2005/1997
Nombre de véhicules	13 746	14 206	14 578	17 223	19 694	20 372	20 588	21 431	22 509	63 %
Nombre d'accidents avec tiers	3 024	2 583	2 562	2 858	2 886	2 552	2 334	2 296	2 342	- 22 %
Fréquence	0,220	0,182	0,176	0,166	0,147	0,128	0,113	0,107	0,104	- 53 %

## DÉVELOPPER LE DIALOGUE SOCIAL

### Organisation du temps de travail

Les différents métiers de Colas sont caractérisés par une forte saisonnalité de l'activité. En France, pour répondre à cette contrainte, l'annualisation du temps de travail par accord d'entreprise permet de moduler la durée du travail sur l'année, pour adapter la production aux contraintes climatiques et/ou économiques. Dans le cadre de cette organisation, les heures supplémentaires sont rémunérées en fin de période annuelle.

À l'international, les filiales opèrent dans des cadres légaux très divers et avec des usages différents de la France.

### Compte Épargne Temps

Un Compte Épargne Temps (CET) a été mis en place à la fin de l'année 2002, en métropole, au niveau des sociétés du Groupe. Ce CET se caractérise par son orientation long terme en offrant la possibilité aux collaborateurs le souhaitant d'alimenter un fonds d'épargne par des jours de congés et/ou des jours de réduction du temps de travail, afin de bénéficier d'un départ anticipé en fin de carrière. En cas de prise effective du congé en fin de carrière, l'entreprise abonde l'épargne du collaborateur.

À l'international, dans certains pays où l'activité est soutenue tout au long de l'année (comme au Maroc), il est possible de cumuler des droits à congés sur plusieurs exercices afin d'en bénéficier ultérieurement.

### Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

En raison de l'organisation décentralisée du Groupe, le dialogue social s'établit au sein de chaque société, de chaque établissement, dans le cadre de comités centraux d'entreprise ou comités d'entreprise ou d'établissement (326 instances en place fin 2005). Cette décentralisation des relations sociales permet une meilleure prise en compte des aspirations des collaborateurs et une meilleure adaptation des réponses à chaque situation locale, sur les questions d'emploi, de formation, de sécurité, de conditions de travail et de santé. Le bilan 2005 de la négociation sociale d'entreprise est composé d'accords salariaux négociés au niveau de chaque société.

À l'international, suivant la législation en vigueur et les pratiques culturelles locales, il est instauré un dialogue permanent avec les représentants du personnel locaux pour améliorer les conditions de travail, la santé au travail, la sécurité sur les chantiers, et proposer une politique de rémunération globale équilibrée.

## ENRACINER LES ÉTABLISSEMENTS DANS L'EMPLOI LOCAL

L'organisation polycellulaire du Groupe permet de multiplier les actions de proximité, en apportant des aides matérielles ou financières à des initiatives favorisant l'accès à l'emploi de personnes en difficulté :

- partenariats avec les missions locales pour l'emploi à Poissy (78) et Clichy (92) dans le cadre du PLIE (Plan Local Insertion et Emploi) : parrainage individuel, par des membres de l'encadrement, de demandeurs d'emploi de longue durée;
- développement et poursuite des dispositifs « Passerelles entreprises » en Île-de-France, impliquant de nombreux acteurs de la profession (FRTP, SPRIR, chambres syndicales, entreprises...) et des partenaires publics (État, régions, départements, villes, ANPE, Assedic) dans la sélection des candidats et le montage des formations;
- recours à des GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) dans le cadre de la réalisation de chantiers (Tramways de Nantes, du Mans, de Grenoble, transport en site propre à Lorient, travaux dans le département du Haut-Rhin...);
- aide à l'insertion de personnes en situation de chômage ou de reconversion professionnelle, en partenariat avec des organismes de conseil en recrutement : Cadr'Action dans l'Ouest de la France, Neplune RH dans l'Isère (32 demandeurs d'emploi ont ainsi bénéficié d'une formation opérationnelle en 2005);
- aide à l'insertion de publics prioritaires lors de la réalisation de travaux (plus de 10 000 heures de travail sur huit marchés chez Colas Centre-Ouest, plus de 600 heures en partenariat avec Adecco sur un marché de la Ville de Tarbes);
- recrutement adapté dans le cadre du Contrat Initiative Emploi (deux postes chez Somaro);
- aide à l'insertion en partenariat avec l'ANPE (CAE ou Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi) et les ASSEDIC (ADE ou contrat d'Aide Dégressive à l'Employeur) sur le chantier de la route des Tamarins à la Réunion;
- aide à la réinsertion en partenariat avec des régies de quartier en Nouvelle-Calédonie.

#### L'insertion de jeunes à Mulhouse

L'aide à l'insertion de 10 jeunes sans qualification sur le chantier du Tram-Train de Mulhouse a été réalisée en partenariat avec différents organismes publics régionaux. Encadrés sur le chantier par des tuteurs de l'entreprise, ces 10 jeunes ont suivi une période de pré-qualification de douze semaines suivie d'une formation de niveau CAP. Huit candidats sur dix ont obtenu leur diplôme et deux ont été embauchés au sein du Groupe, les six autres intégrant d'autres entreprises de la Profession.



Citons également, à titre d'exemple, d'autres efforts déployés pour relayer et conforter des initiatives locales en matière de formation ou d'emploi :

- participation à l'opération « Un jour, un jeune, une entreprise » à la Réunion;
- parrainage du collège Lougnon de Saint-Paul, à la Réunion, lors de l'opération Reporter TP : 1<sup>er</sup> prix national obtenu par les élèves avec mention spéciale du jury pour leur reportage sur le chantier du viaduc de la Savane;
- aide aux étudiants par l'attribution de bourses d'études en Amérique du Nord (Canada : University of Sherbrooke et École Technique Supérieure à Montréal; États-Unis : South Georgia Technical College).

### COMMUNICATION INTERNE : DES ACTIONS QUI PRIVILÉGIENT L'AUTHENTICITÉ

Les actions de communication favorisent des valeurs fortes de cohésion dans un groupe très étendu géographiquement, composé de collaborateurs en provenance d'horizons, de nationalités et de cultures différents, et dont le nombre est en forte augmentation du fait notamment d'une croissance externe régulière. L'objectif principal de ces actions est la rencontre, le partage, afin que chacune et chacun connaissent mieux les autres membres du Groupe. Cette démarche sincère participe à la fidélisation des collaborateurs et à leur stabilité.

En complément des conventions et rencontres organisées régulièrement par filiales, par zones géographiques ou par métiers, chacun des collaborateurs dispose d'outils d'information ou de management, de films, de reportages internes destinés à illustrer et prolonger les messages délivrés à ces occasions et à développer la connaissance générale de tous les métiers exercés dans le Groupe.

#### Quelques Conventions du Groupe en 2005

- Convention des Managers : 1 215 participants en provenance de 30 pays, avec en particulier la réaffirmation des principes intangibles du Groupe;
- Convention des Chefs d'atelier : 403 participants en provenance de 27 pays;
- Convention des correspondants Environnement France : 64 participants;
- Rencontres Ressources Humaines : 333 participants en provenance de 10 pays;
- Convention des animateurs Sécurité : 55 participants de 11 pays.

## Environnement

En 2005, la Direction Environnement a continué de structurer son action, qu'il s'agisse d'actions transversales avec les autres directions fonctionnelles, de la mise en place d'indicateurs globaux au niveau du Groupe ou de l'organisation d'un réseau de correspondants et d'auditeurs ISO 14001. Les grands principes d'actions sont les suivants : prudence, rigueur scientifique dans l'usage et la communication des chiffres, contrôle des risques, amélioration continue, principe de proximité pour une évaluation locale des principaux impacts.

### ENVIRONNEMENT ET OFFRE CLIENT

Colas se doit de proposer à ses clients une approche renouvelée de services incorporant la responsabilité environnement – santé – sécurité. Il s'agit d'une question essentielle puisque l'objectif central est la satisfaction de clients eux-mêmes au centre d'enjeux sociétaux plus larges.

Une infrastructure bien conçue, bien construite et, surtout, régulièrement entretenue, optimise l'efficacité économique de l'investissement et la consommation de ressources utilisées puisque sa durabilité est optimale, évidence souvent oubliée du fait de contraintes de court terme ou d'un cadre juridique inadapté. Ainsi, en France, face au désengagement de l'État dans le soutien à l'innovation et donc à la recherche, face à des réformes visant à privilégier le moins disant et souvent le moins offrant, Colas a choisi de maintenir l'effort en matière de recherche et de développement pour continuer à proposer des services et des produits nouveaux adaptés aux marchés.

Les nouveaux modes de passation des marchés publics, opérations de PFI (Private Finance Initiative), de PPP (Partenariat Public-Privé) ou marchés d'entretien à long terme, constituent un premier axe pour relever ce défi. Depuis plusieurs années, au Canada (en Alberta), en Grande-Bretagne (à Portsmouth) ou en Hongrie (Autoroute M 5), les filiales Colas interviennent sur des opérations qui enrichissent les retours d'expérience, testent et éprouvent les méthodes, et se préparent au développement progressif de ce type de marchés, quel que soit le pays considéré.

Concernant les **produits nouveaux**, les orientations sont inchangées : performance, service aux clients et effort en faveur du développement durable. Les économies d'énergie (et la réduction de l'émission de gaz à effet de serre), la substitution et la diminution du bruit ont été privilégiées.

## Économies d'énergie

Les enrobés 3E (Environnementaux et Économés en Énergie) sont fabriqués à des températures de l'ordre de 115 °C (le bitume est lui-même produit à des températures de l'ordre de 400 °C, son concurrent traditionnel – le clinker de ciment – à des températures de l'ordre de 1 500 °C), soit de 40 °C inférieure aux températures habituelles, ce qui représente une économie d'énergie supérieure à 10 %. Ces enrobés 3E ont été testés en France fin 2004, puis en juin 2005, sous le contrôle des services de l'État. Les résultats sont conformes aux attentes, voire au-delà. Ces produits de la gamme 3E sont donc prêts à être lancés à large échelle sur le marché dès le début 2006.

## Substitution et éco-conception

En 2006, le nouveau règlement européen REACH (Registration Evaluation Authorization of Chemicals) sera mis en application. Cette réglementation a fait l'objet d'un suivi attentif. Certaines de ses dispositions ont déjà été anticipées puisque la recherche était depuis longtemps orientée vers l'élimination ou la réduction des substances toxiques ou nocives dans les produits. Cette réglementation aura donc peu d'impact sur les produits Colas mais impliquera une vigilance renforcée sur l'ensemble des achats.

Une préoccupation courante en matière de sources d'énergie – la dépendance vis-à-vis du pétrole – a conduit à consacrer des efforts importants à l'élaboration de produits issus de sources autres que le pétrole. Les équipes de recherche ont ainsi créé le **Végécol (liant végétal)**. Ce savoir-faire sera exploité pour tester, dès 2006, et lancer, vraisemblablement en 2007, d'autres composants ou substituts des produits bitumineux à base de substances végétales, même si les produits issus de l'industrie pétrolière ou de l'industrie pétrochimique resteront encore dominants pour longtemps.

Il convient de souligner la forte demande pour ce liant **Végécol**, récompensé par l'IRF (International Road Federation) : en 2005, plus de 60 chantiers ont été réalisés (4 chantiers en 2004) et 600 tonnes de liant appliquées (moins de 60 en 2004). Végécol est un réel substitut au bitume. Il est fabriqué à partir de produits naturels – huiles et résines végétales – qui, extraits et purifiés au travers d'une chaîne industrielle spécifique, puis mélangés, donnent un bio-produit sans composé nocif ou toxique. Le Végécol offre également des performances mécaniques exceptionnelles, supérieures à celles du bitume. Par ailleurs, il est translucide et colorable. Enfin, outre le fait qu'il est issu de matières premières renouvelables, ce produit présente un autre atout environnemental, en raison de la baisse de 30 % des températures d'usage et donc de la baisse des énergies consommées et des rejets de gaz à effet de serre.

Dans le métier de la production de peinture routière, Colas a mis au point Cellmark, le premier marquage aqueux VNTP, c'est-à-dire offrant la même visibilité de jour comme de nuit, par temps sec ou par temps de pluie. Ce produit à l'eau n'utilise aucun solvant volatil. Le

second produit nouveau expérimenté en 2005 et qui sera lancé durant l'année 2006 est le marquage dit **Malpac**, procédé particulier pour accélérer le séchage des marquages et permettre une remise en circulation très rapide. Il permet donc une amélioration de la productivité des chantiers de marquage et de la satisfaction de l'utilisateur de la chaussée.

La filiale Resipoly Chrysol a mis au point un nouveau vernis polyuréthane aliphatique en phase aqueuse, le **Resilthan W**. Ce vernis destiné au marché des sols industriels et des sols décoratifs pour des secteurs de haute technologie ne contient aucun solvant, ce qui en fait le premier d'une nouvelle gamme visant à supprimer les solvants dans les préparations.

Cette démarche de substitution s'applique aussi à des produits utilisés dans le cycle de fabrication : les anti-adhérents pour matériels d'épandage sont remplacés de plus en plus largement par l'huile de colza, les solvants d'ateliers par des produits lessiviels ou des solutions bactériennes ; au Danemark, l'usage par Colas Danmark des solvants chlorés de laboratoires a chuté de 5 000 litres à moins de 100 litres par an, grâce à un changement de méthode d'analyse.

### Prosign, nouvelle filiale Colas, championne de la substitution

Cette société de production et d'application de marquage routier est entrée dans le Groupe en 2005 avec de solides références en matière d'environnement. Lauréate de nombreux prix et distinctions remis par l'Ademe ou le Salon des Maires et des Collectivités Locales, dont le prix Eco-Produit, elle a mis au point en quelques années :

- des produits de couleur sans dérivés de plomb ;
- des enduits à froid méthacryliques à faible émission de Composés Organiques Volatiles (COV) ;
- des peintures solvantées à haut extrait sec sans toluène (moins de 30 % de solvant) ;
- des produits en phase aqueuse (< 5 % de COV) sans éther de glycol.

## Bruit

Colas a beaucoup investi, depuis une quinzaine d'années, dans le développement de produits de plus en plus performants qui réduisent de plusieurs décibels les bruits de roulement des véhicules. Ceux-ci constituent l'une des nuisances les plus souvent citées par les riverains, en particulier dans les agglomérations. Le bruit est un véritable enjeu sociétal auquel sont confrontés les donneurs d'ordre.

Dix ans après Colsoft, **Rugosoft a reçu le Décibel d'or européen 2005** et a été également primé lors du congrès de l'International Road Federation à Bangkok. Ce revêtement allie un très haut niveau de sécurité et une forte absorption du bruit (sept à huit décibels). Fin 2005, les équipes de R&D ont mis au point un produit encore plus performant, qui permet de gagner plus de neuf décibels.

## RECYCLAGE

Le recyclage pour Colas est un autre axe fondamental d'actions pour le développement durable puisque le Groupe est l'un des principaux producteurs et utilisateurs de matériaux pour les travaux publics. On distingue quatre types de recyclage ou de valorisation de rebuts en technique routière.

**Le premier** consiste à incorporer des rebuts ou « matières premières secondaires » de façon à apporter des propriétés nouvelles à la chaussée : c'est une situation « gagnant-gagnant » pour le producteur de rebuts ou de coproduits et pour le marché utilisateur. Colas a un long savoir-faire dans ce domaine avec : Colsoft, enrobé silencieux incorporant de la poudrette de caoutchouc issue de pneus usagés ; Scintiflex, revêtement esthétique par incorporation de déchets de miroiterie ; Mur Fractal, panneau antibruit incorporant des déchets de bois, etc. En 2005, la mise au point du Compogom permet de réaliser des sous-couches à partir de pneus automobiles broyés.

**Le second** valorise les déchets générés par les métiers de la route et plus généralement du BTP. Les premières plateformes de recyclage du Groupe en France ont été lancées, en 1975, par Les Docks d'Orly et, en 1988, avec la SARM à Strasbourg. Colas a ensuite généralisé ces plateformes : recyclage de déblais terreux avec le procédé Ecosol, qui a permis de valoriser en graves normées 250 000 tonnes de matériaux ordinaires dans la seule Île-de-France en 2005, réemploi des croûtes d'asphalte de trottoir (25 % dans les asphaltes normés mis en œuvre pour la Ville de Paris), concassage de bétons de démolition dans les 18 installations Colas en France, recyclage en place de revêtements routiers bitumineux (300 000 m<sup>2</sup> traités cette année par la seule filiale Colas Sud-Ouest) ou incorporation de ces revêtements en centrale d'enrobage pour la production de nouveaux enrobés. Cela illustre le caractère fortement recyclable des matériaux de la route.

### Recyclage des enrobés : le contraste France – États-Unis

Aux États-Unis, le recyclage des enrobés est une pratique ordinaire, acceptée par les donneurs d'ordre et en croissance. Les filiales américaines affichent des chiffres éloquentes : 13,5 % de recyclage sur une production totale de près de 18 millions de tonnes d'enrobés, ce qui représente l'équivalent de la production de 18 postes d'enrobage.

En Europe, et surtout en France, le recyclage est encore peu utilisé puisqu'il atteint moins de 5 % chez Colas, en raison de la résistance au changement en matière technique des donneurs d'ordre publics. Colas Nord-Picardie a investi dans un poste d'enrobage mobile de forte capacité destiné à ces opérations avec des taux de recyclage importants (jusqu'à 50 %).

### Colas Centre-Ouest remporte le second prix environnement de la FNTF

Ce prix sur le thème de « La valorisation des excédents et des déchets sur un chantier de Travaux Publics », avec le parrainage du ministère de l'Écologie et du Développement Durable, du ministère de l'Équipement et des Transports, et de l'Ademe, a été remporté pour l'expérience menée sur la RD 28 en Eure-et-Loir.

**Le troisième** consiste en une substitution à qualité et coût équivalents, sorte de relation neutre et équilibrée entre le secteur qui génère les rebuts et le secteur qui les utilise : gravats de démolition dont les bétons sont concassés, fines de centrales thermiques entrant couramment dans la fabrication des matériaux enrobés, laitiers sidérurgiques dont Screg Est a traité 250 000 tonnes en Lorraine en 2005. Dans ce type de valorisation, les aléas sont plus importants. Colas a ainsi été conduit à fermer l'installation Granufos de valorisation de laitiers dans la région de Marseille, et Écoballast, la filiale de recyclage de ballast ferroviaire chez Seco-Rail.

**Le quatrième** relève d'une volonté administrative ou politique qui impose l'utilisation de matériaux subnormaux, aux qualités techniques médiocres, dans une optique d'intérêt public (mâchefers d'incinération d'ordures ménagères ou sables de fonderie). Ces matériaux ne sont utilisés que s'ils sont imposés au cahier des charges ou s'ils font l'objet d'une subvention. Colas gère, par exemple, plus de 40 % des mâchefers du Grand Lyon et a valorisé, cette année, 100 000 tonnes de sables de fonderie en Nord-Picardie. Colas veille à ce que ce type de valorisation n'affaiblisse pas la qualité et la durabilité des ouvrages ainsi réalisés.

**Au total**, l'ensemble de ces valorisations et recyclages représente un tonnage de plus de 5 millions de tonnes de matériaux en France, soit près de 15 % de la production d'agrégats du Groupe en France, ce qui équivaut à l'exploitation de 12 carrières.

## ACTIVITÉS ET CHANTIERS D'ENVIRONNEMENT

En 2005, l'activité spécifiquement environnementale au sein de certaines filiales s'est poursuivie, avec Cosson dans les déchets banals en Île-de-France, Picheta dans les déchetteries des artisans du bâtiment ou dans les travaux de dépollution de sols, ou l'agence Pollution Service de Colas Environnement et Recyclage. Ces activités permettent une compréhension des problématiques environnementales, aident à la mise en œuvre de la certification ISO 14001 et contribuent à la formation des équipes en charge des questions d'environnement dans le Groupe.

Quelques chantiers et réalisations particulières à dimension environnementale prononcée ont ainsi été menés à bien en 2005 :  
– mise en œuvre de 160 000 m<sup>2</sup> de Coletanche pour l'étanchéité d'un stockage de déchets de la société Borax près de Dunkerque (Colas Nord-Picardie) ;  
– mise au point du procédé Greenflex pour les parcs de stationnement, permettant d'insérer dans un enrobé spécialement conçu des graines de gazon afin de réaliser des parkings paysagers ;

- réhabilitation HQE d'une résidence à Villemaison-sur-Orge (91), en entreprise générale (Colas Bâtiment) ;
- réalisation d'une chaussée-réservoir sous le parking d'une grande surface à Gardanne (13), avec des matériaux issus du recyclage de pneus (procédé Draingom) ;
- dépollution, à Valernes (04), de la nappe phréatique d'une ancienne décharge industrielle de produits chimiques ayant pollué deux torrents de montagne (Pollution Service).

## Dialoguer avec la société civile

Colas répond à grand nombre d'attentes sociétales par ses activités. Le métier de construction et de maintenance d'infrastructures place le Groupe au centre de la vie économique et sociale.

### CONTRIBUER À LA DIFFUSION ET AU PARTAGE DE CONNAISSANCES

Dans le respect des objectifs et des choix des sphères publiques et sociales, Colas apporte à celles-ci une contribution d'origine privée, sous différentes formes, à partir des retours d'expérience acquis depuis de longues années sur tous les continents et sous tous les climats : partenariats public-privé, dispositifs tels qu'IMAGE ou encore projets de recherche en commun, transferts de compétences dans des pays où le Groupe n'est pas implanté, participations ou organisations de colloques, conférences, salons à vocation internationale, éducative, professionnelle ou simplement grand public.

#### Un outil d'évaluation du patrimoine routier : IMAGE (Informatisation Multicritère pour l'Analyse et la Gestion des Équipements)

Somaro a développé un véhicule équipé d'une caméra vidéo, d'un GPS et d'une centrale inertielle, qui enregistre et numérise la route et son environnement. Chaque image est géo-référencée et tous les équipements peuvent être localisés et mesurés (signalisation horizontale, signalisation verticale, obstacles latéraux, largeur de chaussée, rayon de courbure, etc.). Ce repérage permet de constituer une base de données à partir de laquelle tous les équipements de la route pourront être gérés. Le référencement dans les trois axes permet de calculer des courbes de visibilité en tout point du tracé et de valider ou non le marquage en place. C'est l'outil par excellence d'une gestion du patrimoine routier pour une meilleure planification de l'entretien et du renouvellement des équipements.

Opérations réalisées en 2005 :

- fin du relevé de 4 000 km de routes pour le Conseil Général de la Marne ;
- relevé d'altimétrie de zones inondables pour la Direction Régionale de l'Équipement d'Île-de-France ;
- relevé de routes pour la plateforme d'Orly ;
- relevé des équipements et analyse visuelle de l'état des routes des zones d'activités près de Tours.

#### Transferts de technologie

Dans certains pays où Colas n'est pas ou n'était pas implanté, des transferts de technologie sont mis en place au bénéfice d'administrations locales :

- en Malaisie et au Mexique : assistance au dimensionnement de chaussée dans le domaine des revêtements bitumineux minces ;
- en Afrique du Sud : aide à la refonte d'une politique d'enduits superficiels.

#### Le Congrès Mondial de l'Émulsion (CME)

Colas a lancé le premier Congrès Mondial de l'Émulsion en 1993. Le CME a pour objet de réunir à intervalles réguliers les spécialistes du procédé physico-chimique de l'émulsion, en provenance de tous pays et de tous secteurs d'activité (peinture, alimentaire, cosmétique, phytosanitaire, pharmacie, photographie, encres, détergents, matières plastiques, bitume) ainsi que du monde de la recherche universitaire, afin de favoriser les transferts de connaissances. Après le succès du premier Congrès (1 000 participants), ces rencontres ont été pérennisées. Le prochain Congrès se tiendra à Lyon en 2006.

### PARTICIPER À LA VIE COLLECTIVE LOCALE AU TRAVERS DES FILIALES ET DES ÉTABLISSEMENTS

En France, au-delà d'une participation active à un certain nombre d'actions locales de réinsertion, intégrée à la politique de ressources humaines, la participation à la vie collective locale revêt essentiellement la forme de mécénats culturels (un peu plus d'une douzaine) ou sportifs (plus d'une centaine d'équipes), qui expriment les valeurs d'ouverture et de dynamisme du Groupe et de ses équipes.

À l'international, ces actions sont encore plus variées et reflètent la diversité des pays où Colas est implanté :

- 73 actions de solidarité en liaison avec des ONG locales ;
- 31 actions de mécénat culturel ;
- une centaine d'événements ou de sponsorings d'équipes de sport.

On peut citer également le soutien financier aux initiatives déployées pour aider les populations sinistrées après le passage de l'ouragan Katrina aux États-Unis, ou la participation bénévole de collaborateurs au programme « Adopt-a-Highway » consistant à nettoyer les abords des routes en Alberta (Canada).

#### À Madagascar, Colas et la Route de la Vanille

Les collaborateurs de Colas qui réalisent la Route de la Vanille, à Madagascar, ont conscience des enjeux que représente cette infrastructure de 300 km en matière de développement : il s'agit de désenclaver « le triangle de l'or noir malgache », constitué par les villes de Sambava, Vohémar et Antalaha, qui assure la moitié de la production de vanille dans le monde. Colas a cherché à optimiser les retombées de ce chantier pour la population locale : construction de bases-vie réutilisables pour un usage civil, formation de personnels locaux, éducation sanitaire dans les villages traversés. Le groupe Colas n'a jamais quitté la Grande Île, même dans les périodes économiques et politiques difficiles. La construction de la Route de la Vanille représente une occasion supplémentaire de montrer l'engagement de Colas envers ce pays ainsi que le sens du métier de bâtisseur de routes.

#### **FAVORISER LA DIFFUSION DES IDÉES, DES CONNAISSANCES DU MONDE VERS LES COLLABORATEURS ET LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS DE COLAS, POUR UNE MEILLEURE PERCEPTION DES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ**

Gérée au niveau de Colas maison mère, cette politique couvre trois grands domaines : les arts, avec la Fondation Colas, qui fait entrer l'art moderne dans les lieux de travail des collaborateurs du Groupe ; les sciences humaines, sociales, économiques, politiques, avec le Cercle Colas, qui invite régulièrement des penseurs et des acteurs de la vie contemporaine à s'exprimer librement sur un thème clé de leur choix ; les sciences dures, avec la création en 2005 des Rencontres Scientifiques Colas, en partenariat avec le magazine de référence « La Recherche », qui fait intervenir, sur le site du Campus Scientifique et Technique de Magny-les-Hameaux, des personnalités scientifiques, sur des sujets de physique, chimie, technologie, informatique, modélisation mathématique et numérique. Enfin, Colas s'associe à des manifestations plus événementielles, comme le Festival de Jazz de Marciac depuis plusieurs années ou, à Nantes et Amiens, en 2005, la célébration du centenaire de Jules Verne.

#### En 2005, le Cercle Colas a accueilli

- Patrick Légeron, Psychiatre au centre hospitalier Sainte-Anne à Paris : « La psychologie du changement » ;
- Catherine Wihtol de Wenden, Directrice de recherche au CNRS : « Faut-il ouvrir les frontières à l'immigration de travail ? » ;
- Michel Serres, Membre de l'Académie Française : « La mondialisation » ;
- Marcel Bozonnet, Administrateur Général de la Comédie Française : « La Comédie Française, un théâtre, une entreprise » ;
- Pierre-Cyrille Hautcoeur, Professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : « Systèmes financiers et déclin franco-allemand : une perspective de long terme ».

#### Trois Rencontres Scientifiques Colas en 2005

- « Prévoir le climat », avec Jean-Claude André, Directeur du Centre Européen de Recherche et Formation Avancée en Calcul Scientifique (CERFACS), et Philippe Courtier, Directeur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC) ;
- « Comment réduire le CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère : le stockage géologique ? », avec Christian Fouillac, Directeur de la Recherche du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), et François Guyot, Professeur à l'Université Denis-Diderot (Paris VII) et Directeur du Département de Minéralogie ;
- « Des nanotechnologies pour soutenir le développement technologique », avec André De Haan, Professeur à la Faculté Polytechnique de Mons, Belgique, et Jean-Christophe Dumetz, Directeur Général de NANOTECH SAS, Aix-en-Provence.

## Risques – Faits exceptionnels – Litiges

Les risques liés aux caractéristiques des métiers sont au centre de la gestion du Groupe et placés au niveau le plus adapté à leur appréhension, leur mesure, leur suivi et leur prévention. L'organisation décentralisée du Groupe demeure la clé de la gestion de ces risques.

L'analyse, la définition, l'évaluation des risques et la politique générale en matière de risques sont réalisées aux niveaux centraux, notamment par les remontées d'information à travers le « reporting » ou la diffusion des meilleures pratiques. Mais ce sont les filiales et les établissements qui traitent, maîtrisent et suivent leurs risques. Des échanges et un travail réguliers sont effectués depuis plusieurs exercices avec Bouygues maison mère, qui organise des réflexions communes sur les risques et plus particulièrement sur l'analyse d'éventuels risques majeurs et leur prévention. Colas participe à ce comité central de management. Les métiers exercés par Colas ne semblent pas très exposés à des risques majeurs, compte tenu de leur nature, de la dispersion des établissements et du nombre de chantiers réalisés. Colas adapte et améliore en permanence les procédures de gestion des risques liés aux métiers que les filiales exercent et intègre cette dimension dans la politique de formation qui met en place des stages de formation spécifiques destinés à l'ensemble des collaborateurs.

Colas porte un soin particulier à l'analyse et à la prévention des risques par un suivi de la sinistralité et une analyse des phénomènes de causalité. La gestion du risque est intégrée au système de gestion des filiales, au niveau le plus adapté à leur identification, leur prévention, leur maîtrise, leur gestion. La coordination et l'animation au niveau central à travers des outils de reporting performants permettent de mieux identifier les différents risques, de centraliser les retours d'expérience pour les rediffuser dans les filiales et de bâtir une politique et des actions de prévention.

### LES RISQUES OPÉRATIONNELS

Les activités industrielles (usines d'émulsion, de production de membranes bitumineuses, carrières, centrales d'enrobage ou d'asphalte...) relèvent en France de la réglementation des installations classées ou des carrières. Des engagements de remise en état des sites d'exploitation de carrières sont définis avec les DRIRE et les autorités préfectorales et font partie intégrante des autorisations d'exploitation. Le principe est identique dans les autres pays où Colas exploite ce type d'installations. Ces engagements sont provisionnés dans les comptes et remis à jour périodiquement. Ces risques sont également pris en compte par une politique générale et progressive de certification ISO 14001 déjà exposée.

L'activité travaux de Colas est réalisée à plus de 95 % en Europe ou en Amérique du Nord (États-Unis ou Canada). L'exposition au risque pays est donc faible, de même que les risques de non-paiement, puisque 60 % à 65 % du chiffre d'affaires sont réalisés pour des clients publics (États, collectivités territoriales), avec de nombreux contrats de faible montant.

Colas est sensible à la variation de l'approvisionnement et du coût des matières premières principalement liées au pétrole (bitume, carburants, fuel de chauffage, huiles) dans l'activité routière, ainsi que d'autres matières premières comme l'acier ou l'aluminium dans les activités de sécurité, signalisation, étanchéité. Un grand nombre de ces chantiers routiers et des engagements pris sont de courte durée. Les contrats contiennent, chaque fois que cela est possible, des clauses de révision de prix qui permettent de protéger ou de limiter les répercussions de hausses de prix sur les marges de l'entreprise. Dans certaines activités ou pour certains contrats, des contrats d'achat de plus long terme ou des couvertures peuvent être négociés au cas par cas.

### LES RISQUES LIÉS AUX PERSONNES

Ces risques sont d'une double nature : les risques d'accidents du travail et ceux liés aux déplacements. Le Groupe mène, depuis de très longues années, une politique extrêmement volontariste de prévention et de formation, qui a permis d'obtenir des améliorations significatives et permanentes, d'où une baisse importante et continue des taux d'accidents du travail ou de circulation routière.

### LES RISQUES TECHNIQUES

Ces risques semblent limités du fait du nombre de contrats réalisés chaque année. Les brevets et techniques ne semblent pas présenter de risques d'obsolescence. La politique de Colas en matière de recherche et de développement permet un renouvellement et une modernisation permanente de ce savoir technique.

### LES RISQUES FINANCIERS

Colas est peu exposé aux risques de change, puisque l'essentiel de l'activité est réalisé par des filiales locales dont les coûts de production sont dans la même monnaie que celle de facturation. Le risque de variations des taux d'intérêt est également réduit puisque le Groupe est en trésorerie nette positive et que seule la saisonnalité nécessite le recours à des emprunts à court terme. Les emprunts ou placements sont centralisés dans la même devise (euro, dollar US, CAD, etc.). Au 31 décembre 2005, Colas dispose d'une trésorerie disponible de 561 millions d'euros, auxquels s'ajoute un montant de 1158 millions d'euros de lignes bancaires confirmées (dont 78 millions d'euros étaient utilisés à fin décembre 2005). Colas n'est donc pas exposé à un risque de liquidité et dispose des moyens nécessaires à sa croissance.

## **LES ASSURANCES ET LA COUVERTURE DES RISQUES**

Le Groupe veille à protéger les actifs, les biens, les personnes contre les sinistres prévisibles qui peuvent être assurables, tout en préservant sa compétitivité. Une politique de prévention initiée de longue date et renforcée chaque année permet d'avoir un réel partenariat avec les compagnies d'assurances et a permis au Groupe de limiter fortement les hausses de tarification des polices d'assurance et/ou les réductions des conditions de garantie ou même de réduire le coût de certaines polices ces dernières années. De ce fait, Colas considère que la confidentialité sur le montant des primes et des conditions de garantie doit être maintenue, car il s'agit d'un élément important de compétitivité vis-à-vis de ses concurrents.

## **FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES**

Les sociétés sont engagées dans des procès ou litiges qui sont dans le cours normal de leurs activités. Les risques ont été évalués et provisionnés selon une méthode comparable à celle des exercices précédents, basée sur les retours d'expérience et l'analyse des directions et conseils juridiques du Groupe. À ce jour, il n'existe pas, à la connaissance de la société, un fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats et la situation nette du Groupe dans son ensemble.



## Prises de participation

Au cours de l'exercice 2005, les prises de participation significatives<sup>(1)</sup> ont été les suivantes :

Nom de la société	Siège social	% de détention
Prosign	La Garenne-Colombes (France)	100,00
Veluvine	Pays-Bas	100,00
Hoffmann Rt	Hongrie	100,00
Transbitum International	Hongrie	100,00
Pépin Gestion	Langon (France)	100,00
Cisarsky	République Tchèque	100,00
Delmas	Le Malzieu-Ville (France)	100,00
Sobex	La Réunion	100,00
Aucyka	Carbon-Blanc (France)	100,00
Giraud Construction	Barret (France)	100,00
Biancato Granulats	Sainte-Livrade-sur-Loz (France)	100,00
ACT Diagnostic	Lannion (France)	100,00
Sablères du Razès	Bram (France)	100,00
Ets Meslin	Barneville-Carteret (France)	100,00
Granulats Charente Limousin	Chabanais (France)	100,00
Granulats Charente Maritime	Saint-Porchaire (France)	100,00

Des acquisitions complémentaires de titres de participation ont été réalisées :

Nom de la société	Siège social	% acquis	Portant le % de détention à
Lotodé holding	Ploeren (France)	75,00	100,00
Strada	Pologne	41,73	100,00
Fera 69	Corbas (France)	50,00	100,00
Scsf Iasi	Roumanie	26,65	77,65
Société Lyonnaise d'Enrobés	Arnas (France)	15,09	76,09
Highway Resources Ltd	Singapour	10,00	75,00
Tipco Asphalt	Thaïlande	7,05	29,75

(1) Seuil d'information retenu : investissements supérieurs à 150 000 euros.

## Perspectives

En 2005, Colas a réalisé une année remarquable avec une forte croissance du chiffre d'affaires, des résultats et de l'investissement : un chiffre d'affaires de 9,5 milliards d'euros (+ 18,9 %) qui génère un résultat net par du Groupe de 307 millions d'euros (+ 22,3 %), une capacité d'autofinancement de 783 millions d'euros (+ 25 %), des investissements nets de 495 millions d'euros, un bilan sans endettement net puisque la trésorerie nette est positive de 415 millions d'euros.

Le carnet de commandes Groupe à fin janvier 2006 s'élève à 5,23 milliards d'euros, en progression d'environ 17 % (16 % en métropole et 18 % en outre-mer et à l'international) par rapport à fin janvier 2005. En France comme à l'international, les besoins d'aménagements urbains et d'infrastructures restent importants. Les opérations en cours ou à l'étude permettent d'envisager un bon volume d'activité au premier semestre 2006. Même si les incertitudes économiques, budgétaires, monétaires et les aléas climatiques incitent à rester prudent, l'exercice 2006 semble présenter des caractéristiques semblables à celles de 2005.

De nouveaux projets d'acquisitions sont ciblés. Certains pourraient aboutir au cours de l'exercice 2006, en France comme à l'international.

En fonction de la concrétisation de ces projets et de la confirmation de la bonne orientation des marchés au second semestre, Colas devrait franchir en 2006 une nouvelle étape dans sa stratégie de développement rentable, avec un chiffre d'affaires supérieur à 10 milliards d'euros, grâce à des atouts inchangés : un réseau d'entreprises profitables, dont une bonne partie de l'activité est peu cyclique, une part croissante d'activités industrielles dotées d'outils performants, un chiffre d'affaires réalisé à plus de 95 % dans des pays développés, sans exposition dans des pays instables, une solidité financière, une organisation simple, flexible, de plus de 1 200 établissements proches de leur marché et rassemblant 60 200 collaborateurs.

## Résultat de Colas SA et son affectation

Les Commissaires aux comptes de la société donneront dans leur rapport leurs appréciations sur les comptes qui vous sont soumis. Ceux-ci ont également été examinés, conformément aux dispositions légales, par le Comité d'Entreprise.

Le bénéfice de la société mère s'élève à 209 119 678,24 euros contre 155 889 251,28 euros en 2004. La somme disponible constituée par le bénéfice de l'exercice, augmenté du report à nouveau antérieur et augmenté d'un effet de changement de méthode comptable, comptabilisé au crédit du report à nouveau à l'ouverture de l'exercice, ressort à 361 280 238,22 euros, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

– à la réserve légale	296,10 euros,
– à la distribution d'un dividende	
pour un montant total de	154 356 820,80 euros,
à compter du 28 avril 2006,	
– le solde au report à nouveau	206 923 121,32 euros.

Le dividende de 4,80 euros par action de 1,50 euro nominal est éligible, pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 243 bis du Code général des impôts. Les dividendes au litre des trois derniers exercices ont été de :

- 2002 : 2,88 euros, assorti d'un avoir fiscal de 1,44 euro ;
- 2003 : 2,88 euros, assorti d'un avoir fiscal de 1,44 euro ;
- 2004 : 3,40 euros (éligible, pour les personnes physiques soumises à l'impôt sur le revenu, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 243 bis du Code général des impôts).

Nous vous proposons que ce dividende puisse être payé en numéraire ou en actions au choix de l'Actionnaire, dans les conditions suivantes :

- le prix d'émission des actions nouvelles serait égal à 95 % de la moyenne des premiers cours de Bourse de l'action Colas aux vingt séances de Bourse précédant le jour de la réunion de la présente Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende ;
- les demandes pourraient ne représenter qu'une partie du dividende revenant à un même Actionnaire mais devraient porter sur un nombre entier d'actions ;
- lorsque le montant des dividendes égal à l'option de l'Actionnaire pour le paiement du dividende en actions ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'Actionnaire obtiendrait le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété par une soulte en espèces versée par la société ;
- les Actionnaires pourraient opter pour le paiement du dividende net en espèces ou en actions auprès de la société émettrice à compter du 28 avril 2006 et jusqu'au 19 mai 2006 inclus. Au-delà de cette date, le dividende serait payé uniquement en numéraire ;
- les Actionnaires qui auraient exercé l'option pour le paiement du dividende en actions recevraient des actions qui seraient créées jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

### Rémunération des mandataires sociaux

#### Président-Directeur Général :

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par la société en 2005 à Monsieur Alain Dupont, Président-Directeur Général, s'est élevée à 924 100 euros (924 100 euros en 2004). La rémunération brute variable au titre de l'année 2005, fonction d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, qui lui sera versée en 2006, s'élèvera à 1 380 000 euros (1 334 000 euros versés en 2005 au titre de l'exercice 2004). Au vu de la progression des bénéfices au cours des six dernières années, une prime exceptionnelle égale à 50 % de la rémunération variable au titre de l'exercice 2005, soit 690 000 euros, lui sera versée en 2006. Par ailleurs, Monsieur Alain Dupont a perçu, en 2005, un montant de 15 000 euros de jetons de présence versés par Colas SA (15 000 euros en 2004) et un montant de 24 392 euros de jetons de présence au titre de son mandat d'Administrateur de la société Bouygues, société mère au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce (24 392 euros en 2004). Ainsi, l'ensemble des rémunérations octroyées au titre de l'exercice 2005 correspond, sur une base pro forma, à une rémunération effective d'environ 1 274 067 euros<sup>(1)</sup> (à comparer à 964 947 euros, au titre de l'exercice 2004).

Monsieur Alain Dupont bénéficie d'un régime de retraite complémentaire, en tant que membre du Comité de Direction Générale de Bouygues, de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce complément de retraite ne conduit pas à constituer de provision puisque ce régime a la forme d'un contrat d'assurances souscrit auprès d'un organisme extérieur au Groupe. Il a été soumis à la procédure des conventions réglementées.

#### Administrateurs salariés :

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Michel Rouillet par Colas Inc, filiale de Colas SA, en 2005, au titre de sa fonction de Président-Directeur Général, s'est élevée à 504 598 euros (478 660 euros en 2004). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2005, basée sur l'évolution des résultats de l'Amérique du Nord, du groupe Colas et d'objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2006, s'élève à 623 597 euros (434 944 euros versés en 2005 au titre de 2004). Par ailleurs, il a perçu, en 2005, un montant de 15 000 euros de jetons de présence versés par Colas SA. Ainsi, l'ensemble des rémunérations octroyées au titre de l'exercice 2005 correspond, sur une base pro forma, à une rémunération nette d'environ 480 142 euros<sup>(1)</sup> (à comparer à 390 014 euros au titre de l'exercice 2004).

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Thierry Montouché par la société en 2005, au titre de sa fonction salariée de Secrétaire Général, s'est élevée à 324 582 euros (312 400 euros en 2004). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2005, basée sur l'évolution des résultats du groupe Colas et d'objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2006, s'élève à 150 000 euros (120 000 euros versés en 2005 au titre de 2004). Par ailleurs, il a perçu, en 2005, un montant de 15 000 euros de jetons de présence versés par Colas SA. Ainsi, l'ensemble des rémunérations octroyées au titre de l'exercice 2005 cor-

respond, sur une base pro forma, à une rémunération nette d'environ 205 624 euros<sup>(1)</sup> (à comparer à 187 908 euros au titre de l'exercice 2004).

Administrateurs dont la rémunération est assurée par la société Bouygues, société mère au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, soit Messieurs Olivier Poupard-Lafarge, Olivier Bouygues :

Se reporter au document de référence Bouygues.

Ces deux Administrateurs ont perçu, en 2005, de la société Colas un montant de 15 000 euros, chacun, au titre de jetons de présence.

#### Autres Administrateurs :

Les jetons de présence versés par la société en 2005 aux autres membres du Conseil d'administration, Messieurs Christian Balmes, Jean-François Guillemin, représentant permanent de la société Bouygues, Patrick Le Lay, se sont élevés à 15 000 euros chacun.

(1) Rémunération brute moins cotisations sociales, CSG, CRDS et impôt sur le revenu, soit 58 % environ sur une base pro forma (convertie à un cours moyen de l'année en euros quand la rémunération est en devises).

## Capital

### ÉVOLUTION DU CAPITAL EN 2005

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, le capital de la société s'élevait à 48 233 545,50 euros et était divisé en 32 155 697 actions au nominal de 1,50 euro chacune.

Compte tenu de 438 000 actions souscrites par l'exercice d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice 2005, de 204 474 actions souscrites au titre de l'exercice de l'option de paiement en actions du dividende de l'exercice 2004 et de l'annulation de 640 500 titres (238 800 en mars 2005 et 401 700 en septembre) conformément au programme de rachat d'actions, le capital social de la société s'élève, au 31 décembre 2005, à 48 236 506,50 euros, divisé en 32 157 671 actions de 1,50 euro nominal.

### RÉPARTITION DU CAPITAL

Sur la base de la constatation du capital au 4 janvier 2006, la composition de l'actionariat de Colas, au 31 décembre 2005, est la suivante : Bouygues SA détient directement et indirectement 96,42 % du capital, les fonds communs « Colas en actions » et « Colas shares » détenus par les collaborateurs du groupe Colas détiennent 1,23 %.

Au 31 décembre 2005, Colas SA ne détient aucune action en propre.

### COURS ET VOLUME DE L'ACTION

La valeur du titre à la Bourse de Paris a évolué en 2005 entre 115,00 euros au plus bas et 159,50 euros au plus haut, pour clôturer l'année à 143,60 euros, soit une progression de 20,7 % par rapport au cours du 31 décembre 2004, à comparer à une progression de l'indice CAC 40 de 23,4 % sur la même période.

## ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Année	Mois	Cours extrêmes		Nombre de litres échangés	Capitaux en millions d'euros
		+ haut	+ bas		
2003	Janvier	68,90	66,00	35 613	2,4
	Février	68,00	66,70	26 095	1,8
	Mars	67,80	65,50	22 402	1,5
	Avril	80,00	66,00	68 756	5,1
	Mai	83,70	72,50	56 439	4,4
	Juin	86,90	79,00	62 906	5,2
	Juillet	96,40	82,60	116 728	10,2
	Août	91,05	85,00	128 313	11,6
	Septembre	91,00	83,15	36 189	3,2
	Octobre	93,30	86,85	71 695	6,5
	Novembre	94,00	89,00	103 784	9,6
	Décembre	91,60	86,30	87 585	7,9
2004	Janvier	91,90	86,65	161 653	14,6
	Février	92,40	88,90	21 040	1,9
	Mars	95,90	90,10	15 120	1,4
	Avril	99,50	92,05	16 408	1,6
	Mai	95,50	92,00	335 910	31,9
	Juin	95,85	92,45	20 530	2,0
	Juillet	95,00	93,10	27 161	2,6
	Août	95,40	93,20	29 834	2,8
	Septembre	102,50	94,00	30 144	3,0
	Octobre	107,60	100,00	26 237	2,7
	Novembre	107,00	103,20	16 499	1,7
	Décembre	120,00	105,00	28 606	3,3
2005	Janvier	131,50	115,90	15 228	1,9
	Février	131,00	115,00	27 405	3,4
	Mars	129,30	120,20	19 831	2,5
	Avril	125,50	119,70	25 305	3,2
	Mai	137,10	118,70	478 062	59,6
	Juin	135,80	129,40	32 806	4,3
	Juillet	134,90	130,00	25 761	3,4
	Août	137,00	131,20	27 215	3,7
	Septembre	156,50	133,20	39 606	5,7
	Octobre	159,50	140,20	87 747	12,8
	Novembre	147,90	140,00	12 923	1,9
	Décembre	145,90	140,00	27 994	4,0
2006	Janvier	143,90	137,50	16 883	2,4

## OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 1995 avait autorisé le Conseil d'administration à mettre en place des options de souscription d'actions réservées à des dirigeants et salariés de la société et de certaines sociétés qui lui sont liées. Un seul plan consenti en mars 2000, pour lequel le délai d'exercice des options est de sept ans (chaque option donne droit de souscrire à une action), reste en vigueur (2 000 options sur ce plan n'ont pas été exercées).

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 avril 2005 a renouvelé l'autorisation au Conseil d'administration de mettre en place des options de souscription d'actions réservées à des dirigeants et salariés de la société et de certaines sociétés qui lui sont liées.

Conformément aux articles L. 225-184 et L. 225-180 II du Code de commerce, le présent rapport informe l'Assemblée Générale des opérations réalisées en vertu de ces autorisations et en application des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

### Octroi d'options par la société ou par les sociétés liées ou contrôlées

Par la société :

En 2005, aucune option donnant droit à la souscription d'actions Colas nouvelles n'a été consentie par la société.

Par les sociétés liées :

Un montant de 892 500 options donnant droit à la souscription d'actions Bouygues nouvelles a été attribué à 439 collaborateurs de Colas ou de ses filiales par Bouygues dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce. Le prix d'exercice de ces options est de 31,34 euros et leur durée de validité est de sept ans à compter de la date d'attribution qui est le 21 juin 2005. Les options pourront être levées après l'expiration de la quatrième année à compter de la date d'attribution, soit à compter du 21 juin 2009.

Les options consenties à des mandataires sociaux de Colas sont les suivantes : 100 000 options à Monsieur Alain Dupont, 13 000 options à Messieurs Thierry Montouché et Michel Roulet.

Les dix salariés ayant reçu le plus grand nombre d'options sont les suivants : Messieurs Alain Benquet, Yves François, Louis Gabanna, Bernard Gaillard, Hervé Garnier, Thierry Genestar, Xavier Lepercq, Christian de Pins, Bruno Tabarié, 13 000 options chacun (Thierry Montouché et Michel Roulet étant déjà déclarés parmi les mandataires sociaux au titre de leur mandat d'Administrateur de Colas SA).

Les mandataires sociaux et les salariés de la société n'ont pas reçu au cours de l'exercice 2005 d'autres options consenties par des sociétés liées à la société dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce ou par des sociétés contrôlées par la société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

### Levées d'options par les mandataires sociaux et les salariés de la société

Levées d'options d'actions Colas par les mandataires sociaux et les salariés de la société :

Les levées d'options d'actions Colas effectuées en 2005 par des mandataires sociaux ont été les suivantes : au titre du plan 2000 et à un prix d'exercice de 43,65 euros, Messieurs Alain Dupont, 10 600 actions, Thierry Montouché, 10 600 actions, et Michel Roulet, 10 600 actions.

Les levées d'options d'actions Colas effectuées en 2005 par les dix salariés de la société ayant souscrit au moyen desdites levées le nombre d'actions le plus élevé ont été les suivantes : au titre du plan 2000 à un prix d'exercice de 43,65 euros, Messieurs Michel Chappat, Hervé Garnier, Xavier Lepercq, 10 600 actions chacun, Philippe Gresset, Hubert Hoffstetter, 10 000 actions chacun, Laurent Le Boulc'h 5 500 actions, Gilles Nicolle 4 500 actions, Thierry Genestar, Christian de Pins, 4 200 actions chacun (Thierry Montouché et Michel Roulet ont déjà été déclarés parmi les mandataires sociaux au titre de leur mandat d'Administrateur de Colas SA).

L'ensemble des exercices d'options de souscription d'actions Colas en 2005 a donné lieu à la création de 438 000 actions, à une augmentation de capital d'un montant de 657 000 euros et à un montant de prime d'émission de 18 461 700 euros.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le nombre total d'options encore en cours de validité ne portait plus que sur 2 000 actions de 1,50 euro nominal. Si toutes ces options étaient exercées, le capital social serait augmenté de 3 000 euros.

Levées d'options d'actions de sociétés liées par les mandataires sociaux et les salariés de la société :

En 2005, Monsieur Alain Dupont a levé 188 447 options d'actions Bouygues, qui lui avaient été attribuées le 18 septembre 2001, à un prix d'exercice de 28,67 euros.

Les levées d'options d'actions Bouygues effectuées en 2005 par les dix salariés de la société ayant souscrit au moyen desdites levées le nombre d'actions le plus élevé ont été les suivantes : Messieurs Yves François 4 120 actions à un prix d'exercice de 33,47 euros et Il 840 actions à un prix d'exercice de 25,18 euros, Benoît de Bodman 4 120 actions, Alain Clotte 2 943 actions, Jean-Claude Guédé 1 177 actions, François Lhote 1 177 actions, Michel Forgues 400 actions, toutes au prix d'exercice de 33,47 euros, Nicolas Cricchi 132 actions au prix d'exercice de 23,41 euros.

### Options de souscription d'actions Colas en cours de validité au 31 décembre 2005

Date du Conseil d'administration :	21 mars 2000
Nombre d'options consenties <sup>(1)</sup> :	480 000
dont mandataires sociaux :	31 800
dix salariés de la société :	60 700
Prix d'exercice <sup>(1)</sup>	43,65 €
Date de départ d'exercice :	21 mars 2005
Date d'expiration des options :	21 mars 2007
Nombre d'options en cours de validité au 31/12/2005 <sup>(1)</sup> :	2 000
Répartition des options par catégorie de bénéficiaires :	
– principaux dirigeants <sup>(2)</sup> :	0 (nombre de bénéficiaires : 0)
– autres bénéficiaires :	2 000 (nombre de bénéficiaires : 2)

(1) Les chiffres tiennent compte de la division du nominal de l'action par quatre et de la conversion en euros.

(2) Mandataires sociaux et salariés.

### RAPPORT SPÉCIAL SUR LES PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS

#### Programme de rachats et annulations d'actions 2005 (du 19/04/2005 au 19/10/2006)

L'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2005, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce, avait renouvelé l'autorisation donnée à votre Conseil de procéder à l'achat d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre de titres composant le capital social, pour une durée de dix-huit mois (946 950 actions, soit 2,93 % du capital ajusté de 32 357 897 actions conformément à la note d'information visa AMF05-171 en date du 23 mars 2005).

Cette autorisation a été utilisée par votre société au cours du deuxième trimestre 2005 puisque 401 700 actions ont été acquises au prix moyen de 124,00 euros pour un montant total de 49 810 800 euros.

L'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2005, dans sa quinzième résolution, a autorisé le Conseil d'administration à réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société. En application de cette disposition, le Conseil d'administration du 6 septembre 2005 a décidé de procéder à l'annulation des 401 700 actions acquises au cours du deuxième trimestre 2005.

#### Programme de rachat d'actions 2006 (du 19/04/2006 au 19/10/2007)

##### Descriptif du programme et demande d'autorisation à l'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2006

Nous soumettons à votre approbation une résolution ayant pour objet de renouveler l'autorisation donnée à votre Conseil pour une nouvelle durée de dix-huit mois, afin d'opérer sur les titres de la société, dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce lui permettant de procéder à l'achat d'actions de la société, dans la limite de 10 % du nombre de titres composant le capital social, tout en respectant en permanence le seuil de détention maximale défini à l'article L. 225-210 du Code de commerce. Cette autorisation se substituerait à compter de ce jour à celle précédemment accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2005 dans sa onzième résolution.

Conformément aux nouvelles dispositions fixées par la Loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie, supprimant le visa de la note d'information sur les programmes de rachat d'actions, et aux modifications apportées au règlement général de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) dans ses articles 241-1 et suivants quant aux contenu et modalités de diffusion de l'information au public, nous avons diffusé le descriptif du programme, qui vous est présenté ce jour, un mois calendaire avant la tenue de la présente Assemblée Générale Mixte par sa mise en ligne sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ainsi que sur celui de Colas ([www.colas.com](http://www.colas.com), rubrique informations financières, Colas en Bourse) et l'avons tenu à disposition gratuite auprès du public.



## Rapport du Conseil d'administration – groupe Colas

Les caractéristiques de ce programme sont les suivantes :

– Objectif unique : l'annulation des éventuelles actions rachetées, étant précisé que la réalisation de cet objectif devra se faire dans le respect de la législation et réglementation en vigueur.

– Modalités d'utilisation du programme :

- l'achat d'actions créées suite à l'exercice d'options de souscription d'actions par des collaborateurs et des dirigeants du Groupe pour un nombre maximal de 2 000 actions. Ces options distribuées en 2000 sont exerçables depuis 2005 ;

- l'achat d'actions vendues par les Fonds Communs de Placement dont les parts sont détenues par les collaborateurs du Groupe dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise, afin d'assurer si nécessaire les besoins de liquidités desdits fonds. Au 31 décembre 2005, ces fonds détenaient 394 142 actions Colas.

– Part maximale du capital visée : 400 000 actions, soit 1,2 % du capital actuel.

– Prix maximum d'achat : 180 €.

– Montant maximal payable par la société : 72 000 000 € sur la base du prix maximum d'achat.

– Modalités de financement : Colas se réserve la possibilité d'utiliser une partie de sa trésorerie disponible ou de recourir à l'endettement, à court et moyen terme, pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

– Calendrier de l'opération : 18 mois à compter de l'autorisation par l'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2006, soit jusqu'au 19 octobre 2007.

### Tableau synthétique des délégations au 31/12/2005

	Montant nominal maximum	AGM ou AGE	Durée	Résolution
Émission d'actions réservées aux salariés avec suppression du DPS	10 % du capital	19/04/2005	18 mois	n° 21
Émission d'actions ou valeurs mobilières de quelque nature que ce soit avec ou sans maintien du DPS Avec utilisation en cas d'OPE	30 M€	19/04/2005	26 mois	n°s 16-17-18 n° 19
Emprunts obligataires et titres assimilés	750 M€	15/04/2004	5 ans	n° 7
Achat par la société de ses propres actions	10 % du capital	19/04/2005	18 mois	n° 11
Annulation par la société de ses propres actions	10 % du capital par période de 24 mois	19/04/2005	18 mois	n° 15
Attribution gratuite d'actions de la société	10 % du capital au jour d'utilisation	19/04/2005	38 mois	n° 23
Attribution d'options donnant droit à la souscription d'actions ou l'achat d'actions	10 % du capital	19/04/2005	38 mois	n° 22

## Résolutions

Dans les résolutions qui vous sont présentées, nous soumettons à votre approbation les résolutions suivantes :

### **RÉSOLUTIONS QUI RELÈVENT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**

Nous vous demandons de vous prononcer sur l'approbation des comptes annuels de Colas SA arrêtés au 31 décembre 2005, le quitus au Conseil d'administration pour sa gestion, l'approbation des comptes consolidés, l'affectation du résultat, qui s'élève à 209 119 678,24 euros avec distribution d'un dividende de 4,80 euros par action, qui pourra être effectuée en numéraire ou en actions au choix de l'Actionnaire, avec mise en paiement à partir du 28 avril 2006, et l'approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> résolutions).

Il vous est proposé :

- de renouveler le mandat de deux Administrateurs pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007 (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> résolutions) ;
- d'autoriser votre Conseil à procéder, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à l'acquisition de ses propres actions, pour un nombre de titres qui ne pourra excéder 10 % du nombre total de titres composant le capital social à la date de réalisation des achats avec pour objectif l'annulation totale des actions acquises, conformément aux dispositions du règlement européen n° 2273/2003 entrées en application à compter du 13 octobre 2004. Cette autorisation, qui se substituera à celle conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2005, est sollicitée pour une période de dix-huit mois (7<sup>e</sup> résolution) ;
- de décider l'allocation d'un montant de jetons de présence aux Administrateurs (8<sup>e</sup> résolution) ;
- de donner tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et formalités (9<sup>e</sup> résolution).

## PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

### Résolutions

#### **RÉSOLUTIONS QUI RELÈVENT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**

Il vous est demandé d'autoriser, conformément à l'article L. 225-209 alinéa 4 du Code de commerce, votre Conseil, pour une durée de dix-huit mois, à réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital social, par période de 24 mois, et ce uniquement si la résolution relevant de la partie ordinaire présentée à l'Assemblée en vue d'autoriser le Conseil à acheter les propres actions de la société est votée (10<sup>e</sup> résolution).

Il vous est proposé également d'autoriser le Conseil d'administration à augmenter le capital dans la limite de 10 % du capital social en faveur des salariés du groupe Colas et des salariés des sociétés qui lui sont liées au sens de la législation française en vigueur, adhérant à un Plan d'Épargne Colas, pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée. Le prix de souscription sera fixé par le Conseil sans pouvoir être supérieur à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité est supérieure ou égale à dix ans (11<sup>e</sup> résolution).

Il vous est demandé d'approuver deux projets d'apports partiels d'actifs par Colas à deux sociétés, Colas Mayotte et Colas Madagascar, pour permettre à ces deux filiales, dont le capital sera intégralement détenu par Colas, de reprendre et de poursuivre l'activité travaux exercée par des agences Colas dans ces deux pays. L'objectif est en effet de filialiser l'activité à Mayotte et à Madagascar (12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> résolutions).

Il vous est demandé de donner tous pouvoirs pour faire tous dépôts et publicités (16<sup>e</sup> résolution).

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur ces résolutions.

Le Conseil d'administration

## Rapport spécial du Président du Conseil d'administration

### RENDANT COMPTE DES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE DANS LA SOCIÉTÉ (ARTICLE L. 225-37 ET 225-68 DU CODE DE COMMERCE)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément aux articles L. 225-37 et 225-68 du Code de commerce, je vous rends compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne en place dans votre société.

## Le Conseil d'administration

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Composition

Le Conseil est composé actuellement de huit Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de deux ans.

#### Évolution de la composition du Conseil en 2005

L'Assemblée Générale du 19 avril 2005 a renouvelé les mandats d'Administrateurs de Alain Dupont, Christian Balmes, Olivier Bouygues, la société Bouygues, Thierry Montouché et Michel Rouillet. Les mandats de Michel Derbesse et Philippe Gresset venus à échéance n'étaient pas re-présentés.

#### Modifications de la composition du Conseil proposées à l'Assemblée

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 19 avril 2006 de renouveler pour une période de deux ans les mandats de Olivier Poupard-Lafarge et Patrick Le Lay.

#### Réunions

Le Conseil d'administration se réunit en séance ordinaire en principe deux fois par an (février et septembre). En février, le Conseil arrête les comptes de l'exercice précédent, il examine les axes stratégiques des métiers et du Groupe ; en septembre, il s'informe sur l'activité du premier semestre, examine les comptes du premier semestre, analyse l'activité et les résultats estimés de l'exercice et de l'année suivante. D'autres réunions du Conseil (juin et septembre) se tiennent lorsque l'activité du Groupe ou des événements le requièrent. L'ordre du jour du Conseil des séances ordinaires est divisé en général en trois parties : activité et perspectives ; examen des comptes ; questions juridiques. Un dossier consacré à ces questions est remis à chaque Administrateur.

#### Comité et collège

Le Conseil est assisté dans l'exécution de sa mission par un comité des comptes et un collège des rémunérations.

#### BILAN DE L'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2005

Au cours de l'exercice 2005, le Conseil s'est réuni deux fois. Le taux moyen de présence de ses Administrateurs a été de 89 %.

De l'historique des réunions du Conseil en 2005, on peut extraire ici les éléments essentiels. Le Conseil a arrêté les comptes annuels et semestriels après rapport du comité des comptes, pris connaissance des états financiers, fixé le montant et les modalités de paiement du dividende et approuvé la note d'information du programme de rachat d'actions. Il a en particulier ouvert la possibilité de recevoir le dividende en actions.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale le renouvellement du mandat de six Administrateurs. Il a examiné l'évolution de chacune des activités du Groupe, les orientations stratégiques et notamment celle concernant les activités industrielles et leur stratégie d'acquisition induite, les investissements de l'année (dont les acquisitions réalisées en 2004 et leur impact en termes de productions, de réserves de granulats et de chiffres d'affaires), le budget d'investissements de l'exercice 2005 (les dossiers d'acquisitions à l'étude), la politique générale de certification qualité environnement, les résultats en matière de sécurité, le développement des activités de recyclage de matériaux. Le Conseil a examiné, le 6 septembre 2005, les principales options choisies, les états financiers du premier semestre 2005 en normes IFRS et françaises, a constaté le très faible impact sur les comptes de ces nouvelles normes, notamment du fait que Colas avait anticipé ces changements et fait évoluer sa comptabilité régulièrement en retenant les méthodes préférentielles qui convergeaient vers ces normes. Il a approuvé l'adhésion de Colas à un Plan d'Épargne Collectif pour la Retraite du groupe Bouygues.

## FONCTIONNEMENT DES COMITÉ ET COLLÈGE MIS EN PLACE PAR LE CONSEIL

Les attributions et les règles de fonctionnement sont définies par le règlement intérieur du Conseil.

### Le comité des comptes

Décidé fin 2002 et créé en février 2003, le comité des comptes examine, avant présentation au Conseil, les comptes semestriels et les comptes annuels. Il s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement de ces comptes et vérifie les procédures internes de collecte et de contrôle des informations concourant à leur établissement. Il pilote l'attribution des mandats de commissariat aux comptes.

Le comité des comptes est composé de Olivier Poupard-Lafarge (Président), Christian Balmes et Thierry Montouché.

Le comité des comptes s'est réuni à deux reprises, en février et en septembre 2005. Le taux de présence des membres a été de 100%. Au cours de ses réunions de février et septembre 2005, le comité des comptes a notamment examiné le bilan consolidé d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004 du groupe Colas et les comptes à fin juin 2005 établis pour la première fois selon les normes IFRS. En septembre, il a examiné les règles retenues pour la comptabilisation du contrat PFI de Portsmouth (comptabilisation selon la méthode de l'avancement des travaux et sous forme de reconnaissance d'une créance financière à l'actif du bilan).

### Le collège des rémunérations

Créé le 17 avril 1991, il a pour mission de proposer au Conseil la rémunération à allouer au Président-Directeur Général, ainsi que les avantages mis à sa disposition. Il est composé aujourd'hui d'Olivier Poupard-Lafarge et Olivier Bouygues. Il se réunit chaque année. La dernière réunion a eu lieu en février 2005 pour examiner la rémunération du Président.

## LE CONTRÔLE INTERNE DE LA SOCIÉTÉ

La société Colas, en tant que société de tête d'un groupe de 505 sociétés réparties dans une quarantaine de pays, met en œuvre des procédures de contrôle interne, en particulier dans les domaines comptable et financier, au service de ses orientations stratégiques, afin de s'assurer que les informations comptables et financières reflètent avec sincérité l'activité de la société et du Groupe, et de veiller à ce que les actes de gestion, la réalisation des opérations, le comportement des collaborateurs s'inscrivent dans le respect de la réglementation et des règles et principes directeurs auxquels la société Colas se conforme. Comme pour tout système de contrôle, la société ne peut garantir totalement que les risques qu'il vise à supprimer sont totalement éliminés.

## L'ORGANISATION DU GROUPE

L'organisation du Groupe est basée sur les principes suivants :

- une activité filialisée : la quasi-totalité de l'activité est réalisée par des filiales en général détenues à 100% par Colas SA, à l'exception de quelques agences situées en Afrique de l'Ouest, dans l'Océan Indien et en Europe centrale ;
- une forte décentralisation, afin de placer la prise de décision au niveau le plus pertinent et efficace : elle repose sur un nombre limité de niveaux hiérarchiques – en général, trois niveaux principaux de responsabilité. Chaque responsable exerce ses fonctions dans le cadre de délégations de pouvoirs ;
- une responsabilité économique et financière qui s'exerce dans le cadre d'entités juridiques indépendantes (identité de périmètre juridique et financier) ;
- un contrôle régulier, périodique, des actions et des résultats par rapport à des objectifs définis et suivis dans des documents élaborés à dates régulières sur la base de principes, de règles et de procédures de gestion communs et identiques qui sont suivis par la totalité des sociétés et des collaborateurs du Groupe.

En France comme à l'international, l'activité est réalisée par des centres de travaux ou des unités industrielles qui opèrent sur un territoire géographiquement défini (par exemple un département en France), dirigés chacun par un responsable opérationnel et ses équipes qui visent à atteindre des objectifs financiers et qualitatifs.

Ces centres sont fédérés par des filiales régionales (en France) et/ou nationales (à l'international). Ces filiales sont dotées chacune d'un organe de direction – en général, président et directeurs fonctionnels en charge d'animer, de développer et de contrôler l'ensemble de l'activité de leur société.

Six directeurs généraux animent, supervisent et contrôlent ces filiales. Trois sont en charge de l'international, trois sont en charge, chacun, d'une marque de filiale routière et de filiales à activité spécialisée.

Cette organisation peut tenir compte de certaines spécificités (pays, activité, taille).

L'ensemble des filiales et les directeurs généraux bénéficient de l'assistance des directions fonctionnelles de Colas SA qui apportent leur expertise (audit interne, comptabilité et consolidation, communication, finance, juridique, matériel, recherche et développement, ressources humaines et systèmes d'information). Ces directions définissent et font évoluer les règles et les procédures du Groupe dans leur domaine. Elles travaillent en étroite collaboration avec les directeurs fonctionnels des filiales. Des réunions rassemblent au moins une ou plusieurs fois par an tous les responsables d'une discipline du Groupe afin d'échanger, de diffuser l'information, de mettre à jour les connaissances.

Dans ce contexte, l'ensemble des dirigeants s'attachent à ce que l'importance du contrôle interne soit au centre des préoccupations des collaborateurs dans les sociétés qui constituent le Groupe (anciennes ou nouvelles). La stratégie menée depuis de nombreuses années est une stratégie de croissance et de développement conduite avec prudence, rigueur et maîtrise. Le principe de transparence du contrôle interne aide au respect de ces principes. Le par-

tage de ces principes s'appuie sur la compétence des collaborateurs qui, pour un grand nombre, ont une forte ancienneté, engendrée par un système basé sur la promotion interne régulière, ou qui ont rejoint le Groupe suite aux nombreuses acquisitions réalisées, et qui partagent ces valeurs, déjà présentes dans les sociétés acquises et/ou acquises après leur entrée dans le Groupe. Enfin, des membres de la direction générale et des directions fonctionnelles (finance, comptabilité, juridique) sont présents au sein des conseils d'administration des sociétés les plus importantes.

## LES OBJECTIFS, PROCÉDURES DE CONTRÔLE ET RISQUES

Les procédures de contrôle sont reliées à des objectifs définis régulièrement et compatibles avec les stratégies régionales arrêtées et mises en œuvre. Ces objectifs sont définis lors de deux exercices de prévisions appelés budgets. Ces budgets sont établis par filiale et par direction générale (deux fois par an : en janvier, réactualisés en septembre), incluant chiffre d'affaires, résultats, indicateurs financiers principaux. Ces budgets constituent des engagements sur les objectifs de l'exercice, examinés et approuvés par la Direction Générale. Ils sont complétés par les budgets d'investissements de matériels (investissements corporels) de l'exercice présentés par chaque filiale et examinés avec les budgets et des plans stratégiques à trois ans comportant des prévisions de niveau d'activité et de résultat.

### Risques majeurs généraux

Colas est membre d'un comité de management des risques majeurs organisé et géré par sa maison mère Bouygues dont la mission consiste à renforcer l'identification et la maîtrise de risques majeurs. Ce comité se réunit quatre fois par an. Ses travaux portent sur l'analyse des risques, la gestion des crises et la formation. Des journées de formation ont été organisées au bénéfice de 73 dirigeants du Groupe en 2005 (67 travaillant en métropole, 4 dans les départements et territoires d'outre-mer, 2 à l'international).

### Risques spécifiques à l'activité

#### – Prise de commandes, chiffre d'affaires et résultats dans un groupe fortement décentralisé :

La nature de l'activité routière ou des activités diversifiées conduit le Groupe à prendre en commande, réaliser, comptabiliser environ 100 000 chantiers dans l'année. En métropole, le chantier moyen réalisé est d'environ 66 000 euros. Aux milliers de chantiers de petite taille et de courte durée s'ajoutent quelques grands chantiers en France et surtout à l'international, en Europe centrale, aux États-Unis et dans l'Océan Indien. La prise de commandes suit en grande majorité la réponse à des appels d'offres. Les études et la prise de commandes sont sous la responsabilité des responsables d'exploitation en charge de plus de 1 200 établissements répartis à travers le monde pour être au plus près des besoins du client et des marchés à réaliser. La multiplicité des contrats et leur faible montant répartissent les risques d'erreurs ou de mauvaises réalisations et permettent de limiter les risques de perte importante sur un contrat. Des outils d'étude et de suivi analytique des contrats sont à la dis-

position des entités. Très tôt et bien avant l'obligation des normes comptables, Colas a opté pour la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement qui permet un meilleur contrôle du chiffre d'affaires et des résultats de chantiers. Des outils informatiques, notamment en France, permettent un suivi de performances des chantiers au jour le jour. Les résultats des activités de travaux et de services correspondent aux prestations mesurées, acceptées par le client et éventuellement complétées d'une évaluation interne. Les contrôles de validité sont sous la responsabilité des organes de direction des filiales du Groupe.

– **Les commissions de marchés** : les soumissions à des marchés de taille importante ou exceptionnels par leur nature, ainsi que les projets dans un nouveau pays (ces éléments sont définis dans les procédures internes et/ou dans les délégations de pouvoirs), doivent être soumis à l'approbation préalable d'une commission de marchés de la filiale ou du Groupe. Ainsi, en 2005, 73 commissions de marchés se sont réunies pour examiner les conditions de réponse à des appels d'offres, se répartissant ainsi : 26 dans l'Océan Indien, 26 en Europe centrale, 6 au Maroc et en Afrique, 11 en France métropolitaine et aux Antilles, 4 en Europe du Nord, soit un nombre en augmentation de 57 % par rapport à 2004 ;

– **Les acquisitions, cessions** : Colas s'est toujours développé avec une forte proportion de croissance externe (acquisitions). Un processus d'acquisition étant par nature porteur de risque, toute création, acquisition ou cession d'entreprise (titres ou actifs) ou de biens immobiliers fait l'objet de demandes préalables d'investissements ou de désinvestissements spécifiques, avec constitution d'un dossier d'étude défini dans le guide des procédures internes. Les dossiers d'acquisition analysent la cible, l'existant, les risques éventuels, un plan d'entreprise à cinq ans, les éléments financiers essentiels et leurs conséquences au niveau de la société acquéreur et du Groupe. Ces opérations sont présentées à la Direction Générale du Groupe et font l'objet d'un accord préalable avant présentation au Conseil d'administration de la filiale réalisant l'acquisition. Ainsi, en 2005, cinq commissions se sont réunies pour examiner les conditions d'acquisition de sociétés ou d'actifs ;

– **Des actifs immobilisés importants** : l'activité nécessite un parc matériel et un nombre d'installations de production importants. Les investissements sont réalisés dans le cadre d'autorisations annuelles. Le montant des investissements réalisés est suivi mensuellement. Les procédures d'achats d'équipements visent à optimiser les prix d'acquisition dans le cadre, pour certains équipements, de protocoles négociés au niveau Groupe (France, Europe, monde). L'entretien et les visites légales de ces équipements sont sous la responsabilité des directions du matériel des filiales dont les objectifs sont la protection du patrimoine et la productivité des chantiers. La durée des amortissements des équipements est définie au niveau Groupe pour optimiser les possibilités de déduction fiscale et veiller à ce que la valeur comptable des actifs ne soit jamais inférieure à leur valeur économique. Chaque année, le parc matériel est ré-analysé afin d'éliminer des bilans les matériels qui doivent être réformés et mis au rebut.

– **Des stocks et biens immobilisés** : ils font l'objet d'inventaires physiques réguliers et d'une certification annuelle.

– **Sécurité et Santé** : la sécurité au travail et durant le transport des hommes est une priorité pour chaque société du Groupe. D'importants efforts humains et financiers sont consacrés à l'amélioration des conditions de sécurité et de protection des hommes. Un système de contrôle, de suivi et de reporting de ces indicateurs est organisé ;

– **Environnement** : les réglementations environnementales font l'objet de vérifications régulières de leur respect. Les obtentions des certifications ISO de qualité et environnementales se poursuivent avec l'objectif d'une certification pour l'ensemble des installations industrielles. Une Direction Environnement, au niveau de Colas SA, dispose d'un réseau de correspondants dans les filiales. Elle veille à faire appliquer les orientations définies par la Direction Générale en laissant une large autonomie aux filiales pour s'adapter au mieux à chaque problématique spécifique locale ;

– **Éthique** : dans ce domaine du respect de l'éthique et de l'intégrité, des règles ont été établies et énoncées depuis de nombreuses années, reprises dans un fascicule des principes de conduite et rappelées en première page du fascicule des principes de gestion. En 2005, une lettre du Président-Directeur Général a été envoyée à l'ensemble des dirigeants du Groupe pour réaffirmer que ces principes étaient intangibles et que personne ne pouvait les transgresser. Ces principes sont rappelés régulièrement lors de réunions, séminaires, conventions régionales, nationales ou internationales. Des dispositifs de formation, de contrôle et de reporting sont en place. Ainsi, depuis deux ans, des efforts importants ont été consacrés à la tenue de séminaires de formation réalisés en association avec des juristes professionnels extérieurs : en République tchèque (novembre 2003), en Hongrie (février 2004), en Suisse (avril 2004), en Finlande (avril 2004), en Angleterre (septembre 2004, avril, mai, juillet 2005), au Danemark (septembre 2005). En France, de nouvelles actions de formation sont programmées pour le début de l'année 2006 et seront dispensées à un ensemble très large de collaborateurs de filiales. Des amendes pour infraction aux règles de concurrence ont été infligées à certaines filiales en 2005, notamment à la filiale Colas Île-de-France – Normandie. En dehors du fait que des procédures d'appel de ces décisions sont en cours, ces sanctions de faits isolés, souvent très anciens (15 ans) ou antérieurs à la date d'entrée des sociétés concernées dans le Groupe, ne reflètent absolument pas l'application, par les filiales, des principes de conduite du groupe Colas qui réaffirme sa volonté inflexible d'exercer l'ensemble de ses métiers dans le respect total de l'éthique et des lois.

### Risques financiers et comptables

#### Élaboration des informations financières et comptables

L'élaboration des informations financières et comptables est réalisée à partir d'éléments issus des chantiers (comptabilité à l'engagement). Ces éléments sont transmis aux unités de travaux qui les complètent, les valident puis les transmettent à leur tour à la direction comptable de la filiale qui va les compléter, les valider, s'assurer de leur cohérence, pour élaborer les comptes sociaux et consolidés de la filiale. Chaque filiale ou territoire (à l'international) constitue ainsi un palier de consolidation. Le reporting est conçu pour être totalement

homogène avec les états consolidés, les évaluations sont identiques, les éléments qui doivent être retraités sont à tout moment identifiés, les budgets, le reporting et la consolidation sont établis à partir des mêmes structures économiques et selon les mêmes définitions. L'organisation est basée sur les structures de gestion du Groupe, de l'échelon de base jusqu'au niveau le plus synthétique : chantier ou unité industrielle, agence, filiale, Groupe. Les règles comptables utilisées sont les normes IFRS.

#### Documents, règles et procédures de gestion et de contrôle interne

Dans le cadre du contrôle interne, les principaux documents et procédures sont les suivants :

- les rapports de chantier, d'atelier, et les rapprochements de factures (périodicité quotidienne) ;
- les enregistrements des engagements de dépenses (personnel, matériel et fournitures) ;
- les analyses de prix de revient de chantier : suivi à tout moment du total des dépenses engagées sur un chantier ;
- les rapports d'activité par filiale et/ou pays (périodicité mensuelle) ;
- les situations périodiques qui établissent les résultats du centre ou de l'agence (périodicité mensuelle par centre/agence) ;
- les tableaux mensuels de résultat après impôt (périodicité mensuelle pour filiales et Groupe) qui sont consolidés et permettent, le quinze de chaque mois suivant le mois d'activité, de connaître le chiffre d'affaires, les principaux indicateurs financiers et les résultats, y compris le résultat net du Groupe. Ces chiffres sont comparés mensuellement au niveau de chaque filiale et de chaque direction générale avec les budgets ;
- les bilans et comptes de résultat trimestriels ;
- les situations de trésorerie arrêtées journalièrement par les sociétés : elles permettent de réaliser une consolidation journalière au niveau métropole et un état consolidé mensuel pour l'ensemble du Groupe. Ces chiffres sont comparés avec les prévisions mensuelles sur un horizon de trois mois ;
- les réunions avec les principaux dirigeants en charge de l'exploitation des filiales, organisées en général tous les deux à trois mois, sous la présidence du Président-Directeur Général de Colas SA, pour analyser l'évolution de l'activité, de la conjoncture, de la stratégie, ainsi que des questions d'actualité.

Les principes de gestion et de contrôle sont définis, pour l'essentiel, dans les documents suivants : fascicule de principes de gestion du Groupe, fascicule de principes de conduite, charte environnementale, délégations de pouvoirs, notes d'instruction émanant de la Direction Générale, des directions fonctionnelles, des directions régionales et des filiales. Ces documents sont en grande partie regroupés dans un manuel de principes de gestion couvrant les principaux domaines de l'entreprise et mis à disposition sur un serveur intranet.

#### Normes comptables – Moyens – Consolidation centrale

Les états financiers consolidés suivent les règles comptables définies par le Groupe et diffusées par la Direction de la Comptabilité et de la Consolidation. Ces règles sont définies en coordination avec la société mère Bouygues. Ces règles comptables sont généralisées à l'ensemble des filiales afin d'avoir une consolidation homogène. Lorsque les normes locales sont différentes, celles-ci font l'objet de retraitements. La liasse de consolidation utilisée est identique



dans l'ensemble du Groupe et la remontée des informations pour la consolidation se fait par paliers pour des raisons de rapidité et de qualité du traitement de l'information. Les méthodes comptables respectent les principes de sincérité, de véracité, de prudence et de permanence dans le temps. Les comptabilités générale et analytique de chaque entité doivent à tout moment être en parfaite concordance. Les moyens humains comprennent une quinzaine de personnes pour Colas SA, environ 200 personnes dans les sièges des filiales métropolitaines, 400 en agences et, à l'international, environ 150 personnes dans les sièges et 300 en agences ou sur chantiers, soit, au total, plus de 1 000 personnes pour un périmètre qui comprend 505 sociétés consolidées. En 2005, le Groupe qui s'était préparé au passage aux normes IFRS a établi ses premiers comptes consolidés en normes IFRS avec succès et maintenu un double référentiel : normes françaises et normes IFRS.

### Risques financiers

Dans la société Colas SA, comme dans les filiales métropolitaines, la signature d'engagement de crédit n'est pas déléguée. À l'international, les pouvoirs sont restreints à un nombre très limité de collaborateurs en fonction des législations sur les sociétés locales. Les émissions de cautions ou d'engagements hors bilan ne sont en général pas déléguées, sauf pour Colas SA où le Conseil d'administration a délégué au Président-Directeur Général le pouvoir d'émettre avais, cautions ou garanties à hauteur d'un montant maximum de 150 000 000 d'euros. Il n'y a pas de subdélégation de pouvoirs, à l'exception de l'émission des cautions de marchés (subdéléguées à des fondés de pouvoir, dans le cadre de règles de nombre et de qualité de signataires) et à l'exception des règlements de dépenses (également subdélégués à une liste limitée de fondés de pouvoirs avec des règles de fonctionnement sécuritaires). Le niveau et la composition de ces engagements font l'objet d'un compte rendu au Conseil d'administration deux fois par an. Dans les filiales, à l'exception des remises en état des carrières, le pouvoir d'émettre des cautions ou garanties n'est pas délégué. En France, la règle interne veut que les engagements hors bilan soient émis au bénéfice des filiales par Colas SA. À l'international, chaque société a ses propres règles en fonction des législations locales.

En France, la gestion de la trésorerie est centralisée et s'appuie sur des conventions entre Colas SA et ses filiales. Ainsi, les opérations de crédit ou de placement de la trésorerie excédentaire sont gérées par la Direction Financière de Colas SA dans le cadre d'une charte de fonctionnement pour encadrer les risques liés à ces opérations. Les mêmes principes sont diffusés aux filiales à l'international qui gèrent leur trésorerie dans la devise locale du pays. L'appréciation et la gestion des risques de change et leur couverture éventuelle sont décentralisées mais en liaison avec la Direction Financière de Colas SA. À l'international, les contrats de crédit qui sont négociés localement sont systématiquement transmis préalablement à la Direction Financière du Groupe pour conseil en matière de conditions, de rédaction des contrats et de clauses juridiques. Les flux financiers en métropole ou à l'international font l'objet de procédures pour en assurer la sécurisation et réduire au maximum les risques de fraude (pouvoirs bancaires).

### Risques et Assurances

La politique de gestion des risques est centrée sur les hommes, les actifs de production et de transport, les chantiers et les produits fabriqués. Ces risques sont identifiés, analysés, en privilégiant une méthode de retour d'expérience. La prévention constitue l'axe majeur de travail pour bien évidemment diminuer la fréquence et l'intensité des sinistres. La politique intègre également la notion, importante dans les métiers Colas, de fractionnement des chantiers. Les enseignements issus des sinistres observés font l'objet d'une diffusion systématique et aussi large que possible, aussi bien verticale que transversale. En 2005, un groupe de travail a élaboré des recommandations sur l'achat et la vente de matériaux recyclés ; un second a travaillé sur l'interférence entre l'organisation des chantiers et les accidents de la circulation.

Les risques sont suivis par les directions fonctionnelles, en particulier la Direction Juridique, de chaque filiale, sous l'autorité de son président. Ces risques sont systématiquement répertoriés sur une base de données mise à jour en temps réel par les filiales. La Direction Juridique de Colas SA supervise et apporte, chaque fois que cela est nécessaire, son expertise à la gestion de ces risques.

Les risques estimés sont gérés à tous les niveaux par la prévention, le transfert juridique du risque, la conservation du risque ou l'assurance du risque. Les risques principaux sont obligatoirement assurés. Le transfert à l'assurance est conditionné en fonction de la définition et de l'évaluation du risque (probabilité de survenance du dommage). L'assurabilité du risque reste assujettie aux contraintes du marché de l'assurance. Certains risques sont assurés par des polices Groupe gérées par Colas SA sur la base d'informations des filiales ; d'autres peuvent être couverts facultativement dans le cadre de polices existantes (il appartient aux filiales d'adhérer à ces polices) ; enfin, à l'international, certaines polices d'assurance sont souscrites localement, soit pour répondre à la législation locale, soit pour couvrir des risques de fréquence nécessitant une gestion de proximité.

Les assurances de responsabilité garantissent les dommages aux tiers et recouvrent principalement l'assurance automobile obligatoire, la responsabilité civile travaux, produit, exploitation et décennale. Les montants de garantie sont adaptés aux risques encourus et sont généralement supérieurs à 5 000 000 d'euros.

Les assurances de dommage aux biens couvrent les dommages qui pèsent sur les éléments d'actifs du patrimoine des sociétés. Les montants de garantie sont généralement égaux à la valeur des biens.

Pour les ouvrages en cours de construction, une assurance spécifique est souscrite quand il existe une obligation contractuelle.

### INFORMATIQUE

Les systèmes d'information utilisés traitant de la comptabilité, des finances et des ressources humaines tendent à être uniformisés. Un logiciel unique est opérationnel en France métropolitaine depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. À l'international, le nombre de logiciels, dans ces domaines, est limité et tient compte des spécificités locales (deux logiciels en Europe, un aux États-Unis, un au Canada, un en Afrique/Océan Indien, Antilles). En 2006 sera testé dans une filiale régionale un nouveau logiciel « métiers » destiné à être généralisé

à l'ensemble des filiales France puis des filiales européennes, avec l'objectif d'améliorer la performance et le suivi de l'exploitation.

Une filiale dédiée à l'informatique du Groupe, la Speig, est en charge de la sécurité des sites et des échanges de données, de la fiabilité de ces systèmes, de leur évolution, de leur modernisation, de leur installation dans les filiales en France. Elle apporte une assistance aux sociétés à l'international.

La sécurité informatique vise à maintenir la disponibilité permanente des systèmes d'information et à veiller à ce qu'ils ne puissent être détournés de leurs fonctions initiales.

Face aux risques de vol, de malveillance interne ou externe, d'usages détournés ou d'accidents (incendie, inondation), des mesures spécifiques sont mises en place et améliorées de manière continue, afin notamment d'être en mesure de restaurer une situation avant incident : protection des données sensibles, développement des systèmes anti-intrusion, utilisation des procédures d'authentification et de traçabilité, sauvegardes fiables et régulières des données.

### AUDIT

La Direction Audit du Groupe est composée de six auditeurs encadrés par un directeur. Elle est directement rattachée au Président.

Les objectifs de l'audit interne consistent principalement en :

- l'évaluation du système d'organisation mis en place au sein des sociétés et établissements audités pour maîtriser leurs risques, assurer la protection du patrimoine, la fiabilité des comptes et de l'information, ainsi que le respect des règles et procédures du Groupe et la conformité aux lois et règlements en vigueur ;
- la proposition d'améliorations du fonctionnement de l'entité auditée afin qu'elle puisse accroître son efficacité.

Le programme annuel d'audit est approuvé par le Président. Il comporte en moyenne une dizaine de missions dans les entités françaises et internationales. Les entités ayant rejoint le Groupe récemment et celles dont le dernier audit remonte à plus de cinq ans constituent le cœur de cible du programme d'audit.

Ainsi, en 2005, ont été auditées : à l'international, le groupe des filiales canadiennes Terus, la société Colas Danmark et ses filiales, les sociétés indonésiennes Wasco, ABS et sa filiale SRC ; en France, la filiale GTOI à la Réunion, les filiales routières Screg Sud-Est, Sacer Paris-Nord-Est, Screg Grands Travaux, Colas Île-de-France – Normandie, la société de carrière CCM.

À ces missions d'audit d'établissements peuvent s'ajouter des missions à caractère plus technique ou plus ciblé, comme, en 2005, la mission de finalisation de l'audit des sociétés tchèques (audit démarré en 2004) ou la mise à disposition d'auditeurs pendant cinq semaines dans le cadre de l'étude d'une reprise de société.

Chacune des missions donne lieu à un rapport d'audit diffusé au Président, aux directeurs fonctionnels du siège de Colas SA, à la Direction Générale géographique concernée, pour l'international et l'outre-mer, ou à la Direction Générale de la société concernée, en France métropolitaine, ainsi qu'aux organes de Direction de l'entité auditée.

Un exemplaire de ce rapport est systématiquement adressé aux Commissaires aux comptes. La Direction Audit a, en retour, connaissance des rapports établis par les Commissaires aux comptes des sociétés du Groupe.

Les Commissaires aux comptes sont informés du programme annuel d'audit interne. Des réunions périodiques entre auditeurs internes et externes sont prévues pour connaître les travaux des uns et des autres et vérifier la complémentarité des diligences.

### INFORMATION ET COMMUNICATION

La production et la diffusion d'informations en interne et vis-à-vis des tiers participent au développement du contrôle interne. Les systèmes d'information en place permettent de gérer et de contrôler l'activité. Les collaborateurs sont également de ce fait sensibilisés à l'importance que revêt ce contrôle dans la communication d'informations fiables et conformes aux exigences légales.

La communication interne, rattachée au Président-Directeur Général, est en charge de diffuser un magazine d'informations deux fois par an, dénommé « Routes », dans l'ensemble des sociétés. Un portail intranet permet également la diffusion d'informations rapides et régulières. Des réunions annuelles réunissent les managers France et International, pendant lesquelles sont notamment présentées, à travers les budgets de chacun, les réalisations de chaque région ou filiale. Des conventions filiales et des conventions métiers constituent également des lieux privilégiés de diffusion d'informations et de « meilleures pratiques ».

La communication externe, rattachée au Président-Directeur Général, consiste à faire connaître les réalisations du Groupe (presse, relations publiques, mécénat...).

La communication financière, assurée par le Président-Directeur Général assisté du Secrétaire Général, consiste à communiquer à l'ensemble de la communauté financière (banques, analystes financiers, investisseurs, compagnies d'assurances) les informations qui leur sont nécessaires.

Le contrôle interne actuel a pour objectif de permettre à Colas le développement harmonieux d'une croissance rentable. Il est donc axé sur la prévention et la maîtrise des risques qui résultent des activités ou de toute autre nature, et a comme objectif majeur d'obtenir la fiabilité des états comptables et financiers, et de donner une image fidèle de Colas à ses actionnaires, ses clients et ses collaborateurs. Les efforts pour améliorer et moderniser ce contrôle interne sont et seront poursuivis. Le contrôle interne ne peut cependant constituer une garantie absolue et la vigilance dans ce domaine doit être permanente.

Le Président

## **Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le Rapport du Président du Conseil d'administration de la société Colas SA, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière (Exercice clos le 31 décembre 2005)**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Colas SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

La Défense et Paris, le 23 février 2006

Les Commissaires aux comptes

MAZARS & GUÉRARD

SALUSTRO REYDEL

Membre de KPMG International

Julien Marin Pache  
Gilles Rainaut

Jean-Claude Reydel

**ANNEXE AU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires sociaux**  
**(article L. 225-102-1 du Code de commerce)**

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
<b>DUPONT ALAIN</b>			
Colas	SA	Président-Directeur Général	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Bouygues	SA	Administrateur	90, avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris
Colas Centre-Ouest	SA	Représentant permanent de Colas	2, rue Gaspard-Coriolis – 44300 Nantes
Colas Est	SA	Représentant permanent de Spare (Société de Participations et d'Études)	6, rue André-Kiener – 68014 Colmar
Colas Île-de-France – Normandie	SA	Administrateur	2, rue Jean-Mermoz – BP 31 – 78771 Magny-les-Hameaux
Colas Midi-Méditerranée	SA	Représentant permanent de Colas	La Duranne – 345, rue Louis-de-Brogie – 13857 Aix-en-Provence
Colas Nord-Picardie	SA	Représentant permanent de Sprl (Sté de Partenariat et Réalisations à l'International)	235, boulevard Clemenceau – 59706 Marcq-en-Barœul
Colas Rhône-Alpes	SA	Administrateur	2, avenue Tony-Garnier – 69007 Lyon
Colas Sud-Ouest	SA	Représentant permanent de Colas	Avenue Charles-Lindberg – 33700 Mérignac
Cie Financière et Industrielle des Autoroutes « Cofiroute »	SA	Représentant permanent de Colas	6 à 10, rue Troyon – 92310 Sèvres
Smac	SA	Administrateur	40, rue Fanfan-la-Tulipe – 92100 Boulogne-Billancourt
Somaro	SA	Représentant permanent de Colas	3, rue des Beaunes – BP 16 – 78400 Chatou
Spac	SA	Administrateur	13, rue Madame-de-Sanzillon – 92112 Clichy
Société Parisienne d'Études, d'Informatique et de Gestion	SA	Administrateur	2-4, allée Latécoère – 78140 Vélizy-Villacoublay
Colasie	SA	Président-Directeur Général	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Colas Suisse Holding	SA	Administrateur	50, Route de Saligny – 1214 Vernier Genève – Suisse
Colas Inc.	INC	Administrateur Président du Conseil	10 Madison Avenue – Morristown – New Jersey 0796 7303 – États-Unis
Colascanada	INC	Administrateur	4984, place de la Savane – H4P 2M9 Montréal – Québec – Canada
Colas Ltd	LTD	Administrateur	Rowfant – RH 104NF Crawley – West Sussex – Royaume-Uni
Colas Danmark A/S	A/S	Administrateur	Fabriksparken 40 – 2600 Glostrup – Danemark
Grands Travaux Routiers	SACS	Représentant de Colas au Conseil de Surveillance	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine – Casablanca – 21700 – Maroc
Colas Émulsions	SACS	Représentant de Colas au Conseil de Surveillance	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine – Casablanca – 21700 – Maroc
La Route Marocaine	SACS	Membre du Conseil de Surveillance	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine – Casablanca – 21700 – Maroc
Société Moghrébienne d'Entreprises et de Travaux	SACS	Membre du Conseil de Surveillance	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine – Casablanca – 21700 – Maroc
Hindustan Colas Ltd	LTD	Administrateur	Richardson and Cruddas Building – Sir JJ Road – Byculla – Mumbai 400 008 – Inde
Tasco	SA	Administrateur	Tipco Tower, 118/1 Rama VI road – Samsen Nai, Phayathai – 10400 Bangkok – Thaïlande

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
<b>BALMES CHRISTIAN</b>			
Société des Pétroles Shell	SA	Président-Directeur Général	Immeuble Portes de la Défense – 307, rue d'Estienne-d'Orves – 92700 Colombes
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
<b>BOUYGUES OLIVIER</b>			
Bouygues	SA	Représentant permanent de SCDM Directeur Général Délégué	90, avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris
Bouygues Telecom	SA	Administrateur	Arcs de Seine – 1-20, quai du Point-du-Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
SCDM	SAS	Directeur Général	1, avenue Eugène-Freyssinet - 78280 Guyancourt
Télévision Française 1 (TF1)	SA	Administrateur	1, quai du Point-du-Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Bouygues Construction	SA	Administrateur	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
Eurosport	SA	Administrateur	3, rue Gaston-et-René-Caudron – 92798 Issy-les-Moulineaux
S I R	SNC	Gérant non associé	112, boulevard Haussmann – 75008 Paris
SIB	SNC	Gérant non associé	112, boulevard Haussmann – 75008 Paris
Finagestion	SA	Administrateur Président du Conseil d'administration	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
Cefina	SAS	Administrateur	132, boulevard Haussmann – 75008 Paris
Novasaur	SA	Administrateur	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
SCDM Énergie	SAS	Représentant permanent de SCDM Président	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
Sénégalaise des Eaux	SA	Administrateur	Centre du Hann – route du Front-de-Terre – BP 224 – Dakar – Sénégal
Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI)	SADI	Administrateur	1, avenue Christiani – Abidjan – Côte d'Ivoire
Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE)	SA	Administrateur	Abidjan 01 – BP 1222 – Abidjan – Côte d'Ivoire
Seci	SA	Président-Directeur Général Administrateur	34, avenue Houdaille – Tour Sidam – BP 4039 – Abidjan – Côte d'Ivoire
<b>GUILLEMIN JEAN-FRANÇOIS</b>			
Transmanche Construction	GIE	Administrateur unique	3, rue Stephenson – 78180 Montigny-le-Bretonneux
Consortium Stade de France	SA	Administrateur	ZAC du Courmillon-Nord – 93216 Saint-Denis
Bouygues Telecom	SA	Administrateur	Arcs de Seine – 1-20, quai du Point-du-Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
Colas	SA	Administrateur Représentant permanent de la société Bouygues	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt

## Rapport du Conseil d'administration – groupe Colas

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Représentant permanent	Siège social
<b>BOUYGUES</b>				
Société Technique de Gestion Industrielle – SOTEGI	SA	Administrateur	Georges Colombani	150, route de la Reine – 92100 Boulogne-Billancourt
C2S	SA	Administrateur	Pierre Marfaing	3, rue Alfred-Kastler – 78280 Guyancourt
Bouygues Bâtiment International	SA	Administrateur	Lionel Verdouck	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
Bouygues Travaux Publics	SA	Administrateur	Lionel Verdouck	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
Bouygues Immobilier	SA	Administrateur	Olivier Poupart-Lafarge	150, route de la Reine – 92100 Boulogne-Billancourt
Colas	SA	Administrateur	Jean-François Guillemin	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Bouygues Construction (ex-DTP)	SA	Administrateur	Olivier Poupart-Lafarge	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
Bouygues Bâtiment Île-de-France (ex-Financière des Flots)	SA	Administrateur	Lionel Verdouck	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
CATC SA	SA	Administrateur	Robert Brard	90, avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
<b>LE LAY PATRICK</b>			
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Bouygues	SA	Administrateur	90, avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris
Télévision Française 1 (TF1)	SA	Président-Directeur Général	1, quai du Point-du-Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
TPS Motivation	SA	Représentant permanent de TPS Sport	145, quai de Stalingrad – 92130 Issy-les-Moulineaux
TPS Gestion	SA	Représentant permanent de TF1 Développement	145, quai de Stalingrad - 92130 Issy-les-Moulineaux
TV Breizh	SA	Président Administrateur	Quai du Péristyle – 56100 Lorient
Telema	SAS	Représentant permanent de Télévision Française 1	26, rue Danton – 92300 Levallois-Perret
Prima TV	SA	Administrateur	Via Della Cordonata 7 – Rome – Italie
TF1 Films Production	SAS	Représentant permanent de TF1 International	1, quai du Point-du-Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
TVB Nantes	SA	Représentant permanent de TV Breizh	44, rue de Strasbourg – 44000 Nantes
Incunables et Cie	SAS	Président	112, boulevard Haussmann – 75008 Paris

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
<b>MONTOUCHÉ THIERRY</b>			
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Colas Centre-Ouest	SA	Représentant permanent de Spare	2, rue Gaspard-Coriolis – 44307 Nantes Cedex 3
Colas Est	SA	Administrateur	6, rue André Kiener – 68014 Colmar Cedex
Colas Midi-Méditerranée	SA	Administrateur	345, rue Louis-de-Broglie – 13857 Aix-en-Provence Cedex 3
Colas Nord-Picardie	SA	Représentant permanent de Spare	235, boulevard Clemenceau – 59706 Marcq-en-Barœul Cedex
Colas Rhône-Alpes	SA	Représentant permanent de Spare	2, avenue Tony-Garnier – 69007 Lyon
Colas Sud-Ouest	SA	Représentant permanent de IPF	Avenue Charles-Lindberg – 33700 Mérignac
Screg Est	SA	Représentant permanent de Spare	2, rue Virginie-Mauvais – 54015 Nancy
Screg Île-de-France – Normandie	SA	Représentant permanent de Spare	6, rue Galilée – 78280 Guyancourt
Screg Nord-Picardie	SA	Représentant permanent de Spare	2, rue du Port-Fluvial – 59211 Santes
Screg Ouest	SA	Représentant permanent de Spare	146, Quai Émile-Cormerais – 44800 Saint-Herblain
Screg Sud-Est	SA	Représentant permanent de Spare	2, avenue Tony-Garnier – 69007 Lyon
Screg Sud-Ouest	SA	Représentant permanent de Spare	Avenue Marcel-Dassault – 33700 Mérignac
Seco-Rail	SA	Représentant permanent de Colas	6, rue Émile-Pathé – 78403 Chatou Cedex
Smac	SA	Administrateur	40, rue Fanfan-la-Tulipe – 92100 Boulogne-Billancourt
Axter	SA	Représentant permanent de IPF	8, avenue Félix-d'Hérelles – 75016 Paris
Spac	SA	Représentant permanent de Colas	13, rue Madame-de-Sanzillon – 92110 Clichy
Société Parisienne d'Études d'Informatique et de Gestion	SA	Représentant permanent de Spare	2-4, allée Latécoère – 78140 Vélizy-Villacoublay
Développement Infrastructures	SAS	Administrateur	48, boulevard Marcel-Sembat – 69200 Vénissieux
Colas Inc.	Inc.	Administrateur	10 Madison Avenue – NJ 07960 Morristown – États-Unis
Colascanada	LTEE	Administrateur	4984, place de la Savane – H4P 2M9 Montréal – Canada
Colas Ltd	LTD	Administrateur	Rowfant – RH 104NF Crawley – West Sussex – Royaume-Uni
Colas Danmark A/S	SA (Danemark)	Administrateur	Fabriksparken 40 – 2600 Glostrup – Danemark
Ensign Holdings Highways	LTD	Administrateur	Rowfant – RH 104NF Crawley (West Sussex) – Royaume-Uni
ICB Emulsions Ltd	LTD	Administrateur	76 Ballyhannon Road – Portadown – Craigavon – BT 635 SE – County Armagh – Irlande
Colas Teoranta	LTD	Administrateur	Unit G 1 – Maynooth Business Campus – Maynooth – County Kildare – Irlande
AKA Rt	SA (Hongrie)	Administrateur	Lajos u. 26. – 1023 Budapest – Hongrie
Debreceni Magas Mely Es Utepito RT	SA (Hongrie)	Administrateur	Barna utca 15 – 4025 Debrecen – Hongrie



## Rapport du Conseil d'administration – groupe Colas

Dénomination des sociétés	Forme	Qualité dans la société	Siège social
<b>POUPART-LAFARGE OLIVIER</b>			
Bouygues	SA	Directeur Général Délégué Administrateur	90, avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris
SCDM	SAS	Directeur Général	1, avenue Eugène-Freyssinet – 78280 Guyancourt
Bouygues Telecom	SA	Administrateur	Arcs de Seine – 1-20, quai du Point-du-Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
Télévision Française 1 (TF1)	SA	Administrateur	1, quai du Point-du-Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Bic	SA	Administrateur	14, rue Jeanne-d'Asnières – 92110 Clichy
Bouygues Construction	SA	Représentant permanent de Bouygues	1, avenue Eugène-Freyssinet – Guyancourt – 78064 Saint-Quentin-en-Yvelines
Bouygues Immobilier	SA	Représentant permanent de Bouygues	150-152, route de la Reine – 92100 Boulogne-Billancourt
<b>ROULLET MICHEL</b>			
Colas	SA	Administrateur	7, place René-Clair – 92100 Boulogne-Billancourt
Colas Inc.	INC	Director President	10 Madison Avenue – NJ 07960 Morristown – États-Unis
Barrett Paving Materials Inc.	INC	Director	3 Becker Farm Road – NJ 07068 Roseland – États-Unis
Barrett Industries Corporation	INC	Director	3 Becker Farm Road – NJ 07068 Roseland – États-Unis
Delta Companies Inc.	INC	Director	114 South Silver Springs Road – MO 63702 Cape Girardeau – États-Unis
Nello LTeer Company	INC	Director	4551 John Tyler Highway – VA 23185 Williamsburg – États-Unis
Reeves Construction Company	INC	Director	844 Spring Street – GA 31719 Americus – États-Unis
HRI Inc.	INC	Director	1750 West College Avenue – PA 16801 State College – États-Unis
Colaska	INC	Director	10501 NE 38th Place – WA 98033 Kirkland – États-Unis
Simon Contractors	INC	Director	4819 South Industrial Service Road – WY 82003 Cheyenne – États-Unis
Sloan Construction Company	INC	Director	1600 West Washington Street – SC 29602 Greenville – États-Unis
Sully-Miller Contracting Company	INC	Director	1100 East Orangethorpe Avenue – CA 92801 Anaheim – États-Unis
Colascanada	LTEE	Administrateur Président du Conseil	4984, place de la Savane – H4P 2M9 Montréal – Canada
Sintra Inc.	INC	Administrateur	4984, place de la Savane – H4P 2M9 Montréal – Canada
DGOC Ltd	LTD	Administrateur	10451 Shellbridge Way, Suite 100 – BC V6X 2W8 Richmond – Canada
Terus Construction Company	LTD	Director	310-5460, 152 Street – BC V3S 5J9 Surrey – Canada
Works Alberta	LTD	Director	5555 Calgary Trail, Suite 1560 – Weber Centre – Edmonton – Alberta T6H 5P9 – Canada
Canadian Road Builders	INC	Director	8225 Coronet Road – TGE 4N7 Edmonton – Alberta – Canada
Tasco	PLC	Director	Tipco Tower – 118/1 Rama VI Road – Samsen Nai – Phayathai – 10400 Bangkok – Thaïlande

# États financiers consolidés – groupe Colas

---

<b>52</b>	Bilan consolidé
<b>53</b>	Compte de résultat consolidé
<b>54</b>	Tableau de variation des capitaux propres consolidés
<b>55</b>	Tableau des flux de trésorerie consolidés
<b>56</b>	Annexe aux états financiers consolidés
<b>90</b>	Rapport des Commissaires aux comptes

## Bilan consolidé au 31 décembre

en millions d'euros		2005	2004
	Notes		
Immobilisations corporelles	3.1	1 622	1 379
Immobilisations incorporelles	3.2	65	59
Goodwill	3.2	205	170
Participations dans les sociétés associées	3.3	264	237
Autres actifs financiers	3.4	100	109
Actifs d'impôts	3.5	64	48
<b>Actifs non courants</b>		<b>2 320</b>	<b>2 002</b>
Stocks	4.1	268	221
Clients	4.1	2 236	1 801
Actifs d'impôts	4.1	16	10
Autres créances et paiements d'avance	4.1	440	383
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.2	661	635
Instruments financiers	17	9	5
<b>Actifs courants</b>		<b>3 630</b>	<b>3 055</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>5 950</b>	<b>5 057</b>
Capital social et primes	5	291	321
Résultats accumulés		809	669
Réserve de conversion	5	44	(13)
Actions propres		-	(23)
Résultat de l'exercice		307	251
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>		<b>1 451</b>	<b>1 205</b>
Intérêts minoritaires		27	25
<b>Capitaux propres</b>		<b>1 478</b>	<b>1 230</b>
Dettes financières long terme	6	108	89
Provisions	7.1	471	413
Passifs d'impôts	8	59	46
<b>Passifs non courants</b>		<b>638</b>	<b>548</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes		133	131
Fournisseurs		2 133	1 793
Partie à moins d'un an de la dette long terme	6	38	50
Impôts courants		65	34
Autres dettes	9	1 233	1 087
Provisions	7.2	123	106
Concours bancaires et soldes créditeurs de banques		100	74
Instruments financiers	17	9	4
<b>Passifs courants</b>		<b>3 834</b>	<b>3 279</b>
<b>Total des capitaux et des passifs</b>		<b>5 950</b>	<b>5 057</b>

## Compte de résultat consolidé

en millions d'euros

		2005	2004
	Notes		
<b>Produit des activités ordinaires</b>	10	<b>9 541</b>	<b>8 024</b>
Achats consommés		(4 684)	(3 861)
Charges de personnel		(2 241)	(1 997)
Charges externes		(1 956)	(1 665)
Impôts et taxes		(133)	(121)
Autres produits et charges d'exploitation	11	336	250
Dotations nettes aux amortissements		(338)	(299)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(107)	(48)
Variations des stocks de production		4	6
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>422</b>	<b>289</b>
Autres produits et charges non courants	11	(32)	-
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>390</b>	<b>289</b>
Coût de l'endettement financier net	12.1	(10)	(7)
Autres produits et charges financiers	12.2	4	24
Charge d'impôt	13	(121)	(95)
Résultat des entreprises associées		49	42
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>312</b>	<b>253</b>
Part des intérêts minoritaires		5	2
<b>Résultat net consolidé (part du Groupe)</b>		<b>307</b>	<b>251</b>
Résultat par action	14	9,54	7,88
Résultat dilué par action	14	9,54	7,77

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en millions d'euros	Capital social et primes	Résultats accumulés	Réserve de conversion	Actions propres	Résultat de l'exercice	Capitaux part du Groupe	Intérêts minoritaires
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>291</b>	<b>559</b>			<b>204</b>	<b>1 054</b>	<b>17</b>
Écarts de conversion			(13)			(13)	
Changements de périmètre							6
Augmentations	30					30	4
Réductions		(2)		(23)		(25)	(2)
Résultat de l'exercice					251	251	2
Dividendes distribués		(91)				(91)	(2)
Autres variations		203			(204)	(1)	
<b>31 décembre 2004</b>	<b>321</b>	<b>669</b>	<b>(13)</b>	<b>(23)</b>	<b>251</b>	<b>1 205</b>	<b>25</b>
<b>Flux 2005</b>							
Écarts de conversion			57			57	1
Changements de périmètre							(3)
Augmentations	43	1				44	1
Réductions	(73)			23		(50)	
Résultat de l'exercice					307	307	5
Dividendes distribués		(109)				(109)	(2)
Autres variations		248			(251)	(3)	
<b>31 décembre 2005</b>	<b>291</b>	<b>809</b>	<b>44</b>		<b>307</b>	<b>1 451</b>	<b>27</b>

### Analyse du résultat affecté directement en capitaux propres

	31 / 12 / 05	31 / 12 / 04
Réserve de conversion	57	(13)
Instruments financiers	-	-
Réévaluation et divers	-	(1)

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

en millions d'euros	2005	2004
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	312	253
Ajustements pour :		
– Quote-part de résultat des sociétés associées	(49)	(42)
– Dividendes reçus de sociétés associées	27	23
– Dividendes des sociétés non consolidées	(2)	(3)
– Amortissements et dépréciations d'actifs non courants	339	303
– Plus et moins-values de cession	(26)	(43)
– Autres produits et charges calculés	51	33
Sous-total	<b>652</b>	<b>524</b>
Coût de l'endettement financier net	10	7
Charge d'impôt de l'exercice	121	95
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>783</b>	<b>626</b>
Impôts sur résultat payés	(111)	(105)
Variation du BFR lié à l'activité	10	162
<b>Trésorerie provenant de l'activité (a)</b>	<b>682</b>	<b>683</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(459)	(392)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	48	44
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	7	34
Sous-total	<b>(404)</b>	<b>(314)</b>
Acquisitions et cessions de titres de participation :		
– Prix d'acquisition des titres	(86)	(76)
– Prix de cession de titres	2	28
– Dette nette sur achats de titres	(33)	32
– Trésorerie acquise	21	21
Sous-total	<b>(96)</b>	<b>5</b>
Autres flux liés aux opérations d'investissements :		
– Dividendes reçus de sociétés non consolidées	2	3
– Variation des autres immobilisations financières	(28)	(16)
Sous-total	<b>(26)</b>	<b>(13)</b>
<b>Trésorerie affectée aux investissements (b)</b>	<b>(526)</b>	<b>(322)</b>
Variation des capitaux propres Groupe	43	28
Achats et reventes d'actions propres	(50)	(23)
Variation des capitaux minoritaires	1	2
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(109)	(91)
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	(2)	(2)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	48	39
Remboursements d'emprunts	(77)	(60)
Coût de l'endettement financier net	(10)	(7)
Autres flux liés aux opérations de financement		
<b>Trésorerie résultant du financement (c)</b>	<b>(156)</b>	<b>(114)</b>
Variations de change et autres éléments non monétaires (d)	–	(2)
<b>Variation de la trésorerie (a + b + c + d)</b>	<b>–</b>	<b>245</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice (voir note 19)	561	316
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice (voir note 19)</b>	<b>561</b>	<b>561</b>

## Annexe aux états financiers consolidés – groupe Colas

### Sommaire

#### Notes

Informations générales sur l'entreprise

#### **1** Résumé des méthodes comptables

**1.1** Principes de préparation des états financiers

**1.2** Principes de consolidation

**1.3** Principes et méthodes comptables

#### **2** Passage aux normes IFRS

**2.1** Première application des normes IFRS

**2.2** Bilans en normes IFRS et normes françaises comparés

**2.3** Comptes de résultat en normes IFRS et normes françaises comparés

**2.4** Rappel des états financiers consolidés publiés en 2004 en normes françaises

#### **3** Actifs non courants

**3.1** Immobilisations corporelles

**3.2** Immobilisations incorporelles et goodwill

**3.3** Participations dans les entreprises associées

**3.4** Autres actifs financiers non courants

**3.5** Actifs d'impôts

#### **4** Actifs courants

**4.1** Stocks, créances courantes et paiements d'avance

**4.2** Trésorerie et équivalents de trésorerie

#### **5** Informations sur les capitaux propres

#### **6** Dettes financières non courantes et courantes

#### **7** Provisions

**7.1** Provisions non courantes

**7.2** Provisions courantes

#### **8** Passifs d'impôts différés

**Notes**

- 9** Autres passifs courants
- 10** Produit des activités ordinaires
- 11** Autres produits et charges opérationnels
- 12** Produits et charges financiers
  - 12.1** Coût de l'endettement financier net
  - 12.2** Autres produits et charges financiers nets
- 13** Charge d'impôt sur le résultat
- 14** Résultat et dividende par action
- 15** Information sectorielle
  - 15.1** Information sectorielle par zones géographiques
  - 15.2** Information sectorielle par secteurs d'activité
- 16** Compte de résultat présenté par destination
- 17** Instruments financiers
- 18** Engagements hors bilan
- 19** Variation de l'endettement net
- 20** Effectifs, avantages au personnel
- 21** Informations sur les parties liées
- 22** Regroupements d'entreprises
- 23** Honoraires des Commissaires aux comptes
- 24** Principaux taux de conversion
- 25** Liste des principales sociétés consolidées

Sauf mention particulière, les chiffres présentés sont exprimés en millions d'euros (M€).



## INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENTREPRISE

Le 22 février 2006, le Conseil d'administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Colas SA est une société anonyme immatriculée en France (RCS Nanterre B552 025 314).

Ces états financiers sont présentés en euros, devise dans laquelle est traitée la majeure partie des opérations. Les méthodes de comptabilisation des opérations en monnaies étrangères sont décrites dans la note 1.

### Description des activités du Groupe

L'activité du Groupe se décompose en :

- **Une activité Routes** (81 % du total) :

Cette activité très diversifiée consiste en la réalisation annuelle d'environ 85 000 chantiers de construction ou d'entretien d'infrastructures de transport – autoroutes, routes, aéroports, ports, plateformes pour réseaux ferrés ou transports en commun urbains en site propre –, de plateformes industrielles et commerciales, de voirie et aménagements urbains (zones piétonnières, places), d'équipements sportifs et de loisirs (circuits automobiles, pistes cyclables, courts de tennis), d'aménagements environnementaux (bassins de rétention, aménagements paysagers), etc.

Elle est complétée en amont par des activités industrielles de production de granulats ( carrières) et de fabrication et de vente de matériaux routiers (enrobés, liants, émulsions).

En région Île-de-France s'ajoute un secteur bâtiment regroupant une activité classique de construction de bâtiments et une activité de démolition-déconstruction d'ouvrages anciens.

- **Des activités complémentaires à la route** (19 % du total) :

La **Sécurité et Signalisation routière** consiste en la fabrication, la vente, la pose et la maintenance d'équipements routiers de sécurité (barrières de sécurité, balisage) et de signalisation (panneaux, peintures et marquage au sol, feux tricolores).

Les **Pipelines et Canalisations** regroupent la pose et l'entretien de pipelines et canalisations de gros diamètre pour le transport des fluides (pétrole, gaz) ou de plus petit diamètre (eau, électricité, chauffage, télécommunications), les forages en grande profondeur et la réalisation de tunnels de moyen diamètre.

L'activité **Étanchéité** consiste en la réalisation de chantiers de travaux d'étanchéité et/ou d'enveloppes de bâtiments et de voirie (asphalte), la production et la commercialisation de membranes d'étanchéité, d'appareils d'éclairage et de désenfumage.

L'activité **Ferroviaire** comprend la construction et l'entretien de réseaux de chemin de fer (voies traditionnelles, lignes TGV, voies de tramway et métro) et une activité de travaux d'élargissement de tunnels.

## Nature et étendue des risques et incertitudes liés à l'activité

Parmi les principaux risques et incertitudes qui peuvent avoir une incidence notable sur les activités du Groupe, on peut citer notamment :

- les conditions climatiques (intempéries), qui ont une influence directe sur la bonne réalisation des chantiers, partout et davantage encore dans les régions aux conditions climatiques difficiles,
- le prix des matières premières principalement liées au pétrole (bitume, carburants, fuel de chauffage) dans l'activité routière, ainsi que d'autres matières premières, notamment l'acier et l'aluminium dans les activités de signalisation et d'étanchéité. Ce risque est réduit par une proportion importante de contrats qui bénéficient de clauses de révision de prix et par une proportion importante de chantiers de courte durée,
- le niveau de commandes des États, des collectivités publiques, du secteur privé industriel et commercial,
- les conséquences de l'évolution du cours des monnaies, en particulier le dollar US, même si elles sont limitées puisque plus de 60 % du chiffre d'affaires est réalisé en euros et que l'activité réalisée localement permet de libeller produits et charges dans une devise identique.

## NOTE 1 RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES

### 1.1 Principes de préparation des états financiers

Les états financiers ont été établis pour la première fois selon les normes financières internationales IFRS (International Financial Reporting Standards). Les informations exigées par la norme IFRS 1 concernant la transition des règles comptables françaises vers les normes IFRS sont indiquées en note 2.

Ces états ont été réalisés sur la base du coût historique à l'exception de l'évaluation de certains instruments financiers.

Le Groupe a appliqué

- l'ensemble des normes IFRS et interprétations IFRIC en vigueur au 31 décembre 2005 adoptées par l'Union européenne,
- et par anticipation au 1<sup>er</sup> janvier 2004, les normes IAS 32 et 39 (non adoptées par l'Union européenne),

mais n'a pas appliqué par anticipation les nouvelles normes applicables en 2006 (IAS 19 révisée, IFRS 7...).

### 1.2 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Colas SA (la société) et de ses filiales arrêtés au 31 décembre de chaque année. Pour ces filiales, le contrôle est avéré lorsque la société a le pouvoir de diriger les politiques opérationnelle et financière de la filiale contrôlée afin d'obtenir les avantages de ses activités.

Les actifs et passifs des filiales acquises sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est supérieur à la juste valeur de l'actif net acquis, l'excédent est comptabilisé en goodwill.

Si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur identifiée de l'actif net acquis, l'écart (i.e. badwill) est comptabilisé en produit de l'exercice.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle cesse d'être exercé.

Lorsque nécessaire, les états financiers des filiales sont retraités de façon à rendre les méthodes comptables utilisées homogènes avec celles utilisées par le Groupe.

Toutes les créances, dettes, produits et charges intragroupe sont éliminés en consolidation.

#### 1. Participations dans des coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint.

Les actifs, passifs, produits et charges des coentreprises (sociétés contrôlées conjointement avec d'autres associés) sont comptabilisés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

#### 2. Participations dans des sociétés associées

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable.

Les résultats, actifs et passifs des sociétés associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

#### 3. Seuils de consolidation

Par simplification et pour permettre une production des états financiers plus rapide, le Groupe a défini certains seuils de consolidation décrits ci-après.

Les sociétés dont la quote-part de chiffre d'affaires revenant au Groupe est supérieure à 2 millions d'euros sont systématiquement consolidées.

Les sociétés dont la quote-part de chiffre d'affaires revenant au Groupe est inférieure à 2 millions d'euros mais dont le total de la quote-part des produits d'exploitation revenant au Groupe est supérieur à 4 millions d'euros sont systématiquement consolidées.

Les sociétés détentrices de titres de participation et les sociétés dont la valeur d'inventaire chez la détentrice est supérieure à 750 000 euros sont consolidées quel que soit le montant de leur chiffre d'affaires.

L'impact de la non-consolidation des sociétés qui ne répondent pas à ces seuils n'est pas significatif pour le Groupe. Cet impact est indiqué par une consolidation pro forma de ces sociétés sur la base des comptes 2004.

#### 4. Évolution du périmètre de consolidation

Nombre de sociétés consolidées	2005	2004
Intégrations globales	446	412
Intégrations proportionnelles	51	41
Mises en équivalence	8	12
<b>Total</b>	<b>505</b>	<b>465</b>

L'incidence des regroupements d'entreprises de l'exercice et la liste des principales sociétés consolidées sont présentées respectivement en note 22 et note 25.

#### 5. Conversion des états financiers

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat à l'exception des emprunts en monnaies étrangères qui constituent une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère.

Les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice; les comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen de l'exercice.

Les écarts de change résultant de la conversion sont directement pris en compte en capitaux propres sous la rubrique « réserve de conversion ».

Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Les actifs non monétaires des activités à l'étranger sont comptabilisés au cours historique.

La liste des principales parités de change utilisées figure en note 24.

### 1.3 Principes et méthodes comptables

#### Actifs non courants

##### 1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de l'acquisition d'une activité sont comptabilisées à leur juste valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Constructions hors exploitation	20 à 40 ans
Constructions industrielles	10 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	5 à 15 ans
Autres immobilisations corporelles (matériel de transport et de bureau)	3 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis sauf s'il s'agit de terrains de gisement. Ces derniers sont alors amortis selon le rythme d'épuisement du gisement sans que la durée totale d'amortissement puisse excéder 40 ans.

#### Coûts d'emprunts

Selon le traitement de référence de l'IAS 23, les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de location financement sont inscrites à l'actif du bilan et amorties comme si la société en était propriétaire. La dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

#### Immeubles de placement

Le Groupe n'a pas identifié d'immeubles de placement au sein de ses immobilisations.

### 2. Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable. Il est séparable et peut être loué, vendu, échangé de manière indépendante. Il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non. Il est sans substance physique.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition d'une activité sont comptabilisées séparément du goodwill, seulement si leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable lors de leur reconnaissance initiale.

Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les frais de développement ne sont activés que si la recouvrabilité future des dépenses encourues peut raisonnablement être considérée comme certaine. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes relatives au projet.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels, de brevets et de droits d'exploitation de carrières. Elles sont amorties sur leur durée d'utilité.

### 3. Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition d'une société sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables de cette société à la date d'acquisition.

Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul :

- des amortissements pratiqués antérieurement à la première application des IFRS,
- des pertes de valeur comptabilisées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les pertes de valeur sont comptabilisées lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Pour identifier d'éventuelles dépréciations, un test de valeur est réalisé au moins une fois par an.

Ce test consiste à évaluer la valeur d'utilité de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle est rattaché le goodwill. Cette valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF), soit l'actualisation de flux futurs de trésorerie par le coût moyen pondéré du capital qui incorpore une prime de risque économique. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions établies par le management en charge de l'UGT, dans le cadre d'une procédure budgétaire habituelle pour l'année N+1 et d'un plan à 3 ans pour les deux années suivantes.

Principales hypothèses utilisées pour l'évaluation :

	Taux d'actualisation utilisés	Taux de croissance à l'infini
France	5,8 %	1,1 %
Europe	5,8 %	1,1 %
Amérique et Asie	6,8 %	2,0 %

### 4. Immobilisations financières

#### Titres de participations et autres titres

Il s'agit de titres non cotés dont la juste valeur n'est pas déterminable de manière fiable ; ils figurent donc au bilan pour leur coût d'acquisition sous déduction des dépréciations estimées nécessaires, déterminées en fonction de la valeur d'utilité.

#### Prêts

Les prêts accordés figurent au bilan pour leur valeur actualisée lorsque leur taux de rémunération s'écarte des conditions normales du marché (exemple : prêts sans intérêts consentis par les sociétés françaises dans le cadre de l'obligation légale de participation des employeurs à l'effort de construction).

#### Créances financières

Le contrat de concession pour la réhabilitation et l'entretien de la voirie de la ville de Portsmouth pendant une durée de vingt-cinq ans (Private Finance Initiative) est comptabilisé selon la méthode de la créance financière.

Les travaux réalisés sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement définie par l'IAS 11.

La créance initiale représente la juste valeur des travaux réalisés et est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode définie par l'IAS 39.

Elle représente donc le montant des travaux réalisés, augmenté des intérêts cumulés calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et diminué des paiements reçus du concédant.

#### Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

### Actifs courants

#### 1. Stocks

Les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent. Le coût de transformation inclut l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti, ou selon la méthode du Coût Moyen Pondéré en fonction de la nature des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

#### 2. Créances clients et autres créances

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre trente et quatre-vingt-dix jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des provisions pour dépréciation estimées nécessaires en cas de risque de non-recouvrement.

Les créances clients incluent les « factures à établir » correspondant aux travaux mérités qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

#### 3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de trois mois. Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition et dépréciées si leur valeur vénale est inférieure à celui-ci.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie telle que définie ci-dessus, nette des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

### Capitaux propres consolidés

Les actions propres éventuellement détenues sont imputées sur les capitaux propres consolidés. Lorsque des filiales du Groupe détiennent leurs propres actions, un complément de pourcentage d'intérêt au niveau du Groupe est constaté.

### Provisions

#### 1. Provisions non courantes

Ce sont les provisions non liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise.

Elles comprennent pour l'essentiel :

##### Les avantages au personnel à long terme

- **Pensions** : pour couvrir leurs engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite, les sociétés du Groupe effectuent des versements réguliers auprès des caisses de retraites ou fonds de pension indépendants (régimes à cotisations définies). Il subsiste toutefois quelques régimes à prestations définies au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada. Ces régimes ne concernent qu'un nombre limité de salariés puisqu'il a été décidé il y a quelques années que ces fonds ne pouvaient plus accueillir de nouveaux cotisants.

- **Indemnités de départ en retraite** : leur coût est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains ou pertes actuariels ne sont comptabilisés en produit ou en charge que lorsque leur cumul excède 10 % du montant de l'obligation (méthode dite du « corridor »). Ces gains ou pertes actuariels sont répartis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés.

- **Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté** : ces primes, dont la pratique dans la très grande majorité des sociétés du Groupe est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité.

##### Les litiges et contentieux

- **Litiges et contentieux travaux** : le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse ou de l'évaluation des travaux de réfection établie par les experts désignés par les tribunaux.

- **Risques sur contrôles fiscaux, contrôles charges sociales ou autres administrations** : les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés ou font l'objet d'une provision lorsqu'ils sont contestés.

##### Les garanties données aux clients (long terme)

Elles représentent l'évaluation des travaux à réaliser au titre des garanties données lorsque la durée de la garantie excède la durée du cycle d'exploitation (1 à 2 ans), par exemple la garantie décennale relative à certains ouvrages.

### Les coûts de remise en état des sites (long terme)

Le coût de remise en état des sites d'exploitation de carrières à l'expiration du gisement et/ou de l'autorisation d'exploitation fait l'objet d'une évaluation détaillée (coût de la main-d'œuvre, du matériel qui sera utilisé, des matériaux à mettre en œuvre, quote-part de frais généraux...). Seuls les coûts qui seront engagés au-delà des douze mois suivant la clôture de l'exercice figurent dans cette rubrique.

### **2. Provisions courantes**

Il s'agit des provisions liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise ; les charges rattachées sont généralement réglées dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Elles comprennent pour l'essentiel :

- **Les provisions pour garanties données aux clients** (durée 1 à 2 ans maximum) : les provisions pour finitions constituées dans le cadre des garanties contractuelles font l'objet d'une appréciation individuelle chantier par chantier.
- **Les provisions pour frais de fin de chantier** : il s'agit des frais de repli de chantier (nettoyage du chantier, repli du matériel). Ces frais font l'objet d'une appréciation individuelle qui est fonction de l'importance du chantier et de son éloignement par rapport aux bases permanentes.
- **Les provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats** : elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent éventuellement en compte les réclamations acceptées par le client. Elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.
- **Les coûts de remise en état des sites** : il s'agit du coût des travaux de remise en état des sites après exploitation (principalement carrières) qui seront réalisés dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 37 relative aux passifs, une information relative aux provisions les plus significatives est fournie, dans la mesure où cette information ne peut porter préjudice au Groupe.

### **Impôts différés passifs et dettes fiscales long terme**

Les passifs d'impôts différés (ou IDP) représentent les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre des différences temporelles imposables (sources d'imposition future). Tous les IDP sont comptabilisés, y compris ceux relatifs aux retraitements de consolidation (transactions intragroupe, notamment les résultats sur cessions internes d'éléments d'actif).

La comptabilisation d'un IDP concerne toutes les différences temporelles générées par des participations dans des filiales, entreprises associées, coentreprises, sauf si la société mère est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible (pas de projet de cession dans un avenir prévisible).

Lorsqu'il existe une probabilité de cession des titres de la filiale ou de distribution de bénéfices dans un avenir prévisible ou une absence de contrôle de la filiale (sociétés associées), un impôt différé passif est constaté.

### **Instruments financiers**

Certaines sociétés du Groupe utilisent des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence des variations de change et de taux d'intérêt sur leur résultat. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-dessous.

#### **1. Nature des risques auxquels le Groupe est exposé**

##### Risque de change

Le Groupe est faiblement exposé au risque de change puisque les filiales réalisent une très faible part de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Dans la plupart des cas, le chiffre d'affaires à l'international est réalisé par des filiales locales dont la facturation et les dépenses sont libellées dans la devise du pays où sont exécutés les travaux.

Ponctuellement, certains contrats en devises font l'objet d'une couverture de change.

D'une manière générale, les investissements nets réalisés par le Groupe dans des entités étrangères (filiales, participations, succursales, co-entreprises) ne font pas l'objet d'une couverture de change car ces entités n'ont pas vocation à être revendues.

Les swaps de devises sont principalement utilisés dans le but d'optimiser la trésorerie du Groupe par la conversion, sans risque de change, d'excédents en une devise, prêtés à des filiales dans leur devise locale en substitution de lignes bancaires en devises locales.

##### Risque de taux

Le compte de résultat du Groupe est peu sensible aux variations des taux d'intérêt. En moyenne sur l'exercice, la partie des dettes financières à taux variable est inférieure à la trésorerie disponible placée également à taux variable.

Certains actifs ou passifs financiers peuvent ponctuellement être couverts.

##### **• Principes et règles des opérations de couverture utilisées par le Groupe**

Les instruments utilisés sont limités à des produits classiques comme :

– les achats et ventes à terme de devises, swaps de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ;

– les swaps de taux d'intérêt, future rate agreements, achats de caps et de tunnels ou d'options de taux dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ces instruments ont pour caractéristiques de n'être utilisés qu'à des fins de couverture, de n'être traités qu'avec des banques françaises et internationales de premier rang, de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux font l'objet d'un suivi détaillé et spécifique transmis aux organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

• **Couverture des flux de trésorerie (cash flow hedge)**

La couverture de flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'instrument couvert ou d'une opération future.

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, le profit ou la perte réalisé sur la partie de l'instrument de couverture que l'on estime être une couverture efficace est comptabilisé directement en capitaux propres.

La partie de couverture estimée inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les autres profits ou pertes résiduels sur l'instrument de couverture sont inclus en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration, il est vendu, résilié ou exercé. Le profit ou la perte cumulés sont maintenus dans les capitaux propres tant que la transaction prévue n'est pas réalisée. Lorsque la transaction est réalisée, le produit ou la charge nette cumulée correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est repris en résultat.

• **Couverture de juste valeur (fair value hedge)**

La couverture de juste valeur a pour objet de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan.

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le profit ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat net.

La juste valeur des éléments couverts, en fonction du risque couvert, correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

**2. Méthodes comptables appliquées en matière d'instruments financiers**

Le Groupe utilise les principes et méthodes comptables définis par la norme IAS 39, à savoir :

• **Critères pour comptabiliser un actif ou un passif financier**

La comptabilisation de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers dérivés compensent, en totalité ou en partie, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. L'appréciation de l'efficacité des couvertures est effectuée à intervalles réguliers au moins tous les trimestres.

Cependant, dans certains cas (montants notionnels modestes, maturités de couverture courtes, impacts limités sur le compte de résultat), les instruments financiers ne font volontairement pas l'objet d'une comptabilité de couverture afin de ne pas alourdir les procédures administratives du Groupe. Dans ce cas, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans le compte de résultat. Si nécessaire, il est possible de repasser à tout moment en comptabilité de couverture.

• **Base d'évaluation des actifs et passifs financiers**

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur coût ou coût amorti.

• **Comptabilisation des instruments évalués à la juste valeur**

Le Groupe utilise très peu d'instruments financiers ; les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. Il s'agit de la valeur de marché pour les instruments cotés en Bourse. Quant aux instruments non cotés en Bourse (non traités jusqu'à présent), leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'estimation telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur d'utilité (actualisation des flux de trésorerie). Ces modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données du marché.

• **Comptabilisation des produits et charges générés par les actifs et passifs financiers**

Les instruments dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur. Les profits et pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

À la date de clôture, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêt actuels et du risque crédit des contreparties. La juste valeur des contrats de change à terme est égale à leur valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours ou du taux à terme.

## Compte de résultat

### 1. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés s'il est probable que des avantages économiques futurs reviendront au Groupe et si les coûts encourus concernant ces opérations peuvent être évalués de façon fiable.

Les produits des activités ordinaires se décomposent en deux sous-ensembles : le chiffre d'affaires et les autres produits des activités ordinaires.

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes de biens, contrats de construction et prestations de services.

- Ventes de biens : le produit est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur.
- Contrats de construction et prestations de services : le produit est comptabilisé en fonction du degré d'avancement des chantiers ou des prestations.

Lorsque le montant des travaux restant à réaliser à la date de clôture dépasse 1,5 million d'euros, les contrats sont comptabilisés selon la dernière estimation du montant total du contrat multiplié par le taux d'avancement de l'opération. Le taux d'avancement est déterminé en fonction des situations méritées.

Les autres contrats sont comptabilisés selon les situations méritées.

#### Autres produits des activités ordinaires

Ils consistent uniquement en redevances perçues pour utilisation de licences et brevets : le produit est comptabilisé lorsque l'entreprise est en droit d'en percevoir le paiement.

Les dividendes ont été classés en « autres résultats financiers ».

### 2. Subventions publiques

Elles sont comptabilisées en produit lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles soient perçues et que toutes les conditions rattachées soient satisfaites.

Lorsque la subvention est accordée en compensation d'une charge, elle est comptabilisée en produit sur les exercices nécessaires pour la rattacher aux coûts qu'elle est censée compenser. Lorsque la subvention est liée à un actif, elle est comptabilisée au bilan en produits différés et rapportée au compte de résultat sur la durée d'amortissement de l'actif subventionné.

### 3. Résultats sur opérations faites en commun

Ce poste inclut principalement la quote-part de résultat transférée par les sociétés en participation ou Groupements d'Intérêt Économique de fabrication d'enrobés ou de liants exploités en commun avec d'autres associés.

### 4. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant provient des activités principales génératrices de produits de l'entreprise et de toutes les autres activités qui ne sont pas d'investissement ou de financement.

Les dépréciations de goodwill sont comprises dans le résultat opérationnel.

### 5. Autres produits et charges non courants

Il s'agit de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents – de montant particulièrement significatif – que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

La nature de ces éléments est décrite dans la note II.

### 6. Charges financières nettes

Elles incluent les charges et produits financiers ainsi que les coûts d'emprunts.

### 7. Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, à l'exception des goodwill, des reports en avant de pertes fiscales et des crédits d'impôt non encore utilisés.

Lorsque, pour une société, le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.

Les actifs et passifs d'impôts sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

## Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi selon la méthode dite indirecte.

Selon cette méthode, le résultat net est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelles passées ou futures liées à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- disponibilités et valeurs mobilières de placement nettes,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

La capacité d'autofinancement prend en compte les dotations et reprises sur provisions d'actif circulant. Elle inclut notamment le résultat net des sociétés intégrées et le résultat des sociétés mises en équivalence à hauteur des dividendes encaissés.

La classification retenue pour les intérêts et les dividendes positionne ces derniers dans les flux de trésorerie de financement. Il est à noter que les intérêts décaissés au cours de l'exercice correspondent aux intérêts constatés dans le résultat de l'exercice.

## Autres informations

### 1. Engagements hors bilan

Une synthèse des informations relatives aux engagements hors bilan est présentée en note 18.

### 2. Comparabilité des états financiers

Les variations de périmètre de l'exercice n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de l'exercice 2005 et ne font pas obstacle à la comparaison avec l'exercice précédent. Les méthodes comptables et méthodes d'évaluation utilisées pour les états financiers comparatifs 2004 sont identiques à celles utilisées pour les états financiers 2005 établis en normes IFRS.

### 3. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est survenu après la clôture de l'exercice.

- Les regroupements d'entreprises comptabilisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004, date de première application des normes internationales, n'ont pas été retraités. Ainsi, les écarts d'acquisition repris au 1<sup>er</sup> janvier 2004 figurent au bilan pour leur valeur d'origine diminuée du cumul des amortissements et pertes de valeur comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2003.

- Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été reprises au 1<sup>er</sup> janvier 2004 pour leur coût historique diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur comptabilisés dans l'ancien référentiel comptable, à l'exception de certains immeubles significatifs qui ont été comptabilisés selon la méthode du coût historique reconstitué en tenant compte d'une valeur résiduelle et de durées d'amortissement spécifiques à chacun des composants de la construction.

### Informations sur les périodes comparatives 2004

Les tableaux de transition entre les normes françaises et IFRS sont présentés ci-après :

- Bilan
- Capitaux propres
- Compte de résultat

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004 : date de première application des normes IFRS.

Au 31 décembre 2004 : date de dernière application des normes françaises.

## NOTE 2 PASSAGE AUX NORMES IFRS

### 2.1 Première application des normes IFRS

En application du règlement 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen, le Groupe présente pour la première fois ses états financiers consolidés en référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards).

#### Options choisies par le Groupe pour la première application des normes IFRS

La norme IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière » autorise certaines options simplifiant la première application des normes. Les options retenues sont les suivantes :

- La réserve de conversion existante au 31 décembre 2003 dans l'ancien référentiel comptable a été remise à zéro au 1<sup>er</sup> janvier 2004 par imputation sur le poste « réserves consolidées ».
- Les écarts actuariels non comptabilisés au 31 décembre 2003 dans l'ancien référentiel comptable ont été comptabilisés au 1<sup>er</sup> janvier 2004 dans le poste « provisions non courantes » en contrepartie des capitaux propres (remise à zéro du corridor). Ces écarts actuariels concernent pour la plus grande partie les engagements du Groupe au titre des indemnités de fin de carrière.



## 2.2 Bilans en normes IFRS et normes françaises comparés

	31 / 12 / 2004			01 / 01 / 2004			
	Normes IFRS	Normes françaises	Impacts IFRS	Normes IFRS	Normes françaises	Impacts IFRS	
Actifs corporels	1 379	1 310	69	1 260	1 160	100	(a)
Actifs incorporels et goodwill	229	219	10	210	212	(2)	(b)
Actifs financiers	346	337	9	310	310	0	(c)
Actifs d'impôts	48	22	26	43	16	27	(d)
<b>Actifs non courants</b>	<b>2 002</b>	<b>1 888</b>	<b>114</b>	<b>1 823</b>	<b>1 698</b>	<b>125</b>	
Actifs courants	3 055	3 051	4	2 611	2 615	(4)	
<b>Total des actifs</b>	<b>5 057</b>	<b>4 939</b>	<b>118</b>	<b>4 434</b>	<b>4 313</b>	<b>121</b>	
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 230</b>	<b>1 207</b>	<b>23</b>	<b>1 071</b>	<b>1 058</b>	<b>13</b>	
Dettes financières long terme	89	73	16	99	61	38	(e)
Provisions	413	386	27	367	345	22	(f)
Passifs d'impôt	46	49	(3)	44	47	(3)	
<b>Passifs non courants</b>	<b>548</b>	<b>508</b>	<b>40</b>	<b>510</b>	<b>453</b>	<b>57</b>	
Passifs courants	3 279	3 224	55	2 853	2 802	51	(e)
<b>Total des capitaux et des passifs</b>	<b>5 057</b>	<b>4 939</b>	<b>118</b>	<b>4 434</b>	<b>4 313</b>	<b>121</b>	
<b>Analyse des principaux impacts IFRS</b>							
(a) Dont locations financières (IAS 17)			64			82	
Bases et durée d'amortissement (IAS 16)			7			7	
(b) Annulation amortissement des goodwills			10				
(c) Incidence IFRS sur la société Cofirooute (MEE)			19			18	
Actualisation créances financières (IAS 39)			(11)			(11)	
(d) Incidence retraitements IFRS sur l'impôt différé			26			27	
(e) Dont dettes sur locations financières (IAS 17)			(67)			(84)	
(f) Avantages au personnel (IAS 19)			(27)			(22)	
Divers impacts non significatifs			2			(4)	
<b>Impact net sur les capitaux propres</b>			<b>23</b>			<b>13</b>	

## 2.3 Comptes de résultat en normes IFRS et normes françaises comparés

	31 / 12 / 2004			
	Normes IFRS	Normes françaises	Impacts IFRS	
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>8 024</b>	<b>8 013</b>	<b>11</b>	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>289</b>	<b>276</b>	<b>13</b>	(a)
Coût de l'endettement financier net	(7)	(3)	(4)	
Autres produits et charges financiers	24	23	1	
Charge d'impôt	(95)	(96)	1	
Résultat des entreprises associées	42	43	(1)	
<b>Résultat net</b>	<b>253</b>	<b>243</b>	<b>10</b>	
(a) Dont annulation de l'amortissement des goodwills			9	

## 2.4 Rappel des états financiers consolidés publiés en 2004 en normes françaises

### Bilan consolidé au 31 décembre (normes françaises)

	31/12/04	31/12/03
Immobilisations incorporelles	147	142
Écarts d'acquisition	72	70
Immobilisations corporelles	1 310	1 160
Participations mises en équivalence	216	190
Autres actifs financiers (a)	121	120
<b>Actif immobilisé</b>	<b>1 866</b>	<b>1 682</b>
Stocks et encours	221	196
Créances clients (b)	1 801	1 660
Autres créances et comptes de régularisation (b)	416	390
Placements et disponibilités	635	385
<b>Actif circulant</b>	<b>3 073</b>	<b>2 631</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>4 939</b>	<b>4 313</b>
(a) dont à moins d'un an	2	1
(b) dont à plus d'un an	2	1
Capital social	48	47
Primes, réserves consolidées	970	852
Réserve de conversion	(77)	(62)
Résultat de l'exercice	241	204
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>	<b>1 182</b>	<b>1 041</b>
Intérêts minoritaires	25	17
<b>Capitaux propres de l'ensemble</b>	<b>1 207</b>	<b>1 058</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>541</b>	<b>489</b>
<b>Emprunts et dettes financières (c)</b>	<b>73</b>	<b>61</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes	131	123
Fournisseurs et comptes rattachés	1 913	1 641
Autres dettes et comptes de régularisation	1 000	872
<b>Dettes non financières (d)</b>	<b>3 044</b>	<b>2 636</b>
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	74	69
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>4 939</b>	<b>4 313</b>
(c) dont à moins d'un an	23	17
(d) dont à plus d'un an	0	1

### Compte de résultat consolidé (normes françaises)

	Exercice 2004	Exercice 2003
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 013</b>	<b>7 426</b>
Autres produits d'exploitation	270	294
Achats consommés	(3 861)	(3 616)
Services extérieurs	(1 696)	(1 558)
Impôts et taxes	(121)	(99)
Charges de personnel	(1 997)	(1 904)
Dotations aux amortissements	(262)	(248)
Dotations nettes aux comptes de provisions	(35)	(29)
Autres charges d'exploitation	(52)	(49)
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun	30	45
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>289</b>	<b>262</b>
Produits et charges financiers	1	(1)
<b>Résultat courant</b>	<b>290</b>	<b>261</b>
Éléments exceptionnels	22	2
Impôt sur les résultats	(96)	(85)
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>	<b>216</b>	<b>178</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	45	38
<b>Résultat de l'ensemble consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition</b>	<b>261</b>	<b>216</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(18)	(12)
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>243</b>	<b>204</b>
Part des intérêts minoritaires	2	0
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>241</b>	<b>204</b>
Résultat par action	7,55	6,44
Résultat dilué par action	7,44	6,29

**NOTE 3 ACTIFS NON COURANTS**
**3.1 Immobilisations corporelles**

	Terrains & constructions	Installations, matériels et ouillages	Immob. en cours et avances sur commandes	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>718</b>	<b>2 289</b>	<b>29</b>	<b>3 036</b>
Écarts de conversion	(6)	(33)	(1)	(40)
Virements de rubriques	2	25	(31)	(3)
Changements de périmètre	37	160	1	198
Acquisitions	33	297	57	387
Cessions et réductions	(10)	(131)	(1)	(142)
<b>31 décembre 2004</b>	<b>774</b>	<b>2 608</b>	<b>54</b>	<b>3 436</b>
<b>Flux 2005</b>				
Écarts de conversion	29	107		136
Virements de rubriques	16	46	(55)	7
Changements de périmètre	62	107	2	171
Acquisitions	59	342	50	451
Cessions et réductions	(9)	(158)		(167)
<b>31 décembre 2005</b>	<b>931</b>	<b>3 052</b>	<b>51</b>	<b>4 034</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>(231)</b>	<b>(1 545)</b>		<b>(1 776)</b>
Écarts de conversion	1	22		23
Virements de rubriques	3	1		4
Changements de périmètre	(13)	(124)		(137)
Dotations et reprises	(32)	(261)		(293)
Cessions et réductions	7	115		122
<b>31 décembre 2004</b>	<b>(265)</b>	<b>(1 792)</b>		<b>(2 057)</b>
<b>Flux 2005</b>				
Écarts de conversion	(7)	(70)		(77)
Virements de rubriques	(2)	(3)		(5)
Changements de périmètre	(15)	(74)		(89)
Dotations et reprises	(33)	(298)		(331)
Cessions et réductions	4	143		147
<b>31 décembre 2005</b>	<b>(318)</b>	<b>(2 094)</b>		<b>(2 412)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>487</b>	<b>744</b>	<b>29</b>	<b>1 260</b>
Dont locations financements	22	83		105
<b>31 décembre 2004</b>	<b>509</b>	<b>816</b>	<b>54</b>	<b>1 379</b>
Dont locations financements	18	66		84
<b>31 décembre 2005</b>	<b>613</b>	<b>958</b>	<b>51</b>	<b>1 622</b>
Dont locations financements	11	52		63

### 3.2 Immobilisations incorporelles et goodwill

	Concessions, brevets et autres droits	Autres	Total immob. incorporelles	Goodwill
<b>VALEUR BRUTE</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>72</b>	<b>14</b>	<b>86</b>	<b>153</b>
Écarts de conversion		(1)	(1)	(1)
Virements de rubriques	1	(1)		3
Changements de périmètre	4	1	5	20
Acquisitions	1	3	4	1
Cessions et réductions	(1)		(1)	
<b>31 décembre 2004</b>	<b>77</b>	<b>16</b>	<b>93</b>	<b>176</b>
<b>Flux 2005</b>				
Écarts de conversion		2	2	4
Virements de rubriques	1	(2)	(1)	(2)
Changements de périmètre	2	8	10	32
Acquisitions	2	3	5	2
Cessions et réductions	(1)	(1)	(2)	
<b>31 décembre 2005</b>	<b>81</b>	<b>26</b>	<b>107</b>	<b>212</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>(22)</b>	<b>(7)</b>	<b>(29)</b>	<b>0</b>
Écarts de conversion				
Virements de rubriques				0
Changements de périmètre				
Cessions et réductions	1		1	
Dotations et reprises	(4)	(2)	(6)	(6)
<b>31 décembre 2004</b>	<b>(25)</b>	<b>(9)</b>	<b>(34)</b>	<b>(6)</b>
<b>Flux 2005</b>				
Écarts de conversion		(1)	(1)	
Virements de rubriques				
Changements de périmètre	(2)		(2)	
Cessions et réductions	1	1	2	
Dotations et reprises	(5)	(2)	(7)	(1)
<b>31 décembre 2005</b>	<b>(31)</b>	<b>(11)</b>	<b>(42)</b>	<b>(7)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>50</b>	<b>7</b>	<b>57</b>	<b>153</b>
<b>31 décembre 2004</b>	<b>52</b>	<b>7</b>	<b>59</b>	<b>170</b>
<b>31 décembre 2005</b>	<b>50</b>	<b>15</b>	<b>65</b>	<b>205</b>

Concessions, brevets et autres droits : il s'agit pour l'essentiel de droits d'exploitation de carrières et, dans une moindre mesure, de brevets et de logiciels.

#### Test de valeur des actifs incorporels et goodwill

Les tests de valeur réalisés selon la méthode décrite en note 1 ne font pas apparaître de perte de valeur des actifs incorporels et goodwill rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe.

### 3.3 Participations dans les entreprises associées

	Quote-part dans les capitaux propres	Goodwill sur entreprises associées	Dépréciations des goodwills	Valeur nette
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>208</b>	<b>4</b>		<b>212</b>
Écarts de conversion				
Virements de rubriques				
Changements de périmètre	4	2		6
Augmentation de capital				
Résultat de l'exercice	44			44
Dividendes distribués	(23)			(23)
Perte de valeur			(2)	(2)
<b>31 décembre 2004</b>	<b>233</b>	<b>6</b>	<b>(2)</b>	<b>237</b>
<b>Flux 2005</b>				
Écarts de conversion	2			2
Virements de rubriques				
Changements de périmètre				
Augmentation de capital	3			3
Résultat de l'exercice	49			49
Dividendes distribués	(27)			(27)
Perte de valeur				
<b>31 décembre 2005</b>	<b>260</b>	<b>6</b>	<b>(2)</b>	<b>264</b>

#### Principales entreprises associées

	Quote-part dans les capitaux propres	Goodwill sur entreprises associées	Dépréciations des goodwills	Valeur nette
Cofiroute <sup>(a)</sup>	238	–	–	238
Tipco Asphalt <sup>(b)</sup>	15	4	(2)	17
TIL	2	1		3
Autres	5	1		6
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>6</b>	<b>(2)</b>	<b>264</b>

(a) Bien que détenue à moins de 20% (16,7%), Cofiroute est consolidée par mise en équivalence car Colas SA exerce une influence notable par sa présence au Conseil d'administration (Administrateur : A. Dupont).

(b) Juste valeur sur la base du cours au 31 décembre 2005 (Bourse de Bangkok - Thaïlande) : 17 M€

**Part du Groupe dans les actifs, passifs et résultats des principales sociétés associées**

	Cofiroute 16,67 %	Tipco Asphalt 29,75 %	Autres	Total
Actifs non courants	737	23	4	764
Actifs courants	99	16	9	124
<b>Total actif</b>	<b>836</b>	<b>39</b>	<b>13</b>	<b>888</b>
Capitaux propres	238	15	7	260
Passifs non courants	518	10	–	528
Passifs courants	80	14	6	100
<b>Total passif</b>	<b>836</b>	<b>39</b>	<b>13</b>	<b>888</b>
Produits des activités ordinaires	150	44	16	210
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>46</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>49</b>

**3.4 Autres actifs financiers non courants**
**Variations**

	Participations non consolidées	Autres actifs financiers	Total valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>91</b>	<b>36</b>	<b>127</b>	<b>(29)</b>	<b>98</b>
Écarts de conversion					
Virements de rubriques	(1)	1			
Changements de périmètre	(76)		(76)	1	(75)
Acquisitions & autres augmentations	77	18	95		95
Cessions et réductions	(9)	(3)	(12)		(12)
Dotations et reprises				3	3
<b>31 décembre 2004</b>	<b>82</b>	<b>52</b>	<b>134</b>	<b>(25)</b>	<b>109</b>
<b>Flux 2005</b>					
Écarts de conversion		1	1		1
Virements de rubriques					
Changements de périmètre	(113)	(2)	(115)	(3)	(118)
Acquisitions & autres augmentations	87	29	116		116
Cessions et réductions	(5)	(4)	(9)		(9)
Dotations et reprises				1	1
<b>31 décembre 2005</b>	<b>51</b>	<b>76</b>	<b>127</b>	<b>(27)</b>	<b>100</b>

**Détail des principales participations non consolidés**

	Brut	Dépré- ciation	31 / 12 / 05 net	31 / 12 / 04 net
Sociétés d'enrobés ou de liants	21	(3)	18	21
Sociétés de carrières	6	(2)	4	4
Sociétés en sommeil	7	(6)	1	1
Sociétés non contrôlées	4	-	4	5
Géode <sup>(a)</sup>	-	-	-	30
AKA Rt	4	-	4	4
Autres participations <sup>(b)</sup>	9	(4)	5	2
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>(15)</b>	<b>36</b>	<b>67</b>

(a) Société acquise fin décembre 2004, consolidée en 2005.

(b) Aucune de ces participations ne présente un caractère significatif.

**Détail des autres actifs financiers**

	Brut	Dépré- ciation	31 / 12 / 05 net	31 / 12 / 04 net
Prêts <sup>(c)</sup>	33	(12)	21	23
Dépôts et cautionnements	13	-	13	9
Créances financières <sup>(d)</sup>	30	-	30	10
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>(12)</b>	<b>64</b>	<b>42</b>

(c) Prêts accordés : il s'agit principalement de prêts à vingt ans non rémunérés, accordés dans le cadre de l'obligation légale française d'investissement des employeurs dans la construction. Ces prêts sont comptabilisés pour leur valeur nette actualisée.

(d) Créances financières : cet actif représente la créance du Groupe sur la Ville de Portsmouth, contrepartie des prestations effectuées dans le cadre du contrat de financement et de réalisation de la réhabilitation et de l'entretien de sa voirie.

**3.5 Actifs d'impôts**

	Impôts différés	Autres actifs d'impôts à long terme	Total
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>43</b>		<b>43</b>
Écarts de conversion	(1)		(1)
Virements de rubriques	(1)		(1)
Changements de périmètre	(1)		(1)
Augmentations	8		8
Réductions			
<b>31 décembre 2004</b>	<b>48</b>		<b>48</b>
<b>Flux 2005</b>			
Écarts de conversion	1		1
Virements de rubriques	(1)		(1)
Changements de périmètre	2		2
Augmentations	14		14
Réductions			
<b>31 décembre 2005</b>	<b>64</b>		<b>64</b>

Le montant des actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait d'une récupération jugée peu probable s'élève à 27 millions d'euros au 31 décembre 2005 (35 millions d'euros au 31 décembre 2004).

**Principales sources d'impôts différés par nature**

	31 / 12 / 05	31 / 12 / 04
<b>Sources actives</b>		
Avantages au personnel	46	43
Déficits fiscaux	7	2
Réévaluation des instruments financiers	3	2
<b>Sources passives</b>		
Provisions réglementées	(20)	(17)
Immobilisations en location financement	(6)	(7)
Impôts de distribution	(4)	(3)
Réévaluation des instruments financiers	(3)	(2)
Autres différences temporaires	(18)	(16)
<b>Actif net (passif net) d'impôts différés</b>	<b>5</b>	<b>2</b>

Le délai de récupération des impôts différés actif est essentiellement à plus de cinq ans.

**NOTE 4 ACTIFS COURANTS****4.1 Stocks, créances courantes et paiements d'avance**

	31 / 12 / 2005			31 / 12 / 2004		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
<b>Stocks</b>	<b>278</b>	<b>(10)</b>	<b>268</b>	<b>229</b>	<b>(8)</b>	<b>221</b>
Matières, approvisionnements et produits finis						
<b>Créances clients</b>	<b>2 302</b>	<b>(66)</b>	<b>2 236</b>	<b>1 860</b>	<b>(59)</b>	<b>1 801</b>
(Clients, factures à établir)						
<b>Actifs d'impôts (IS)</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>10</b>
Personnel, organismes sociaux, État	258	-	258	210	-	210
Créances sociétés apparentées et créances diverses	174	(12)	162	151	(8)	143
Paiements d'avance	20	-	20	30	-	30
<b>Autres créances</b>	<b>452</b>	<b>(12)</b>	<b>440</b>	<b>391</b>	<b>(8)</b>	<b>383</b>

**4.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

	31 / 12 / 2005			31 / 12 / 2004		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Banques et caisses	215		215	167		167
Société de trésorerie Bouygues Relais	420		420	411		411
Valeurs mobilières de placement	26		26	57		57
<b>Total</b>	<b>661</b>		<b>661</b>	<b>635</b>		<b>635</b>

La valeur de réalisation des valeurs mobilières de placement est supérieure à la valeur comptable.

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères.

Ils se répartissent entre les devises suivantes :

	Euro	USD	GBP	CHF	Autres	Total
Banques et caisses	108	13	13	3	78	215
Société de trésorerie Bouygues Relais	420	-	-	-	-	420
Valeurs mobilières de placement	24	-	-	1	1	26
<b>Total au 31 décembre 2005</b>	<b>552</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>79</b>	<b>661</b>
Rappel 31 décembre 2004	539	13	3	3	77	635

Les disponibilités et équivalents de trésorerie ont une échéance inférieure à douze mois ou peuvent être facilement convertis en numéraire.

La trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

	31 / 12 / 05	31 / 12 / 04
Trésorerie et équivalents de trésorerie	661	635
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(100)	(74)
<b>Total</b>	<b>561</b>	<b>561</b>



## NOTE 5 INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES

### Composition du capital social

Le capital social de Colas SA au 31 décembre 2005 est de 48 236 506,50 euros.

Il est constitué de 32 157 671 actions de 1,50 euro nominal, ayant toutes les mêmes droits (toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double).

### Mouvements de l'exercice

	Nombre d'actions	Montant en euros
<b>1<sup>er</sup> janvier 2005</b>	<b>32 155 697</b>	<b>48 233 545,50</b>
Annulation d'actions propres	(640 500)	(960 750,00)
Levée d'options de souscription d'actions	438 000	657 000,00
Partie du dividende payé en actions	204 474	306 711,00
<b>31 décembre 2005</b>	<b>32 157 671</b>	<b>48 236 506,50</b>

### Principaux actionnaires

Société Bouygues SA	31 006 010	96,4%
Autres actionnaires	1 151 661	3,6%

### Option de souscription d'actions en cours de validité

Il reste, au 31 décembre 2005, un plan d'options de souscription d'actions en cours en faveur de certains cadres.

Les stock-options sont comptabilisées en capital à la date d'exercice des options sur la base des paiements reçus des bénéficiaires.

	Nombre d'options au 31 / 12/05	Date d'expiration des options	Date de départ d'exercice	Date d'attribution	Cours de levée (€)
Plan 2000	2 000	mars 07	mars 05	mars 00	43,65

### Réserve de conversion

La réserve de conversion est née le 1<sup>er</sup> janvier 2004 avec la première application des normes IFRS.

Les principaux écarts de conversion au 31 décembre 2005 concernent les états financiers des sociétés situées dans les pays suivants :

États-Unis	18
Canada	15
Grande-Bretagne	1
Autres pays	10
<b>Total réserve de conversion</b>	<b>44</b>

## NOTE 6 DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

### Répartition des emprunts portant intérêt par échéance

	Courantes		Non courantes				Total 2005	Total 2004
	Moins 1 an 2006	1 à 2 ans 2007	2 à 3 ans 2008	3 à 4 ans 2009	4 à 5 ans 2010	5 ans et + 2011 et +		
Établissements de crédit	108	11	4	5	6	44	70	49
Locations financements	26	15	11	3	2	1	32	36
Emprunts et dettes divers	4	1	1	2	-	2	6	4
<b>Total</b>	<b>138 <sup>(1)</sup></b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>47</b>	<b>108</b>	<b>89</b>
Rappel 31 / 12 / 2004	124	53	10	5	6	15	89	-

(1) Dont partie à moins d'un an de la dette long terme : 38 M€ en 2005, contre 50 M€ en 2004.

### Lignes de crédit confirmées/utilisées

	Lignes confirmées – Échéances				Lignes utilisées – Échéances			
	Moins 1 an	1 à 5 ans	Au-delà	Total	Moins 1 an	1 à 5 ans	Au-delà	Total
Lignes de crédit	165	950	43	1 158	8	27	43	78
Lettres de crédit	29	34	4	67	29	34	4	67
<b>Total</b>	<b>194</b>	<b>984</b>	<b>47</b>	<b>1 225</b>	<b>37</b>	<b>61</b>	<b>47</b>	<b>145</b>

### Liquidité au 31 décembre 2005

Au 31 décembre 2005, la trésorerie disponible s'élève à 561 M€ auxquels s'ajoute un montant de 1 080 M€ de lignes bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date. Le Groupe n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Les crédits bancaires contractés par les sociétés du groupe Colas ne comportent aucune clause financière significative susceptible d'entraîner leur exigibilité et/ou leur remboursement anticipé.

### Répartition de la dette financière courante et non courante selon la nature de taux

Répartition de la dette financière courante et non courante après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la date de clôture de l'exercice :

Dettes à taux fixe <sup>(1)</sup> : 65 % (2004 : 73 %)

Dettes à taux variable : 35 % (2004 : 27 %)

(1) Dettes à taux fixé pour plus d'un an.

### Répartition de la dette financière court terme et long terme par devises

	Euro	USD	GBP	Autres	Total
Long terme 12/2005	46	9	38	15	<b>108</b>
Court terme 12/2005	36	3	-	99	<b>138</b>
Long terme 12/2004	47	19	13	10	89
Court terme 12/2004	49	2	1	72	124

## NOTE 7 PROVISIONS

### 7.1 Provisions non courantes

	Avantages au personnel	Litiges et contentieux	Garanties données (LT)	Remise en état des sites (LT)	Autres	Total
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>157</b>	<b>91</b>	<b>49</b>	<b>46</b>	<b>24</b>	<b>367</b>
Écarts de conversion	–	–	–	–	–	–
Virements de rubriques	4	2	2	3	–	11
Changements de périmètre	1	3		2	–	6
Dotations	12	36	22	9	9	88
Reprises utilisées	(3)	(20)	(14)	(7)	(4)	(48)
Reprises non utilisées		(7)	(2)	(1)	(1)	(11)
<b>31 décembre 2004</b>	<b>171</b>	<b>105</b>	<b>57</b>	<b>52</b>	<b>28</b>	<b>413</b>
Écarts de conversion	1		1			2
Virements de rubriques		(4)	(1)	1	1	(3)
Changements de périmètre	5	3		1		9
Dotations	43	52	22	10	10	137
Reprises utilisées	(26)	(17)	(8)	(3)	(11)	(65)
Reprises non utilisées	(1)	(9)	(10)	–	(2)	(22)
<b>31 décembre 2005</b>	<b>193</b>	<b>130</b>	<b>61</b>	<b>61</b>	<b>26</b>	<b>471</b>

#### Détail des principales provisions

	31 / 12 / 05	31 / 12 / 04
Récompenses d'ancienneté	54	46
Indemnités de fin de carrière	118	103
Pensions	21	22
<b>Avantages au personnel</b>	<b>193</b>	<b>171</b>
Litiges avec les clients	55	45
Litiges avec le personnel	10	6
Litiges avec des organismes sociaux	12	9
Litiges avec l'administration fiscale	12	16
Litiges avec d'autres administrations	27	12
Autres litiges	14	17
<b>Litiges et contentieux</b>	<b>130</b>	<b>105</b>
Garanties décennales	41	38
Garanties Génie Civil, Travaux Publics	18	18
Garanties de performance	2	1
<b>Garanties données</b>	<b>61</b>	<b>57</b>

## 7.2 Provisions courantes

	Perte à terminaison	Risques travaux & fin de chantier	Garanties données (CT)	Remise en état des sites (CT)	Autres	Total
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>21</b>	<b>28</b>	<b>23</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>102</b>
Écarts de conversion						
Virements de rubriques		(2)			(8)	(10)
Changements de périmètre	1	1	1		5	8
Dotations	17	13	15		8	53
Reprises utilisées	(12)	(13)	(10)		(5)	(40)
Reprises non utilisées	(3)	(1)	(2)		(1)	(7)
<b>31 décembre 2004</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>106</b>
Écarts de conversion		1				1
Virements de rubriques	1	2	2			5
Changements de périmètre		1				1
Dotations	26	17	19		10	72
Reprises utilisées	(12)	(11)	(15)	(3)	(6)	(47)
Reprises non utilisées	(6)	(6)	(2)		(1)	(15)
<b>31 décembre 2005</b>	<b>33</b>	<b>30</b>	<b>31</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>123</b>

### NOTE 8 PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

	31 / 12 / 05	31 / 12 / 04
Passifs d'impôts différés	59	46
Autres impôts à long terme	–	–
<b>Total des impôts non courants</b>	<b>59</b>	<b>46</b>

### NOTE 9 AUTRES PASSIFS COURANTS

	31 / 12 / 05	31 / 12 / 04
Personnel, organismes sociaux, État	742	613
Produits différés	35	119
dont subvention d'investissement	–	–
Autres dettes non financières	456	355
<b>Total des autres dettes</b>	<b>1 233</b>	<b>1 087</b>

### NOTE 10 PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	2005	2004
Ventes de produits	1 304	1 104
Prestations de service	225	217
Contrats de construction	8 011	6 702
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9 540</b>	<b>8 023</b>
Autres produits des activités ordinaires	1	1
<b>Total produit des activités ordinaires</b>	<b>9 541</b>	<b>8 024</b>

### Informations relatives aux contrats de construction

Travaux à facturer	224
Retenues de garantie	16
Travaux facturés d'avance	(171)
Avances reçues	(113)

## NOTE 11 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	2005	2004
Quote-part de résultats sur opérations faites en commun	28	30
Résultats sur cessions d'actifs non courants	27	24
Autres produits opérationnels <sup>(a)</sup>	333	242
Autres charges opérationnelles	(52)	(46)
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>336</b>	<b>250</b>
<b>Autres produits et charges non courants <sup>(b)</sup></b>	<b>(32)</b>	<b>0</b>

(a) Principalement refacturations de charges aux associés de sociétés en participation ou de GIE.

(b) Amendes Concurrence.

## NOTE 12 PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

### 12.1 Coût de l'endettement financier net

	2005	2004
Coût de l'endettement financier brut	(12)	(9)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2	2
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(10)</b>	<b>(7)</b>
Se décomposant comme suit :		
Charges d'intérêt nettes sur dettes financières	(11)	(6)
Charges d'intérêt nettes sur locations financement	(3)	(4)
Produits d'intérêt nets liés à la trésorerie	2	2
Impacts positifs et négatifs des instruments financiers	0	0
Produit des placements	2	1

### 12.2 Autres produits et charges financiers nets

	2005	2004
Dividendes reçus de participations non consolidées	2	3
Dotations financières nettes	1	3
Plus et moins-values sur cessions/actifs financiers	(1)	19
Autres produits et charges	2	(1)
<b>Autres produits et charges financiers nets</b>	<b>4</b>	<b>24</b>

## NOTE 13 CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

### Décomposition de la charge nette d'impôt

	2005	2004
Impositions exigibles	(133)	(97)
Impositions différées	11	5
Rappels ou dégrèvements d'impôts	2	(2)
Impôts sur distributions	(1)	(1)
<b>Charge nette d'impôt</b>	<b>(121)</b>	<b>(95)</b>

### Rapprochement entre impôt théorique et charge réelle

Les différences constatées entre la charge d'impôt théorique, déterminée au taux de droit commun en vigueur en France, et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

	2005	2004
Charge d'impôt théorique	(134)	(108)
Incidence des taux d'impôt réduits ou majorés	17	11
Activation d'impôts différés antérieurement non comptabilisés	1	4
Actifs d'impôts différés non comptabilisés <sup>(a)</sup>	6	-
Impôts non liés au résultat	-	(4)
Effet des différences permanentes	(11)	2
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>(121)</b>	<b>(95)</b>

(a) Récupération jugée trop lointaine.

## NOTE 14 RÉSULTAT ET DIVIDENDE PAR ACTION

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions au 31 décembre 2005, à l'exclusion des actions propres en cours d'annulation.

	2005	2004
Résultat net (part du Groupe) en €	306 888 000	251 453 000
Nombre total d'actions émises	32 157 671	32 155 697
Actions propres en cours d'annulation	-	(238 800)
Nombre d'actions en circulation	32 157 671	31 916 897
<b>Résultat par action en €</b>	<b>9,54</b>	<b>7,88</b>

Le résultat dilué par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2005 augmenté des options de souscription en cours de validité.

	2005	2004
<b>Résultat net (part du Groupe) en €</b>	<b>306 888 000</b>	<b>251 453 000</b>
Nombre d'actions en circulation	32 157 671	31 916 897
Options de souscription en cours de validité	2 000	441 000
<b>Nombre d'actions</b>	<b>32 159 671</b>	<b>32 357 897</b>
<b>Résultat dilué par action en €</b>	<b>9,54</b>	<b>7,77</b>

	Par action	Total
<b>Dividende décidé et payé dans l'exercice 2005</b>	<b>3,40 €</b>	<b>108 517 449,80 €</b>
<b>Dividende proposé pour approbation par l'Assemblée Générale <sup>(a)</sup></b>	<b>4,80 €</b>	<b>154 356 820,80 €</b>
(non reconnu comme un passif au 31 décembre 2005)		

(a) Assemblée Générale du 19 avril 2006.

## NOTE 15 INFORMATION SECTORIELLE

### NOTE 15.1 Information sectorielle par zones géographiques

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées par grandes zones géographiques. Aussi, l'information sectorielle de premier niveau est communiquée selon ce critère.

Ces informations sont présentées après réaffectation des éléments du siège social et selon la localisation géographique des sociétés.

#### Exercice 2005

	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Reste du monde	Consolidé
<b>BILAN</b>					
Actifs non courants	1 387	375	457	101	2 320
Actifs courants	2 359	636	326	309	3 630
<b>Total des actifs</b>	<b>3 746</b>	<b>1 011</b>	<b>783</b>	<b>410</b>	<b>5 950</b>
Passifs non courants	439	118	60	21	638
Passifs courants	2 635	576	331	292	3 834
<b>Total des passifs</b>	<b>3 074</b>	<b>694</b>	<b>391</b>	<b>313</b>	<b>4 472</b>
<b>Actif net</b>	<b>672</b>	<b>317</b>	<b>392</b>	<b>97</b>	<b>1 478</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>					
Produit des activités ordinaires	5 581	1 725	1 780	455	9 541
Dont exportations	108	-	-	-	108
Résultat opérationnel	170	88	89	43	390
Produits et charges financiers	-	-	-	-	(6)
Résultat des entreprises associées	47	-	-	2	49
Charge d'impôt	-	-	-	-	(121)
<b>Résultat net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>312</b>
Investissements bruts	345	78	100	22	545
Amortissements	(208)	(46)	(65)	(19)	(338)

**Exercice 2004**

	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Reste du monde	Consolidé
<b>BILAN</b>					
Actifs non courants	1 246	306	363	87	2 002
Actifs courants	2 070	492	252	241	3 055
<b>Total des actifs</b>	<b>3 316</b>	<b>798</b>	<b>615</b>	<b>328</b>	<b>5 057</b>
Passifs non courants	379	73	74	22	548
Passifs courants	2 342	463	232	242	3 279
<b>Total des passifs</b>	<b>2 721</b>	<b>536</b>	<b>306</b>	<b>264</b>	<b>3 827</b>
<b>Actif net</b>	<b>595</b>	<b>262</b>	<b>309</b>	<b>64</b>	<b>1 230</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>					
Produit des activités ordinaires	4 958	1 194	1 482	390	8 024
Dont exportations	54				54
Résultat opérationnel	154	57	57	21	289
Produits et charges financiers	–	–	–	–	17
Résultat des entreprises associées	43	1	–	(2)	42
Charge d'impôt	–	–	–	–	(95)
<b>Résultat net</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>253</b>
Investissements bruts	287	56	88	37	468
Amortissements	(188)	(34)	(61)	(16)	(299)

**15.2 Information sectorielle par secteurs d'activité**

**Produit des activités ordinaires**

**Exercice 2005**

	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Reste du monde	Consolidé	
Routes – travaux et ventes de produits	4 289	1 421	1 660	415	7 785	81 %
Génie Civil, Électricité, Canalisations	295	227	101	12	635	7 %
Étanchéité	364	41	–	–	405	4 %
Signalisation, Sécurité et Gestion de trafic	270	–	13	–	283	3 %
Bâtiment	190	36	6	28	260	3 %
Voies ferrées	173	–	–	–	173	2 %
<b>Total</b>	<b>5 581</b>	<b>1 725</b>	<b>1 780</b>	<b>455</b>	<b>9 541</b>	<b>100 %</b>

**Exercice 2004**

	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Reste du monde	Consolidé	
Routes – travaux et ventes de produits	3 835	1 026	1 375	350	6 586	82 %
Génie Civil, Électricité, Canalisations	287	163	94	13	557	7 %
Étanchéité	330	–	–	–	330	4 %
Signalisation, Sécurité et Gestion de trafic	219	–	9	–	228	3 %
Bâtiment	181	5	4	27	217	3 %
Voies ferrées	106	–	–	–	106	1 %
<b>Total</b>	<b>4 958</b>	<b>1 194</b>	<b>1 482</b>	<b>390</b>	<b>8 024</b>	<b>100 %</b>

**NOTE 16 COMPTE DE RÉSULTAT PRÉSENTÉ PAR DESTINATION**

En complément du compte de résultat classé par nature de charges, nous présentons ci-après le compte de résultat classé par fonctions.

	2005	2004
Produit des activités ordinaires	9 541	8 024
Coût des ventes	(8 247)	(6 943)
<b>Marge brute</b>	<b>1 294</b>	<b>1 081</b>
Coût de recherche et de développement	(107)	(102)
Charges administratives	(765)	(690)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>422</b>	<b>289</b>
Autres produits et charges	(32)	–
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>390</b>	<b>289</b>
Coût de l'endettement financier net	(10)	(7)
Autres produits et charges financiers	4	24
Charge d'impôt	(121)	(95)
Résultat des entreprises associées	49	42
<b>Résultat net</b>	<b>312</b>	<b>253</b>
Part des intérêts minoritaires	5	2
<b>Résultat net consolidé (part du Groupe)</b>	<b>307</b>	<b>251</b>

**NOTE 17 INSTRUMENTS FINANCIERS**

Nous présentons, ci-après, la somme des encours notionnels au 31 décembre 2005 de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux et répartition par devise pour les opérations de change.

**Couverture du risque de taux**

Swaps de taux	Échéances			Total 31 / 12 / 05	Total 31 / 12 / 04
	2006	2007	Au-delà à 2010		
Sur actifs financiers	–	–	–	–	–
Sur passifs financiers	–	–	34	34	10

Afin de garantir à la Ville de Portsmouth (GB) une redevance mensuelle forfaitaire fixe sur les vingt-cinq années du contrat de réhabilitation et d'entretien de sa voirie, un swap de taux a été mis en place.

Ce swap est receveur du taux variable, payeur du taux fixe. Son montant nominal suit parfaitement le profil de tirage puis d'amortissement du financement sans recours de ce contrat, de manière à adosser le coût fixe de la dette à la redevance forfaitaire perçue. Au 31 décembre 2005, le montant de ce swap est de 34 millions d'euros (24 MGBP).



## Couverture du risque de change

Les sociétés du Groupe réalisent une faible part de leur chiffre d'affaires à l'exportation.

La part du chiffre d'affaires à l'international est réalisée la plupart du temps par des filiales qui ont leurs facturations et leurs dépenses libellées dans la devise du pays. Ponctuellement, certains contrats en devises font l'objet d'une couverture de change.

	USD	GBP	Autres	31 / 12 / 05	31 / 12 / 04
Achats à terme	2	-	21	23	55
Ventes à terme	2	2	-	4	1
Swaps de devises	11	-	1	12	18
Options de change	-	-	6	6	-

Des contrats en euros signés en Hongrie ont fait l'objet d'une couverture de change systématique.

Les swaps de devises sont principalement utilisés dans le but d'optimiser la trésorerie du Groupe par la conversion, sans risque de change, d'excédents en une devise prêtés à des filiales dans leur devise locale en substitution de lignes bancaires.

## Valeur de marché des instruments de couverture

Au 31 décembre 2005, la valeur de marché (Net Present Value) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de - 8,9 M€. Ce montant est pour l'essentiel la résultante de la valeur actuelle nette de swaps de taux permettant de couvrir la dette du Groupe et de la valeur actuelle nette d'opérations de terme permettant de couvrir le risque de change découlant d'opérations commerciales.

La répartition de cette valeur de marché par type de couverture est la suivante :

- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur (8,6) M€
- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie (0,3) M€

L'impact de la valeur de marché du swap de taux mis en place pour le contrat avec la Ville de Portsmouth (GB), soit 8,6 M€, est intégralement compensé par la valeur de marché du dérivé incorporé à la redevance fixe contractuelle payée par le client, soit + 8,6 M€.

En cas de translation de la courbe des taux de + 1 % (et respectivement de - 1 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à - 0,1 M€ (respectivement - 19,1 M€).

En cas d'évolution uniforme défavorable de 1 % par rapport à toutes les autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à - 9,2 M€.

Les calculs ont été effectués par un prestataire indépendant selon les usages en vigueur sur les marchés.

## NOTE 18 ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Engagements réciproques

Échéances	moins d'un an	de un à cinq ans	plus de cinq ans	Total	Total
				31 / 12 / 05	31 / 12 / 04
<b>Engagements donnés</b>					
Locations simples <sup>(1)</sup>	14	34	23	71	64
Obligations d'achat irrévocables	22	-	-	22	69
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>34</b>	<b>23</b>	<b>93</b>	<b>133</b>
<b>Engagements reçus</b>					
Locations simples <sup>(1)</sup>	14	34	23	71	64
Obligations d'achat irrévocables	22	-	-	22	69
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>34</b>	<b>23</b>	<b>93</b>	<b>133</b>

(1) Montant des paiements minimaux futurs jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels...).

## Engagements divers

Échéances	moins d'un an	de un à cinq ans	plus de cinq ans	Total 31 / 12 / 05	Total 31 / 12 / 04
<b>Engagements donnés</b>					
Avals et cautions	14	11	9	34	39
<b>Engagements reçus</b>					
Obligations contractuelles	-	-	-	-	-
<b>Sûretés réelles données</b>					
Hypothèques ou nantissements	1	3	5	9	5

(1) Le Groupe accorde, dans le cadre de ses opérations courantes, des garanties décennales ou de bonne fin qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique. S'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe, elles donneraient lieu à constitution de provisions.

La société a émis pour l'année 2005 une garantie en conformité avec l'article 17 du Companies (Amendment) Act 1986 of Ireland au profit des sociétés Colas Teoranta, Road Maintenance Services Ltd, Colas Building Products Ltd, Cold Chon (Galway) Ltd, Road Binders Ltd et Chemoran Ltd.

## Engagements sur contrats de location financement

Échéances	moins d'un an	de un à cinq ans	plus de cinq ans	Total
Montant des paiements minimaux futurs	28	33	1	62
Montant représentant les charges de financement	(2)	(2)	-	(4)
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux</b>	<b>26</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>58</b>
Rappel 31 / 12 / 2004	35	36	-	71

## NOTE 19 VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

	31 / 12 / 04	Flux 2005	31 / 12 / 05
Trésorerie & équivalents de trésorerie	635	26	661
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(74)	(26)	(100)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>561</b>	<b>-</b>	<b>561</b>
Dettes financières long terme	89	19	108
Dettes financières (partie à moins d'un an)	50	(12)	38
Instruments financiers nets	(1)	1	-
<b>Endettement brut</b>	<b>138</b>	<b>8</b>	<b>146</b>
<b>Endettement net</b>	<b>(423)</b>	<b>8</b>	<b>(415)</b>

## NOTE 20 EFFECTIFS, AVANTAGES AU PERSONNEL

### Effectif moyen du Groupe

	2005	2004
Ingénieurs, cadres et assimilés	6 164	5 710
Employés, techniciens, agents de maîtrise	13 058	12 069
Compagnons	40 954	38 638
<b>Total</b>	<b>60 176</b>	<b>56 417</b>

### Détail des avantages au personnel

#### Régimes à cotisations définies

	2005	2004
<b>Montants comptabilisés en charges</b>	<b>685</b>	<b>627</b>

Ces charges comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance-maladie et mutuelles,
- aux caisses de retraite (régimes obligatoires et régimes complémentaires),
- aux caisses d'assurance chômage.

#### Régimes à prestations définies

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2005	2004	2005	2004
Coûts des services rendus	4	4	–	–
Charges d'intérêt sur l'obligation	4	4	2	2
Rendement attendu des actifs du régime	–	–	(2)	(1)
Écarts actuariels nets comptabilisés	–	–	–	–
Coûts des services passés	2	–	(1)	–
<b>Charges nettes comptabilisées</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>
Valeur actualisée des obligations	159	108	94	76
Juste valeur des actifs du régime	(1)	(1)	(67)	(56)
Écarts actuariels nets non comptabilisés	(4)	(4)	(11)	2
Coût des services passés non comptabilisés	(36)	–	5	–
<b>Passifs nets comptabilisés</b>	<b>118</b>	<b>103</b>	<b>21</b>	<b>22</b>

#### Variations des éléments du bilan

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2005	2004	2005	2004
Au 1 <sup>er</sup> janvier	103	93	22	21
Écarts de conversion	–	–	1	–
Virements de rubriques et autres	–	1	(1)	–
Changements de périmètre	5	1	–	–
Charges comptabilisées	10	8	(1)	1
<b>Au 31 décembre</b>	<b>118</b>	<b>103</b>	<b>21</b>	<b>22</b>

**Principales hypothèses actuarielles utilisées pour les indemnités de fin de carrière**

	2005	2004
Taux d'actualisation (OAT TEC 10)	3,42%	3,57%
Table de survie	Insee	Insee
Âge de départ à la retraite des cadres	62 ans	60 ans
Âge de départ à la retraite des Etams et compagnons	60 ans	60 ans

**NOTE 21 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES**

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Parties liées en amont	33	30	122	84	434	426	11	10
Coentreprises	74	63	77	56	27	25	21	17
Entreprises associées	13	9	87	54	10	5	11	11
Autres parties liées	0,2	0,2	-	-	-	-	-	-
Principaux dirigeants	79	72	-	-	-	-	9	6
Autres administrateurs	0,1	0,1	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>110</b>	<b>286</b>	<b>194</b>	<b>471</b>	<b>456</b>	<b>52</b>	<b>44</b>
Échéances < 1 an	-	-	-	-	471	456	49	41
Échéances > 1 an < 5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-
Échéances > 5 ans	-	-	-	-	-	-	3	3

**Identité des parties liées**

**Parties liées en amont :** Bouygues SA et ses filiales

**Coentreprises :** Carrières Roy et diverses coentreprises non significatives

**Entreprises associées :** Cofiroute, Tipco Asphalt et diverses entreprises associées non significatives

**Autres parties liées :** Fondation Colas

**Avantages accordés aux dirigeants**

Les principaux dirigeants sont les membres du Comité de direction présents au 31 décembre 2005. Il est composé du Président-Directeur Général et de sept salariés (dont deux Administrateurs salariés).

	2005	2004
Rémunérations directes	7,0	6,4
Avantages postérieurs à l'emploi	0,7	0,6
Indemnités de fin de contrat	0,2	0,2
Avantages en actions	-	-
<b>Total</b>	<b>7,9</b>	<b>7,2</b>

Rémunérations directes : elles s'élevaient à 70 M€ dont 3,7 M€ de rémunération de base, 3,2 M€ de rémunération variable payée en 2006 et liée aux performances réalisées en 2005 et 45 000 € de jetons de présence.

Avantages postérieurs à l'emploi : il s'agit d'un régime de retraite complémentaire de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.

Indemnités de fin de contrat : il s'agit des provisions pour indemnités de fin de carrière.

Paiement en actions : le nombre de titres Bouygues attribués le 21 juin 2005 (stock-options) est de 204 000 au prix d'exercice de 31,34 €. La date minimale d'exercice est le 21 juin 2009.

Le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs non dirigeants est de 105 000 €.

## NOTE 22 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Nous communiquons ci-après l'incidence des regroupements d'entreprises réalisés au cours de l'exercice.

### Principales acquisitions de l'exercice

#### France

Prosign et ses filiales, Ets Meslin, Entreprises Delmas, Pépin, Sablières du Razès, Giraud Construction, Sobex.

#### International

Veluvine (Pays-Bas), Transbitum International, Hoffmann (Hongrie), Cizarsky (République tchèque).

### Compléments d'investissements

Carrières Lotodé (France), Highway Resources (Singapour), Tipco Asphalt (Thaïlande), Strada (Pologne), SCCF Iasi (Roumanie).

### Changement de méthode d'intégration :

Carrières Lotodé	ME -> IG
A One, South West Highway, Newhaven Roadstone (GB)	ME -> IP
Secorail Ltd (GB)	NC -> IP

## Incidences sur les postes du bilan

	31 / 12 / 05	31 / 12 / 04
Immobilisations corporelles	82	61
Immobilisations incorporelles	8	5
Goodwill	32	20
Participations dans les sociétés associées	0	6
Actifs financiers	1	1
Actifs d'impôts	1	4
Actifs courants	150	158
<b>Total des actifs</b>	<b>274</b>	<b>255</b>
Intérêts minoritaires	(3)	6
Dettes financières	28	16
Provisions non courantes	9	6
Passifs d'impôts	4	6
Passifs courants	150	145
<b>Total des passifs</b>	<b>188</b>	<b>179</b>
<b>Juste valeur de l'actif net acquis</b>	<b>86</b>	<b>76</b>

## Incidences sur la trésorerie

	31 / 12 / 05	31 / 12 / 04
Prix d'acquisition des titres	(86)	(76)
Prix de cession des titres	2	28
Variation de la dette nette sur achats de titres	(33)	32
Trésorerie acquise	21	21
<b>Incidence sur la trésorerie</b>	<b>(96)</b>	<b>5</b>

**NOTE 23 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous communiquons ci-après les honoraires des Commissaires aux comptes en charge du contrôle des comptes consolidés de Colas SA ainsi que les honoraires des autres Commissaires aux comptes des sociétés consolidées du Groupe.

	2005	2004
Cabinet Mazars & Guérard	0,5	0,3
Réseau KPMG	0,8	0,9
Réseau Ernst & Young	0,9	0,8
Réseau PriceWaterhouseCoopers	1,8	1,4
Cabinet CFCA	0,7	0,7
Cabinet Guy Bourgade	0,5	0,5
Autres	0,7	0,8
<b>Total</b>	<b>5,9</b>	<b>5,4</b>

**NOTE 24 PRINCIPAUX TAUX DE CONVERSION**

Pays	Unité monétaire	Cours clôture	Cours moyen
<b>Europe</b>			
Danemark	Couronne danoise	7,4605	7,4525
Grande-Bretagne	Livre sterling	0,6853	0,6830
Hongrie	Forint	252,87	248,59
Pologne	Zloty	3,8600	4,0219
République tchèque	Couronne tchèque	29,000	29,795
Roumanie	Nouveau leu	3,6802	3,6240
Suisse	Franc suisse	1,5551	1,5478
<b>Amérique du Nord</b>			
États-Unis	Dollar US	1,1797	1,2380
Canada	Dollar canadien	1,3725	1,4997
<b>Autres</b>			
Maroc	Dirham	10,908	11,010
Thaïlande	Baht	48,437	49,932

## NOTE 25 LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Liste des principales sociétés entrant dans le périmètre de consolidation. Les sociétés mentionnées font l'objet d'une intégration globale sauf mention particulière (IP : intégration proportionnelle, ME : mise en équivalence).

Sociétés	Siège social	% d'intérêt	
		2005	2004
<b>France</b>			
Colas Centre-Ouest	Nantes (44)	99,9	99,9
Colas Île-de-France – Normandie	Magny-les-Hameaux (78)	99,9	99,9
Colas Nord-Picardie	Marcq-en-Barœul (59)	99,9	99,9
Colas Est	Colmar (68)	99,9	99,9
Colas Rhône-Alpes	Lyon (69)	99,9	99,9
Colas Midi-Méditerranée	Aix-en-Provence (13)	99,9	99,9
Colas Sud-Ouest	Mérignac (33)	99,9	99,9
Somaro	Chalou (78)	99,9	99,9
Spac	Clichy (92)	99,9	99,9
Sacer Atlantique	Rennes (35)	99,9	99,9
Sacer Paris-Nord-Est	Magny-les-Hameaux (78)	99,9	99,9
Sacer Sud-Est	Lyon (69)	99,9	99,9
Screg Ouest	Saint-Herblain (44)	99,9	99,9
Screg Île-de-France – Normandie	Voisins-le-Bretonneux (78)	99,9	99,9
Screg Nord-Picardie	Santes (59)	99,9	99,9
Screg Est	Nancy (54)	99,9	99,9
Screg Sud-Est	Lyon (69)	99,9	99,9
Screg Sud-Ouest	Mérignac (33)	99,9	99,9
Smac	Boulogne-Billancourt (92)	99,9	99,9
Seco-Rail	Chalou (78)	99,9	99,9
GTOI	Le Port – la Réunion	99,9	99,9
Colas Martinique	Le Lamentin – Martinique	99,9	99,9
Colas Guadeloupe	Baie-Mahault – Guadeloupe	99,9	99,9
SBEG	Cayenne – Guyane	99,9	99,9
Speig	Vélizy (78)	50,1	50,1
Carrières Roy (IP)	Saint-Varent (79)	49,9	49,9
Cofiroute (ME)	Sèvres (92)	16,7	16,7

Sociétés	Siège social	% d'intérêt	
		2005	2004
<b>Territoires d'outre-mer</b>			
ETPC – SMEC	Mayotte	99,9	99,9
Colas de Nouvelle-Calédonie	Nouméa – Nouvelle-Calédonie	99,9	99,9
<b>Europe (hors France)</b>			
Colas Bauchemie GmbH	Bremen – Allemagne	100,0	100,0
Colas GmbH	Gratkorn – Autriche	100,0	100,0
Screg Belgium	Bruxelles – Belgique	99,9	99,9
Colas Danmark A/S	Virum – Danemark	100,0	100,0
Colas Ltd	Rowfant – Grande-Bretagne	100,0	100,0
Colas Hungaria	Budapest – Hongrie	99,9	99,9
Colas CZ	Praha – République tchèque	97,3	97,3
Strada Sp. Zo. o.	Sroda Wlkp – Pologne	100,0	58,2
Colas Teoranta	Dublin – République d'Irlande	100,0	100,0
Sorocam	Bucarest – Roumanie	75,0	75,0
Colas SA	Lausanne – Suisse	99,2	99,2
<b>Amérique du Nord</b>			
Colascanada Inc.	Montréal – Québec – Canada	100,0	100,0
Colas Inc.	Morristown – New Jersey – États-Unis	100,0	100,0
<b>Afrique, Maghreb</b>			
Routière Colas du Gabon	Libreville – Gabon	89,9	89,9
Colas du Maroc	Casablanca – Maroc	99,9	99,9
Grands Travaux Routiers	Rabat – Maroc	69,7	71,1
<b>Asie</b>			
Wasco (IP)	Jakarta – Indonésie	55,0	50,0
Raycol Asphalt Co. Ltd	Rayong – Thaïlande	50,0	50,0
Thai Slurry Seal Co. Ltd	Bangkok – Thaïlande	50,0	50,0
Tipco Asphalt (ME)	Bangkok – Thaïlande	29,7	22,7
Hincol (IP)	Mumbai – Inde	30,0	30,0



# Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés (Exercice clos le 31 décembre 2005)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Colas SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

## I – OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le Groupe est amené à utiliser des estimations et des hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, ainsi que les produits et les charges de l'exercice. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2005, nous avons estimé que parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations figurent ceux relatifs à la comptabilisation du chiffre d'affaires et du résultat des activités de travaux suivant la méthode de l'avancement.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage le caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

La Défense et Paris, le 23 février 2006

Les Commissaires aux comptes

MAZARS & GUÉRARD

SALUSTRO REYDEL  
Membre de KPMG International

Julien Marin Pache  
Gilles Rainaut

Jean-Claude Reydel

# Comptes de Colas SA

---

- 92** Bilan
- 93** Compte de résultat
- 94** Annexe aux comptes de Colas SA
- 105** Résultats de la société aux cours des cinq derniers exercices
- 106** Rapports des Commissaires aux comptes

## Bilan au 31 décembre

en millions d'euros		2005	2004	2003
	Notes			
Immobilisations incorporelles		175	16,9	170
Immobilisations corporelles		145,8	132,9	116,5
Titres de participation		860,2	802,9	-
Autres immobilisations financières <sup>(1)</sup>		119,3	134,0	836,7
<b>Actif immobilisé</b>	3	<b>1 142,8</b>	<b>1 086,7</b>	<b>970,2</b>
Stocks		12,9	11,8	16,5
Clients		99,7	65,7	71,5
Groupe et associés		52,4	50,1	62,2
Autres créances et paiements d'avance		20,0	29,0	16,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie		424,0	452,3	250,7
<b>Actif circulant</b>	4	<b>609,0</b>	<b>608,9</b>	<b>417,0</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>1 751,8</b>	<b>1 695,6</b>	<b>1 387,2</b>
(1) Dont actions propres.		-	22,7	-
Capital		48,2	48,2	47,5
Primes et réserves		487,5	469,9	408,9
Résultat de l'exercice		209,1	155,9	131,0
Provisions réglementées		3,1	2,4	2,1
<b>Capitaux propres</b>	5	<b>747,9</b>	<b>676,4</b>	<b>589,5</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	6	<b>41,8</b>	<b>56,0</b>	<b>43,4</b>
Dettes financières		0,7	0,7	1,0
Avances et acomptes reçus sur commandes		11,0	14,2	18,6
Dettes fournisseurs		79,9	54,1	44,5
Groupe et associés		732,8	742,8	604,2
Autres dettes non financières et comptes de régularisation		101,6	115,4	68,5
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		36,1	36,0	17,5
<b>Dettes</b>		<b>962,1</b>	<b>963,2</b>	<b>754,3</b>
<b>Total des capitaux et des passifs</b>		<b>1 751,8</b>	<b>1 695,6</b>	<b>1 387,2</b>

## Compte de résultat

en millions d'euros

		2005	2004	2003
	Notes			
<b>Chiffre d'affaires</b>	10	<b>474,2</b>	<b>327,8</b>	<b>295,5</b>
Achats consommés		(162,7)	(76,6)	(69,0)
Charges externes		(179,7)	(141,9)	(115,2)
Charges de personnel		(80,4)	(77,1)	(79,2)
Impôts et taxes		(7,5)	(9,2)	(5,6)
Dotations nettes aux amortissements		(14,2)	(13,3)	(15,1)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(6,5)	(15,4)	(14,1)
Valeur comptable des actifs d'exploitation cédés		(1,8)	(2,6)	
Autres produits d'exploitation		93,1	77,3	67,2
Autres charges d'exploitation		(3,8)	(0,9)	(0,9)
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun		4,9	3,5	4,4
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>115,6</b>	<b>71,6</b>	<b>68,0</b>
Produits et charges financiers	11	122,4	82,8	80,4
<b>Résultat courant</b>		<b>238,0</b>	<b>154,4</b>	<b>148,4</b>
Produits et charges exceptionnels	12	2,0	21,8	(2,5)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(1,1)	(0,8)	(0,7)
Impôt sur les bénéfices	13	(29,8)	(19,5)	(14,2)
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>209,1</b>	<b>155,9</b>	<b>131,0</b>

## Annexe aux comptes de Colas SA

### Sommaire

#### Notes

- 1** Informations relatives à l'entreprise
- 2** Résumé des méthodes comptables
- 3** Actif immobilisé
- 4** Actif circulant et comptes de régularisation
- 5** Capitaux propres
- 6** Provisions pour risques et charges
- 7** Détail des comptes concernant les entreprises liées
- 8** État des échéances des créances et des dettes
- 9** Autres dettes non financières et comptes de régularisation
- 10** Ventilation du chiffre d'affaires
- 11** Résultat financier
- 12** Résultat exceptionnel
- 13** Impôt sur les résultats
- 14** Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat
- 15** Engagements hors bilan
- 16** Effectif et rémunérations des organes d'administration et de direction
- 17** Filiales et participations
- 18** Inventaire des valeurs mobilières

Sauf mention particulière, les chiffres présentés sont exprimés en millions d'euros (M€).

## NOTE 1 INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTREPRISE

Le 22 février 2006, le Conseil d'administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers de Colas SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Colas SA est une société anonyme immatriculée en France.

Les principales activités sont présentées en note 10.

## NOTE 2 RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES

### Principes de préparation des états financiers

Les comptes annuels de Colas SA sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

### Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les actifs non monétaires des activités à l'étranger sont comptabilisés au cours historique.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de fonds commerciaux et de logiciels.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis; ils font l'objet d'une dépréciation si les circonstances économiques l'exigent.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes. Les terrains ne sont pas amortis.

Constructions hors exploitation	20 à 40 ans
Constructions industrielles	10 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles (matériel de transport et de bureau)	3 à 10 ans

### Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations estimées nécessaires, déterminées en fonction de la valeur d'usage.

Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

### Stocks et encours

Les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de maintenance encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.

Le coût de transformation inclut l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti, ou selon la méthode du Coût Moyen Pondéré en fonction de la nature des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

### Créances clients et autres créances

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre trente et quatre-vingt-dix jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non-recouvrement.

Les créances clients incluent les « factures à établir » correspondant aux travaux mérités qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

### Comptes de régularisation

Ils incluent notamment les charges payées d'avance et les actifs d'impôts différés récupérables sur les exercices futurs.

### Trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse, ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Ces dernières sont valorisées à leur coût d'acquisition et dépréciées si leur valeur vénale est inférieure à celui-ci.

### Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque Colas SA a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

### Engagements sociaux

Les engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès des caisses de retraites indépendantes de la société.

#### Indemnités de départ en retraite :

Le coût de cet avantage est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Les gains ou pertes actuariels ne sont comptabilisés en produit ou en charge que lorsque leur cumul excède 10 % du montant de l'obligation (méthode dite du « corridor »).

Ces gains ou pertes actuariels sont répartis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés.

#### Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté :

Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements sociaux sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,42 % (TEC 10 au 13 décembre 2005).
- Taux moyen de rotation du personnel : selon tables d'expérience de la société.
- Âge de départ à la retraite des cadres : 62 ans.
- Âge de départ à la retraite des Etams et compagnons : 60 ans.

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes, travaux et prestations de services.

Le chiffre d'affaires des activités de construction est comptabilisé selon la méthode dite « à l'avancement des travaux » :

- selon les situations méritées pour les contrats à moins d'un an,
- selon la dernière estimation du montant total du contrat multiplié par le taux d'avancement de l'opération pour les contrats à long terme.

### Plus ou moins-values sur cessions d'actif

Conformément aux recommandations du plan comptable professionnel du Bâtiment et des Travaux Publics, les plus-values sur cessions courantes de matériels et d'installations ont été classées dans le résultat d'exploitation.

### Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent :

- toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan,
- les reports en avant de pertes fiscales et les crédits d'impôt non encore utilisés.

Lorsque le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

### Comparabilité des états financiers

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, la société a appliqué les règlements n<sup>os</sup> 2002-10 et 2004-06 du Comité de Réglementation Comptable relatifs aux règles d'évaluation, de comptabilisation et d'amortissement des actifs.

Ce changement de méthode a été comptabilisé à l'ouverture de l'exercice, au crédit du report à nouveau pour un montant de 221 797 euros et au crédit du poste provisions réglementées (amortissements dérogatoires) pour un montant de 383 120 euros.

### Consolidation

Notre société entre dans le périmètre de la société Bouygues pour la présentation des comptes consolidés de cette dernière.

**NOTE 3 ACTIF IMMOBILISÉ****Variations de l'exercice**

	1 <sup>er</sup> janvier 2005	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	31 Décembre 2005
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Valeur brute	21,6	0,8	-	-	22,4
Amortissements et dépréciations	(4,7)	-	-	(0,2)	(4,9)
<b>Valeur nette</b>	<b>16,9</b>	<b>0,8</b>	<b>-</b>	<b>(0,2)</b>	<b>17,5</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Valeur brute	242,2	30,9	(11,4)	-	261,7
Amortissements	(109,3)	-	8,2	(14,8)	(115,9)
<b>Valeur nette</b>	<b>132,9</b>	<b>30,9</b>	<b>(3,2)</b>	<b>(14,8)</b>	<b>145,8</b>
<b>Titres de participation</b>					
Valeur brute	858,7	58,9	(1,8)	-	915,8
Dépréciations	(55,8)	-	-	0,2	(55,6)
<b>Valeur nette</b>	<b>802,9</b>	<b>58,9</b>	<b>(1,8)</b>	<b>0,2</b>	<b>860,2</b>
<b>Autres immobilisations financières</b>					
Valeur brute	134,0	242,6	(257,3)	-	119,3
Dépréciations	-	-	-	-	-
<b>Valeur nette</b>	<b>134,0</b>	<b>242,6</b>	<b>(257,3)</b>	<b>-</b>	<b>119,3</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>1 086,7</b>	<b>333,2</b>	<b>(262,3)</b>	<b>(14,8)</b>	<b>1 142,8</b>



**NOTE 4 ACTIF CIRCULANT ET COMPTES DE RÉGULARISATION**

	Brut	Dépréciation	2005 net	2004 net
<b>Stocks et encours</b>	<b>13,4</b>	<b>(0,5)</b>	<b>12,9</b>	<b>11,8</b>
<b>Créances clients</b>	<b>103,9</b>	<b>(4,2)</b>	<b>99,7</b>	<b>65,7</b>
<b>Groupe et associés</b>	<b>61,5</b>	<b>(9,1)</b>	<b>52,4</b>	<b>50,1</b>
Avances et acomptes	4,4	-	4,4	3,3
Autres créances	11,9	(1,1)	10,8	11,2
Charges constatées d'avance	2,5	-	2,5	12,2
Autres comptes de régularisation	-	-	-	0,5
Impôts différés actif	2,3	-	2,3	1,8
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>21,1</b>	<b>(1,1)</b>	<b>20,0</b>	<b>29,0</b>
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	40,2
Société de trésorerie Bouygues Relais	420,5	-	420,5	410,5
Disponibilités	3,5	-	3,5	1,6
<b>Placements et disponibilités</b>	<b>424,0</b>	<b>-</b>	<b>424,0</b>	<b>452,3</b>
<b>Total actif circulant</b>	<b>623,9</b>	<b>(14,9)</b>	<b>609,0</b>	<b>608,9</b>

**NOTE 5 CAPITAUX PROPRES****Composition du capital social**

Le capital social de Colas SA au 31 décembre 2005 est de 48 236 506,50 euros.

Il est constitué de 32 157 671 actions de 1,50 euro nominal, ayant toutes les mêmes droits (toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double).

**Mouvements de l'exercice**

	Nombre d'actions	Montant en euros
<b>1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>32 155 697</b>	<b>48 233 546,50</b>
Annulation d'actions propres	(640 500)	(960 750,00)
Levée d'options de souscription d'actions	438 000	657 000,00
Partie du dividende payé en actions	204 474	306 711,00
<b>31 décembre 2005</b>	<b>32 157 671</b>	<b>48 236 506,50</b>

**Principaux actionnaires**

Société Bouygues SA	31 006 010	96,4%
Autres actionnaires	1 151 661	3,6%

## Variation des capitaux propres

	1 <sup>er</sup> janvier 2005	Affectation par l'AGO (1)	Augmentation de capital	Autres variations	31 décembre 2005
Capital social	48,2	-	0,1	(0,1)	48,2
Primes	343,5	-	41,6	(71,5)	313,6
Réserve de réévaluation	2,8	-	-	(0,1)	2,7
Réserve légale	4,7	0,1	-	-	4,8
Réserve indisponible	0,7	-	-	-	0,7
Réserve réglementées	13,5	-	-	(13,5)	-
Autres réserves	-	-	-	13,5	13,5
Report à nouveau (2)	104,7	47,3	-	0,2	152,2
Primes et réserves	469,9	47,4	41,6	(71,4)	487,5
Résultat de l'exercice	155,9	(155,9)	-	209,1	209,1
Provisions réglementées	2,4	-	-	0,7	3,1
<b>Total capitaux propres</b>	<b>676,4</b>	<b>(108,5)</b>	<b>41,7</b>	<b>138,3</b>	<b>747,9</b>

(1) Distribution d'un dividende de 3,40 euros par action, soit 108 517 449,80 euros.

(2) Le changement de méthode comptable relatif à l'application des règlements CRC 2002-10 (amortissement et dépréciation des actifs) et 2004-06 (définition, comptabilisation et évaluation des actifs) a été imputé sur le report à nouveau pour un montant de 221 797 euros.

## NOTE 6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

## Nature des provisions

	1 <sup>er</sup> janvier 2005	Augmentations	Provisions utilisées	Provisions annulées	31 décembre 2005
Litiges et contentieux	8,5	0,1	-	-	8,6
Garanties données aux clients	5,2	0,9	(1,4)	(3,0)	1,7
Contrôles fiscaux	1,5	0,7	-	-	2,2
Risques Étranger	15,9	0,5	(8,8)	-	7,6
Autres provisions pour risques	4,5	0,8	(1,1)	(1,7)	2,5
Avantages au personnel	14,1	2,4	(0,9)	-	15,6
Provisions pour charges	6,3	1,5	(3,5)	(0,7)	3,6
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>56,0</b>	<b>6,9</b>	<b>(15,7)</b>	<b>(5,4)</b>	<b>41,8</b>

**NOTE 7 DÉTAIL DES COMPTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES**

Postes	Actif	Passif	Compte de résultat
Immobilisations financières	976,9	-	-
Créances	16,8	-	-
Dettes financières	-	-	-
Dettes non financières	-	734,6	-
Produits financiers	-	-	129,6
Charges financières	-	-	(2,0)
<b>Totaux</b>	<b>993,7</b>	<b>734,6</b>	<b>127,6</b>

**NOTE 8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES**

Rubriques et postes	Montants nets	Moins d' 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé	119,3	106,9	11,3	1,1
Créances de l'actif circulant	172,1	169,6	2,5	-
Sous-total	291,4	276,5	13,8	1,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	424,0	424,0	-	-
<b>Créances</b>	<b>715,4</b>	<b>700,5</b>	<b>13,8</b>	<b>1,1</b>
Dettes financières	0,7	0,7	-	-
Dettes non financières	925,3	925,3	-	-
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	36,1	36,1	-	-
<b>Dettes</b>	<b>962,1</b>	<b>962,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**NOTE 9 AUTRES DETTES NON FINANCIÈRES ET COMPTES DE RÉGULARISATION**

	2005	2004
Dettes fiscales et sociales	50,6	35,7
Dettes sur immobilisations	5,0	41,4
Autres dettes	44,3	25,2
Produits constatés d'avance	1,6	13,1
Autres comptes de régularisation	0,1	-
<b>Total</b>	<b>101,6</b>	<b>115,4</b>

**NOTE 10 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

	France	Inter- national	2005	2004
Routes	107,2	189,5	296,7	176,2
Bâtiment	-	11,2	11,2	4,9
Génie Civil	-	8,0	8,0	12,2
Prestations de services	100,0	58,3	158,3	134,5
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>207,2</b>	<b>267,0</b>	<b>474,2</b>	<b>327,8</b>

**NOTE 11 RÉSULTAT FINANCIER**

	2005	2004
Revenus des titres de participation	124,0	91,0
Produits et charges d'intérêts (nets)	(5,3)	(6,5)
Autres dotations et reprises sur provisions financières	1,7	(2,8)
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1,6	1,4
Différences nettes de change	0,4	(0,3)
Pertes sur créances rattachées à des participations	-	-
<b>Résultat financier</b>	<b>122,4</b>	<b>82,8</b>

**NOTE 12 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL**

	2005	2004
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations (cessions non récurrentes : terrains, constructions, titres immobilisés)	0,7	20,5
Autres produits et charges sur opérations de gestion (net)	1,6	(0,3)
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles	(0,3)	1,6
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2,0</b>	<b>21,8</b>

**NOTE 13 IMPÔT SUR LES RÉSULTATS****Détail de l'impôt**

	2005	2004
Impôt exigible au titre de l'exercice	(29,7)	(18,6)
Rappels ou dégrèvements d'impôts au titre des exercices antérieurs	(0,6)	(1,3)
Impôt différé	0,5	0,4
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>(29,8)</b>	<b>(19,5)</b>

**Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel**

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant (après participation)	238,6	(29,7)	208,9
Résultat exceptionnel	0,3	(0,1)	0,2
<b>Total</b>	<b>238,9</b>	<b>(29,8)</b>	<b>209,1</b>

**Détail de l'imposition différée**

	Différences temporaires
Actif immobilisé	(10,4)
Actif circulant	-
Provisions pour risques et charges non déductibles temporairement	13,9
Dettes	3,2
Déficits fiscaux reportables	-
<b>Totaux bases d'impôts différés</b>	<b>6,7</b>
Taux d'impôt	34,43 %
<b>Impôt différé à la clôture de l'exercice</b>	<b>2,3</b>
Impôt différé au début de l'exercice	1,8
<b>Charge (produit) d'impôt différé</b>	<b>0,5</b>

Colas SA fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Bouygues SA.

**NOTE 14 INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES DÉROGATOIRES SUR LE RÉSULTAT**

Résultat net de l'exercice	209,1
Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	0,4
Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	(0,2)
Incidence sur l'impôt	-
<b>Résultat, hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires</b>	<b>209,3</b>

**NOTE 15 ENGAGEMENTS HORS BILAN****Crédit-bail**

Valeur d'origine	35,8
<b>Redevances versées :</b>	
- cumul antérieur	46,0
- exercice	2,7
<b>Dotations théoriques aux amortissements <sup>(a)</sup> :</b>	
- cumul antérieur	18,1
- exercice	1,0
<b>Redevances restant à payer :</b>	
- à moins d'un an	0,9
- de 1 à 5 ans	0,7
- à plus de 5 ans	-

(a) Dotations qui auraient été comptabilisées si ces biens avaient été acquis par l'entreprise.

**Autres engagements**

	Cautions	Lettres d'intention	Total
Filiales et participations	1,6	12,8	14,4
Autres entreprises liées	-	2,3	2,3
Tiers	9,1	0,2	9,3
<b>Engagements donnés</b>	<b>10,7</b>	<b>15,3</b>	<b>26,0</b>
<b>Engagements reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

La société a émis pour l'année 2005 une garantie en conformité avec l'article 17 du Companies (Amendment) Act 1986 of Ireland au profit des sociétés Colas Teoranta, Road Maintenance Services Ltd, Colas Building Products Ltd, Cold Chon (Galway) Ltd, Colfix (Dublin) Ltd, Colas Construction Ltd, Road Binders Ltd et Chemoran Ltd.

**Sûretés réelles accordées en garantie de dettes :**

Néant.

**NOTE 16 EFFECTIF ET RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

Effectif moyen	2005	2004
Cadres	350	348
Employés, techniciens, agents de maîtrise	505	499
Compagnons	5 527	5 418
<b>Total</b>	<b>6 382</b>	<b>6 265</b>

**Avances et crédits alloués aux membres des organes sociaux**

Néant.

**Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction**

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par la société en 2005 à Monsieur Alain Dupont, Président-Directeur Général, s'est élevée à 924 100 euros (924 100 en 2004). La rémunération brute variable liée aux performances réalisées en 2005 qui sera versée en 2006, s'élèvera à 1 380 000 euros (1 334 000 versés en 2005 au titre de l'exercice 2004).

Au vu de la progression des bénéfices au cours des six dernières années, une prime exceptionnelle égale à 50 % de la rémunération variable au titre de l'exercice 2005, soit 690 000 euros, lui sera versée en 2006.

Par ailleurs, Monsieur Alain Dupont a perçu en 2005 un montant de 15 000 euros de jetons de présence versés par Colas SA. Ainsi, l'ensemble des rémunérations octroyées au titre de l'exercice 2005 correspond, sur une base pro forma, à une rémunération effective d'environ 1 263 822 euros <sup>(1)</sup> (à comparer à 964 947 euros au titre de l'exercice 2004).

Le montant des jetons de présence alloués par Colas et ses filiales aux Administrateurs de Colas SA s'élève en 2005 à 150 000 euros (incluant le montant versé au Président-Directeur Général).

(1) Rémunération brute moins cotisations sociales, CSC, CRDS et impôt sur le revenu, soit 58 % environ sur une base pro forma (convertie au cours moyen de l'année quand la rémunération est en devises).

**NOTE 17 FILIALES ET PARTICIPATIONS**

en millions d'euros

	Capital social	Autres capitaux propres	% détenu	Valeur des titres brute	Valeur des titres nette	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires 2005	Résultat exercice 2005	Dividendes encaissés en 2005
<b>I. Filiales</b>										
Colas Centre-Ouest	3,3	24,6	99,9	3,4	3,4	18,0	-	357,9	8,1	4,0
Colas Île-de-France – Normandie	4,7	(0,6)	99,9	4,7	4,7	25,0	-	437,4	(21,9)	2,0
Colas Nord-Picardie	2,9	11,9	99,9	2,9	2,9	-	-	169,7	4,7	2,3
Colas Est	9,9	3,9	99,9	10,1	10,1	12,0	-	260,5	(3,2)	1,0
Colas Rhône-Alpes	11,3	41,8	99,9	35,2	35,2	-	-	240,8	5,2	2,7
Colas Midi-Méditerranée	6,9	26,2	99,9	7,0	7,0	2,0	-	349,5	11,1	7,1
Colas Sud-Ouest	5,9	9,6	99,9	5,9	5,9	3,0	-	297,9	5,6	5,0
Somaro	34,1	3,0	99,9	35,1	35,1	10,0	-	296,9	(3,4)	-
Screg Ouest	6,7	3,4	99,9	16,0	16,0	-	-	185,4	2,3	1,3
Screg Île-de-France – Normandie	8,8	12,2	99,9	24,7	24,7	-	-	285,0	3,4	5,0
Screg Nord-Picardie	12,1	10,6	99,9	19,7	19,7	13,0	-	170,4	3,3	-
Screg Est	13,4	11,5	99,9	30,8	30,8	4,0	-	313,2	5,1	4,2
Screg Sud-Est	8,3	13,6	99,9	23,6	23,6	-	-	285,5	3,4	2,0
Screg Sud-Ouest	9,0	9,5	99,9	20,3	20,3	-	-	244,9	6,3	4,3
Sacer Atlantique	4,4	7,0	99,9	4,4	4,4	16,0	-	208,3	3,4	1,9
Sacer Paris-Nord-Est	4,8	3,8	99,9	4,9	4,9	1,0	-	137,7	(0,4)	-
Sacer Sud-Est	5,1	5,9	99,9	5,2	5,2	-	-	224,6	3,6	2,5
SBEG	7,5	3,4	100,0	7,6	7,6	-	-	7,0	0,2	0,7
Résipoly	3,9	0,8	69,2	3,0	3,0	-	-	15,0	0,2	0,2
Spac	5,1	6,5	99,9	14,3	14,3	10,0	-	193,1	0,9	-
Smac	4,3	28,1	99,9	9,9	9,9	-	-	389,8	7,6	7,0
Développement Infrastructures	0,1	26,9	100,0	31,8	31,8	-	-	-	0,7	1,3
Seco-Rail	11,2	19,4	99,9	23,2	23,2	-	-	173,5	5,5	0,9
Colas Réunion Industries	4,0	14,5	100,0	30,3	30,3	-	-	1,5	-	-
Autres filiales françaises	-	-	-	5,6	5,6	38,7	1,4	-	-	3,4
Filiales étrangères	-	-	-	462,4	425,6	11,0	0,2	-	-	39,0
<b>2. Participations</b>										
Cofiroute	158,3	1 263,6	16,6	10,9	10,9	-	-	-	-	26,1
Autres participations France	-	-	-	0,1	0,1	5,0	-	-	-	-
Participations étrangères	-	-	-	62,8	44,0	-	-	-	-	0,1
<b>Totaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>915,8</b>	<b>860,2</b>	<b>168,7</b>	<b>1,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>124,0</b>

**NOTE 18 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES**

en milliers d'euros	Nombre de litres	Valeur d'inventaire
Colas Centre-Ouest	3 299 994	3 354
Colas Île-de-France – Normandie	4 739 194	4 726
Colas Nord-Picardie	2 849 993	2 896
Colas Est	9 899 994	10 062
Colas Rhône-Alpes	11 326 846	35 206
Colas Midi-Méditerranée	6 899 994	7 013
Colas Sud-Ouest	5 849 994	5 945
Somaro	34 071 094	35 129
Résipoly	2 700 000	3 005
Colas Martinique	799 999	762
Colas Guadeloupe	639 999	610
Grands Travaux de l'Océan Indien (GTOI)	799 949	1 381
Spac	5 099 994	14 330
Screg Ouest	6 674 994	16 007
Screg Île-de-France – Normandie	8 799 994	24 697
Screg Nord-Picardie	12 108 494	19 739
Screg Est	13 439 994	30 795
Screg Sud-Est	8 325 954	23 630
Screg Sud-Ouest	8 999 993	20 276
Sacer Atlantique	4 349 994	4 421
Sacer Paris-Nord-Est	4 799 994	4 878
Sacer Sud-Est	5 099 994	5 183
Société des Bitumes et Émulsions Guyanaises	7 500 000	7 644

en milliers d'euros	Nombre de litres	Valeur d'inventaire
Smac	4 299 980	9 930
Cofiroute	676 401	10 937
Blanchard	119 999	425
Société Parisienne d'Études, d'Informatique et de Gestion	799 330	944
Transinvest	137 475	227
Colasie	624 225	634
Développement Infrastructures	7 500 000	31 772
Seco-Rail	11 239 718	23 206
Colas Environnement Recyclage	160 000	312
Colas Réunion Industries	5 000	30 300
Autres participations dans des sociétés françaises	–	199
Participations dans des sociétés étrangères	–	469 669
<b>Total des participations</b>		<b>860 244</b>
Autres titres dans des sociétés françaises		26
Autres titres dans des sociétés étrangères		21
<b>Total autres titres immobilisés</b>		<b>47</b>
Certificats de dépôts		–
SICAV		–
<b>Total valeurs mobilières de placement</b>		<b>0</b>
<b>Total valeurs mobilières</b>		<b>860 291</b>

## Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

en milliers d'euros	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	45 809	46 450	47 498	48 233	48 236
Nombre d'actions émises	30 539 408	30 966 544	31 665 242	32 155 697	32 157 671
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
<b>Opérations et résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	249 108	270 385	295 488	327 805	474 192
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	110 568	152 971	172 378	194 430	236 960
Impôt sur les bénéfices	10 664	18 633	14 190	19 467	29 731
Participation des salariés due au titre de l'exercice	456	699	657	779	1 097
Résultat après impôt, amortissements et provisions	97 214	134 578	130 962	155 889	209 120
Résultat distribué	85 510	89 184	91 195	108 517	154 357 <sup>(a)</sup>
<b>Résultats par action (en euros)</b>					
Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	3,27	4,33	5,00	5,44	6,44
Résultat après impôt, amortissements et provisions	3,18	4,34	4,19	4,85	6,50
Dividende attribué à chaque action	2,80	2,88	2,88	3,40	4,80 <sup>(a)</sup>
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen	4 192	4 741	6 290	6 265	6 382
Montant de la masse salariale	46 254	49 295	54 722	53 390	53 638
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale...)	22 118	23 049	24 539	23 728	26 767

(a) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 19 avril 2006.



# Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 31 décembre 2005)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Colas SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2 de l'annexe aux comptes annuels sous le chapitre « Comparabilité des états financiers » concernant les changements de méthodes comptables intervenus au cours de l'exercice en raison de l'application des Règlements CRC n°s 2002-10 et 2004-06 relatifs aux règles d'évaluation, de comptabilisation et d'amortissements des actifs.

## II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participations détenus par Colas SA sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des dépréciations estimées nécessaires déterminées en fonction de la valeur d'usage. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes notamment assurés de la cohérence des hypothèses utilisées et des méthodes de calcul retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

La Défense et Paris, le 23 février 2006

Les Commissaires aux comptes

MAZARS & GUÉRARD

SALUSTRO REYDEL  
Membre de KPMG International

Julien Marin Pache  
Gilles Rainaut

Jean-Claude Reydel

# Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (Exercice clos le 31 décembre 2005)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

## I – CONVENTIONS AUTORISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-40 (ou L. 225-88) du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration (ou Conseil de Surveillance).

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### I.1 Plan d'Épargne en Actions Bouygues

Le Conseil d'administration a décidé d'augmenter l'abondement que verse la société par collaborateur et par an comme suit :

- 100 % sur les versements volontaires jusqu'à 1 920 euros contre 1 560 euros précédemment ;
- 50 % sur les 1 920 euros de versements volontaires complémentaires contre 1 560 euros précédemment.

**Administrateurs concernés :** Messieurs Olivier Bouygues, Alain Dupont, Michel Derbesse, Patrick Le Lay, Olivier Poupard-Lafarge et la société Bouygues, représentée par Monsieur Jean-François Guillemin.

### I.2 Subvention à la société Spac

Le Conseil d'administration a autorisé lors de sa séance du 23 février 2005 le versement par Colas SA d'une subvention d'investissements à la société Spac pour un montant de 1,5 million d'euros. Cette subvention sera imputée par tiers sur les exercices 2005, 2006 et 2007.

Le Conseil d'administration a autorisé le versement de cette subvention en considérant la situation particulière de la société Spac :

- l'activité « Tunnels » de Spac a été acquise récemment et génère des résultats déficitaires du fait d'une activité insuffisante ;
- le marché des travaux utilisant la technique des tunneliers est un marché cyclique ;
- cette subvention permettra à la société Spac de poursuivre son programme d'investissement en allégeant les charges relatives à ces tunneliers, de préserver l'équilibre de ses résultats, de son bilan et de son crédit.

**Administrateurs concernés :** Messieurs Alain Dupont et Thierry Montouché.

### I.3 Licence pour le progiciel Magnitude

Le Conseil d'administration a autorisé l'acquisition, auprès de Bouygues, d'une sous-licence d'utilisation du progiciel Magnitude de consolidation comptable et financière développé par la société Cartesis pour prix forfaitaire et unique de 237 000 euros hors taxes.

**Administrateurs concernés :** Messieurs Alain Dupont, Olivier Bouygues, Patrick Le Lay, Olivier Poupard-Lafarge et la société Bouygues représentée par Monsieur Jean-François Guillemin.

### I.4 Régime de retraite complémentaire

Le Conseil d'administration a autorisé la signature d'un nouveau contrat instaurant un régime de retraite complémentaire devant être substitué à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au précédent contrat dont bénéficiait Alain Dupont :

- le montant de la rente additionnelle est de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime ;
- le fonds constitué par l'assureur est abondé par une contribution de la société qui varie en fonction des droits acquis par le bénéficiaire et des perspectives de rendement des placements effectués. Le montant de la contribution versée par Colas SA au titre de l'exercice 2005 s'établit à 715 291,18 euros.

**Administrateur concerné :** Monsieur Alain Dupont.

### 1.5 Utilisation d'avions

Le Conseil d'administration a autorisé le renouvellement de la convention conclue avec Bouygues relative à l'utilisation d'avions. Le montant de la charge comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 par Colas SA au titre de cette convention s'établit à 486 900 euros.

## II – CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### 2.1 Services communs

La convention de services communs, signée le 29 janvier 1998 entre Colas SA et Bouygues SA, a continué à s'appliquer en 2005. À ce titre, les charges enregistrées au cours de l'exercice 2005 s'élèvent à 15 938 447 euros.

### 2.2 Intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale, signée le 19 décembre 2000 entre Colas SA et Bouygues SA, a continué à s'appliquer en 2005. Cette convention règle la répartition des charges d'impôts au sein du groupe intégré constitué par la société mère Bouygues SA, en application de l'article 223-A du Code Général des Impôts, en mettant

à la charge de Colas SA les montants d'impôts dont elle est solidairement tenue au paiement. Colas SA a, par là même, autorisé Bouygues SA à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats de Colas SA, en vue de la détermination du résultat d'ensemble du Groupe.

### 2.3 Gestion de trésorerie

La convention de gestion de trésorerie, signée le 29 janvier 1998 entre la société Colas SA et la société Bouygues Relais, a continué à s'appliquer en 2005. À ce titre, la société Bouygues Relais était emprunteuse de 420 195 000 euros au 31 décembre 2005 vis-à-vis de Colas SA. Par ailleurs, les opérations de trésorerie réalisées au cours de l'exercice entre Bouygues Relais et Colas SA ont généré un produit net de 1 090 813,33 euros.

Les autorisations relatives à ces conventions ont été renouvelées pour l'année 2006 lors du Conseil d'administration du 6 septembre 2005.

La Défense et Paris, le 23 février 2006

Les Commissaires aux comptes

MAZARS & GUÉRARD

SALUSTRO REYDEL

Membre de KPMG International

Julien Marin Pache  
Cilles Rainaut

Jean-Claude Reydel

## Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital en cas d'annulation d'actions achetées Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2006 (Dixième résolution)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Colas et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 alinéa 7 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagées sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 alinéas 4 et 6 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale et serait donnée pour une période de dix-huit mois.

Votre Conseil vous demande de lui déléguer pour une période de dix-huit mois, au titre de la mise en œuvre des diverses autorisa-

tions d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée, pour les actions qui pourraient être acquises en vertu de l'autorisation prévue à la septième résolution, que dans la mesure où votre Assemblée approuve au préalable ladite résolution.

La Défense et Paris, le 23 février 2006

Les Commissaires aux comptes

MAZARS & GUÉRARD

Julien Marin Pache  
Gilles Rainaut

SALUSTRO REYDEL  
Membre de KPMG International

Jean-Claude Reydel

## Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés

### Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2006 (Onzième résolution)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-135 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les autorisations sollicitées par votre Conseil d'administration afin de lui permettre de disposer de la faculté de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital, dans la limite maximum de 10 % du capital social au jour de la décision, par émission d'actions réservées aux salariés de Colas et aux salariés des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-138 du Code de commerce et L. 443-5 du Code du travail.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui consentir les délégations devant lui permettre de procéder, dans un délai de dix-huit mois, à une ou plusieurs augmentations de capital dont les limitations ont été précédemment indiquées.

L'adoption de cette résolution entraîne renonciation, par les actionnaires, à leur droit préférentiel de souscription au profit des salariés auxquels l'augmentation de capital est réservée.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre

de diligences destinées à vérifier les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des augmentations de capital proposées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration.

Le prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives de la réalisation de ces opérations.

Conformément à l'article L. 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établissons un rapport complémentaire lors de la réalisation de ces opérations par votre Conseil d'administration.

La Défense et Paris, le 23 février 2006

Les Commissaires aux comptes

MAZARS & GUÉRARD

Julien Marin Pache  
Gilles Rainaut

SALUSTRO REYDEL  
Membre de KPMG International

Jean-Claude Reydel

# Résolutions Colas SA

---

**112** Partie ordinaire

**114** Partie extraordinaire

## PARTIE ORDINAIRE

### PREMIÈRE RÉOLUTION

#### Approbation des comptes annuels sociaux

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels sociaux de l'exercice 2005 comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, faisant apparaître un bénéfice de 209 119 678,24 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

#### L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux Administrateurs.

L'Assemblée Générale prend acte que les dépenses visées par les articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, non admises en charges déductibles pour la détermination de l'impôt sur les sociétés, s'élèvent pour l'exercice 2005 à 16 541 euros.

### DEUXIÈME RÉOLUTION

#### Approbation des comptes annuels consolidés

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels consolidés de l'exercice 2005 comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, faisant apparaître un bénéfice net par du Groupe de 306 888 000 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

### TROISIÈME RÉOLUTION

#### Affectation et répartition du résultat

L'Assemblée Générale, adoptant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter :

le bénéfice qui s'élève à :	209 119 678,24 €
augmenté du « Report à nouveau » antérieur :	151 938 762,98 €
augmenté d'un effet de changement de méthode comptable, comptabilisé au crédit du « Report à nouveau » à l'ouverture de l'exercice <sup>(a)</sup> :	221 797,00 €
<b>soit un montant total disponible de :</b>	<b>361 280 238,22 €</b>
- à la réserve légale :	296,10 €
- à la distribution d'un dividende pour un montant de :	154 356 820,80 €
- et le solde au « Report à nouveau » :	206 923 121,32 €

(a) En application des règlements n°s 2002-10 et 2004-06 du Comité de Réglementation Comptable relatifs aux règles d'évaluation, de comptabilisation et d'amortissement des actifs.

Le dividende de 4,80 euros par action sera payé par Colas, société émettrice, à partir du 28 avril 2006. Ce dividende par action est éligible, pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 243 bis du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale décide que le paiement de ce dividende pourra être effectué en numéraire ou en actions, au choix de l'Actionnaire, dans les conditions suivantes :

- le prix d'émission des actions nouvelles sera égal à 95 % de la moyenne des premiers cours de Bourse de l'action Colas cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de la réunion de la présente Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende ;
- les demandes pourront ne représenter qu'une partie du dividende revenant à un même Actionnaire, mais devront porter sur un nombre entier d'actions ;
- lorsque le montant des dividendes, égal à l'option de l'Actionnaire pour le paiement du dividende en actions, ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'Actionnaire obtiendra le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété par une soulte en espèces versée par la société ;
- les Actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende net en espèces ou en actions auprès de la société émettrice à compter du 28 avril 2006 et jusqu'au 19 mai 2006 inclus. Au-delà de cette date, le dividende sera payé uniquement en numéraire ;
- les Actionnaires qui auront exercé l'option pour le paiement du dividende en actions recevront des actions qui seront créées jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2006 ;
- l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour assurer l'exécution des décisions ci-dessus, effectuer toutes les opérations consécutives à l'exercice de l'option et à l'augmentation de capital qui en résultera, et modifier en conséquence l'article 6 des statuts.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes, par action de 1,50 euro :

Exercice	Revenu global	Avoir fiscal	Dividende
2002	4,32 €	1,44 €	2,88 €
2003	4,32 €	1,44 €	2,88 €
2004	3,40 € <sup>(1)</sup>	néant	3,40 €

(1) Le revenu global est égal au dividende suite à la suppression de l'avoir fiscal.

## QUATRIÈME RÉOLUTION

### Approbation des conventions et opérations visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, et connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve en tant que de besoin les conventions et opérations mentionnées dans ce rapport.

## CINQUIÈME RÉOLUTION

### Renouvellement du mandat d'un Administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de deux années, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007, le mandat d'Administrateur d'Olivier Poupard-Lafarge.

## SIXIÈME RÉOLUTION

### Renouvellement du mandat d'un Administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de deux années, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007, le mandat d'Administrateur de Patrick Le Lay.

## SEPTIÈME RÉOLUTION

### Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de faire acheter par la société ses propres actions

L'Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, et conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce :

- autorise le Conseil d'administration à acheter les propres actions de la société dans la limite de 10% du nombre de titres composent le capital, tout en respectant en permanence le seuil de détention maximale défini à l'article L. 225-210 du Code de commerce ;
- décide que, conformément aux dispositions du règlement européen n° 2273/2003 entrées en application à compter du 13 octobre 2004, l'objectif unique de ce programme sera l'annulation des éventuelles actions rachetées, étant précisé que la réalisation de cet objectif devra se faire dans le respect de la législation et réglementation en vigueur ;
- décide que les actions pourront être rachetées par intervention sur le marché ou autrement, notamment par achats de blocs de titres, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, et à tout moment, notamment en période d'offre publique dans les limites que pourrait permettre la réglementation en vigueur. Le Conseil

d'administration devra veiller toutefois à ne pas accroître la volatilité du titre. La part du programme qui peut s'effectuer par négociation de blocs n'est pas limitée ;

- décide que le Conseil d'administration pourra décider de les annuler dans les conditions et dans la mesure permises par la loi et l'Assemblée Générale ;
- décide que le Conseil d'administration pourra acquérir les actions dans la limite d'un prix maximum d'achat fixé à 180 (cent quatre-vingt) euros par action sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société ;
- décide que le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions sera de 72 000 000 euros (sur la base de 1,2 % du nombre de titres, soit 400 000 actions) ;
- fixe à dix-huit mois, à compter de la présente Assemblée Générale, la durée de validité de la présente autorisation ;
- décide que la présente autorisation se substitue à celle conférée par l'Assemblée Générale du 19 avril 2005 dans sa onzième résolution en la privant d'effet pour la partie non utilisée à ce jour ;
- en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, en particulier pour juger de l'opportunité de lancer un programme de rachat et en déterminer les modalités. Le Conseil d'administration pourra déléguer lesdits pouvoirs conformément aux dispositions du Code de commerce.

## HUITIÈME RÉOLUTION

### Jetons de présence

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'allouer aux Administrateurs pour l'exercice 2005 une somme de 150 000 euros.

## NEUVIÈME RÉOLUTION

### Pouvoirs

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.



## PARTIE EXTRAORDINAIRE

### DIXIÈME RÉOLUTION

#### **Autorisation donnée au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes :

- autorise le Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à annuler sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la société détenues par celle-ci en conséquence de l'utilisation des diverses autorisations de rachat d'actions données par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration, dans la limite de 10 % du capital, par période de vingt-quatre mois ;
- fixe à dix-huit mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de la présente autorisation ;
- délègue en conséquence tous pouvoirs au Conseil d'administration pour procéder à ces annulations et notamment constater la (les) réduction(s) du capital consécutif(s) et procéder à la modification corrélative des statuts ;
- décide que la présente autorisation se substitue à celle conférée par l'Assemblée Générale du 19 avril 2005 dans sa quinzième résolution en la privant d'effet pour la partie non utilisée à ce jour.

### ONZIÈME RÉOLUTION

#### **Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital au profit des salariés dans le cadre des dispositions des articles L. 225-138 du Code de commerce et L. 443-5 du Code du travail**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment des articles L. 225-129-2 et L. 225-138 :

- délègue au Conseil d'administration sa compétence à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce et L. 443-5 du Code du travail, à des émissions réservées aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, adhérant à un Plan d'Épargne d'Entreprise ou à un Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire, dans la limite maximum de 10 % du capital social au jour de la décision ;

- décide que le prix de souscription des actions par les bénéficiaires sera fixé par le Conseil d'administration, le prix de souscription ne pouvant être ni supérieur à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L. 443-6 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans ;
- fixe à dix-huit mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation.

### DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, du rapport spécial du Commissaire à la scission et de la convention d'apport partiel d'actifs, approuve les termes de cette convention par laquelle la société Colas fait apport à la société Colas Mayotte de l'intégralité des actifs et passifs relatifs à son activité dans ce pays et plus particulièrement des terrains, constructions, équipements et matériels liés à cette activité, le tout pour un montant de 925 582 euros.

### TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de ce que l'apport partiel d'actifs ne sera réalisé qu'à l'issue de la décision de l'associé unique, Colas Mayotte, appelé à ce jour à approuver cet apport partiel d'actifs et l'augmentation de capital destinée à le rémunérer. L'Assemblée subordonne la mise en œuvre de la douzième résolution à la réalisation effective de l'apport avant le 31 décembre 2006.

### QUATORZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, du rapport spécial du Commissaire à la scission et de la convention d'apport partiel d'actifs, approuve les termes de cette convention par laquelle la société Colas fait apport à la société Colas Madagascar de l'intégralité des actifs et passifs relatifs à son activité dans ce pays et plus particulièrement des terrains, constructions, équipements et matériels liés à cette activité, le tout pour un montant de 2 970 992 euros.

### QUINZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de ce que l'apport partiel d'actifs ne sera réalisé qu'à l'issue de la décision de l'associé unique, Colas Madagascar, appelé à ce jour à approuver cet apport partiel d'actifs et l'augmentation de capital destinée à le rémunérer. L'Assemblée subordonne la mise en œuvre de la quatorzième résolution à la réalisation effective de l'apport avant le 31 décembre 2006.

## **SEIZIÈME RÉOLUTION**

### **Pouvoirs pour formalités**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Conception et réalisation : ✎ EURO RSCG C&O

Crédits photo : Alex Beraud, Joachim Bertrand, Jean-François Chapuis, Samuel Godard, Olivier Hanigan, Jean-Philippe Mesguen,  
Photothèque Colas GTOI, Balint Porneczi, Jean-Paul Teillet, Laurent Zylberman



